



idea10

rapport d'activités



INTERCOMMUNALE DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA
RÉGION MONS-BORINAGE-CENTRE



ÉDITORIAL

3

INTRODUCTION

4

- L'IDEA et ses communes affiliées 5
- Les organes statutaires 6
 - Processus décisionnel 6
 - Composition du Conseil d'Administration 7
- Participation de l'IDEA dans les sociétés et organismes 8

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

9

- Plan de redéploiement économique et social du Bassin de la Haine 9
- Développement Économique 11
 - Mise en œuvre des zones d'activité économique prioritaires (ZAEP) 11
 - Mise en œuvre des nouvelles zones d'activité économique hors plan prioritaire 12
 - Fonds structurels européens 12
 - Identification de nouvelles zones d'activité économique – Plan prioritaire bis 14
 - Plan Marshall 2.vert 14
 - Équipement des zones d'activité économique 16
 - Système d'informations géographiques (SIG) des zones d'activité économique 17
 - Gestion foncière des zones d'activité économique 17
 - Ventes de terrains aux investisseurs 18
 - Zoom sur les nouvelles implantations 19
 - Initialis, parc scientifique de Mons 21
 - Statistiques des zones d'activité économique 22
 - Halls-relais, structures d'hébergement 24
 - Info PME 26
 - La Maison de l'Entreprise 26
- Aménagement du territoire et urbanisme 29
 - Implication de l'IDEA dans le renouveau urbain et l'amélioration du cadre de vie 29
 - Schémas, plans et projets d'aménagement 30
 - Assainissement et réaffectation des friches industrielles 32
 - Valorisation du patrimoine immobilier de l'Intercommunale et négociations diverses 32
 - Bornages, emprises et autres missions techniques 33

EXPERTISES SPÉCIFIQUES

34

- Travaux communaux 34
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage 37

- Auteur de projets 37
- Bâtiments et aménagements urbanistiques 38
- Cellule Énergie 39
- Gestion énergétique des bâtiments 39
- Coordination des chantiers temporaires ou mobiles 39

LE CYCLE DE L'EAU

40

- Production et distribution d'eau 40
- Assainissement et assainissement « bis » (démergement) 41
- La géothermie, une énergie propre et renouvelable 46
- Plan d'Assainissement par Sous-Bassin Hydrographique (PASH) 47
- Études des zones prioritaires 47
- Contrats de Rivière 48
- Études hydrogéologiques 48

LA GESTION DES DÉCHETS - PROPRETÉ PUBLIQUE

49

- Collecte en porte-à-porte des ordures ménagères 49
- Collecte des emballages ménagers (PMC et papiers-cartons) en porte-à-porte et par bulles pour le verre 50
- Parcs à conteneurs 52
- Collecte des bâches agricoles 54
- Apports communaux 54
- Gestion des plaintes 54
- Sensibilisation et prévention 54

SECTEUR PARTICIPATIONS

58

SECTEUR CRÉMATORIUM

60

RESSOURCES INTERNES

61

- Ressources humaines 61
- Financier 64
- Juridique 64
- SIPP 65
- Entretien des biens 66
- Informatique 66
- Communication 66

LES FINANCES

68

GLOSSAIRE

77



Il n'est jamais facile de dresser, dans un éditorial, le bilan d'une année complète d'activités d'une intercommunale comme l'IDEA. Les actions menées en 2010, tous secteurs d'activités confondus, ont été nombreuses et j'en épingle les principales à travers les lignes qui suivent.

La crise économique a hélas continué à produire ses effets néfastes en 2010, avec pour corollaire direct, la baisse de la vente de terrains aux investisseurs même si je me plais à souligner l'attractivité persistante de notre territoire pour de grands groupes comme le géant pharmaceutique JOHNSON&JOHNSON qui a implanté un centre de distribution à Garocentre Sud permettant à terme la création de 120 emplois.

C'est dans ce contexte et celui des perspectives d'une reprise annoncée que l'IDEA a poursuivi la création et la mise en œuvre de nouvelles zones d'activité économique.

La réflexion prospective a été poursuivie au cours de l'année 2010 au sein du Partenariat stratégique composé dans le cadre du Plan de redéploiement économique et social du Bassin de la Haine, rebaptisé « Cœur du Hainaut, centre d'énergies ». Ce travail important a débouché sur la définition de finalités et d'axes stratégiques communs à l'ensemble des acteurs du territoire à l'horizon 2025 ainsi que sur l'identification des actions concrètes à mettre en œuvre.

Le développement durable et les enjeux environnementaux constituent aussi des préoccupations importantes de l'IDEA. C'est dans ce contexte que nous avons développé, au cours de l'année 2010, des actions de sensibilisation tant à l'égard des Autorités politiques que du grand public. Nous avons continué à valoriser le potentiel géothermique de la région et un premier volet du projet ambitieux « Géother-wall » a été concrétisé en 2010 avec le début des travaux d'équipement de la première zone d'activité économique belge raccordée à la géothermie située à l'ouest de Mons en bordure de l'autoroute sur l'axe Bruxelles-Paris.

Par ailleurs, l'IDEA s'est également pleinement investie dans le cadre des appels à projets lancés par le Ministre wallon de l'Économie pour le Plan Marshall 2. vert tant en matière d'éco-zonings que de micro-zones urbaines ou bien encore de halls-relais en zone franche urbaine et d'équipement de nouvelles zones d'activité économique. Plusieurs projets introduits par notre intercommunale ont été sélectionnés après avoir retenu l'attention du Gouvernement wallon. Le développement de ces projets permettra à terme d'augmenter la diversité des terrains proposés aux entrepreneurs et d'accroître l'intégration des préoccupations durables dans la création, l'organisation et le fonctionnement des zones d'activité économique.

En matière d'assainissement, outre l'épuration de plus de 37 millions de m³ d'eaux usées, l'IDEA a poursuivi les travaux d'aménagement de deux nouvelles stations d'épuration à Obourg et Erbisoeul ainsi que les travaux de rénovation/extension des stations de Chapelle-lez-Herlaimont et Saint-Vaast.

Enfin, le Secteur Propreté Publique a quant à lui été marqué, en début d'année, par la réalisation d'un audit général du Secteur portant sur les processus organisationnels et managériaux. Les conclusions de cet audit couplées aux difficultés rencontrées par l'intercommunale ITRADEC en suite de l'incendie de ses installations ont conduit les Administrateurs des deux intercommunales à adopter le principe de la création d'une nouvelle structure mixte de propreté publique. Les objectifs sont avant tout d'améliorer de manière continue la qualité du service rendu au citoyen, d'assurer une maîtrise des coûts pour les communes et de préserver l'emploi existant.

Un marché public a été lancé en fin d'année en vue de désigner un partenaire privé chargé d'assurer le volet opérationnel de la gestion des déchets de la région Mons-Borinage-Centre. La création de cette nouvelle structure devrait se concrétiser au cours de l'année 2011 et sera créée, d'une part, via la scission partielle du Secteur Propreté Publique de l'IDEA et, d'autre part, via l'absorption de l'intercommunale ITRADEC qui sera dès lors dissoute.

Voilà autant de chantiers qui ont mobilisé les services de l'intercommunale et le Conseil d'Administration en 2010. Leur mise en œuvre nécessitera un travail important en 2011.

Le Président,
Pierre TACHENION.

Les chiffres clés de l'année 2010

- **14 ha de terrains commercialisés**, soit la consolidation de 74 emplois, la création de 404 nouveaux postes et un investissement global de près de 48 millions € ;
- **3 nouvelles zones d'activité économique prioritaires** mises en œuvre, soit plus de **120 ha** ;
- **3 nouveaux halls-relais mis en chantier/service** ;
- plus de **7,5 millions de m³ d'eau potable commercialisés** auprès de la SWDE et d'entreprises implantées dans les zones d'activité économique ;
- **37 millions m³ d'eaux usées assainies** avant le rejet vers le milieu naturel ;
- plus de **80.000 tonnes d'ordures ménagères** collectées en porte-à-porte ;
- près de **110.000 tonnes de déchets** divers (inertes, déchets verts, encombrants, etc.) collectés via les parcs à conteneurs ;
- **237 animations scolaires** en matière de prévention des déchets avec plus de **10.000 boîtes à tartines, gourdes ou boîtes à en-cas** distribuées auprès des enfants ;
- **649 collaborateurs** pour l'ensemble des secteurs d'activité.



© Philippe De Gobert

Société coopérative à responsabilité limitée, créée en 1956, l'Intercommunale de Développement Économique et d'Aménagement de la région Mons-Borinage-Centre (IDEA) regroupe 27 communes pour une population totale de quelque 520.000 habitants.

Employant 649 personnes durant l'année 2010 réparties sur plusieurs sites, l'IDEA a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 65,8 millions €.

A l'origine, les communes boraines et du Centre se sont constituées en une Intercommunale pour le démergement de la vallée de la Haine afin de résoudre le problème d'inondations récurrentes provoquées par les affaissements miniers consécutifs à l'exploitation industrielle des houillères. Forte de la solidarité mise en place entre communes, l'Intercommunale s'est donné une nouvelle mission : celle de combattre les difficultés économiques et sociales de la région.

L'IDEA est aujourd'hui une intercommunale multisectorielle, active dans divers domaines d'activités d'intérêt général tels que :

- le développement économique (accueil des investisseurs, aide à l'implantation, etc.) ;
- l'aménagement du territoire (mise en œuvre des zones d'activité économique, réhabilitation de chancres urbains, rénovation urbaine, etc.) ;
- le démergement et la distribution d'eau ;
- l'assainissement des eaux usées ;
- la collecte et la gestion des déchets ménagers ;
- la géothermie ;
- les études et réalisations diverses pour le compte des communes (assistance à la maîtrise d'ouvrage, auteur de projet, etc.) ;
- etc.

Par ses activités multidisciplinaires, l'IDEA contribue au développement économique et à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie des habitants de la région Mons-Borinage-Centre.

L'IDEA se positionne en tant qu'acteur incontournable en vue d'aider les communes à identifier leurs besoins réels et à les assister dans de nombreuses matières pour mener à bien des projets d'intérêt communal d'envergure. L'IDEA agit également comme véritable tremplin pour les investisseurs notamment via les missions d'accompagnement, de conseils spécifiques, d'aide à l'implantation, etc.

L'IDEA ET SES COMMUNES AFFILIÉES



Communes	Population 01/01/10
Total Mons-Borinage	261.551
Total Centre	266.477
Total	528.028

LES ORGANES STATUTAIRES

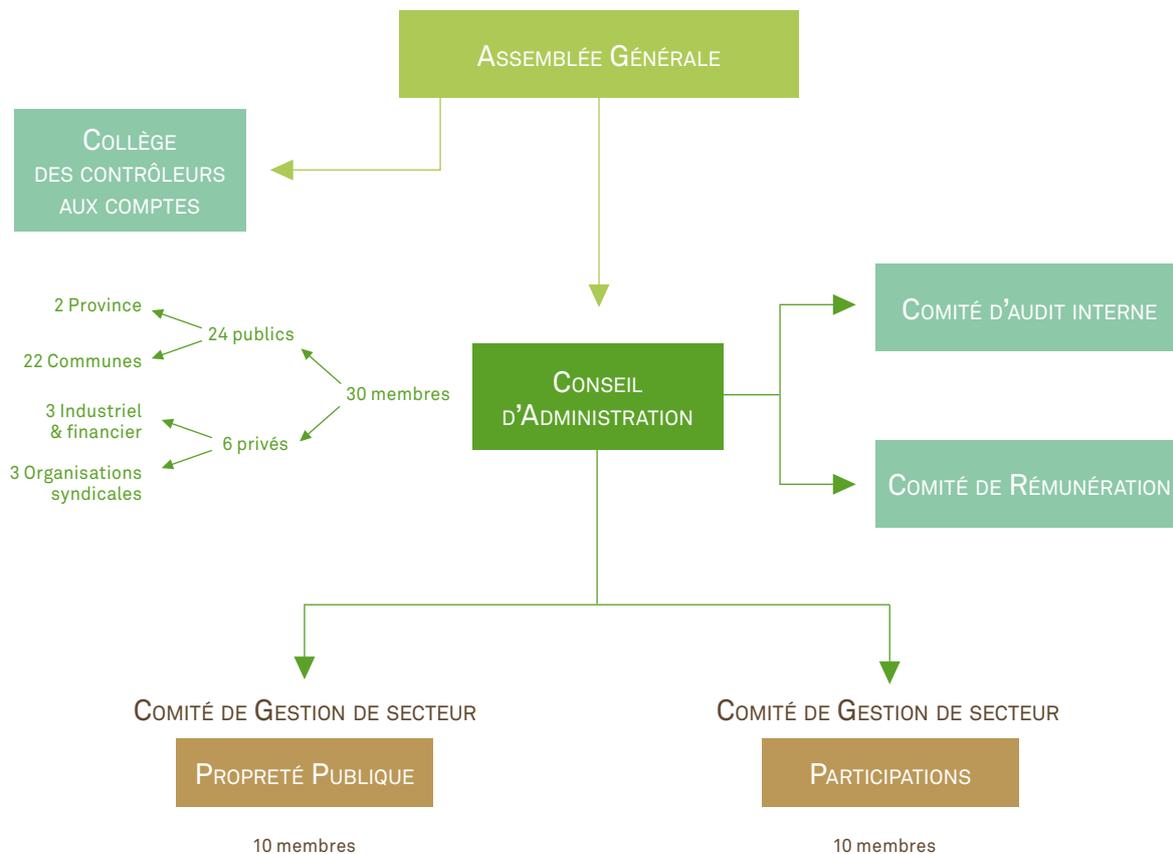
■ PROCESSUS DÉCISIONNEL

Société coopérative à responsabilité limitée, l'IDEA est gérée par un Conseil d'Administration composé de 30 représentants communaux, provinciaux, syndicaux, patronaux, politiques et financier.

L'Intercommunale est structurée en 3 secteurs d'activités :

- **Historique** comprenant le Développement Économique, l'Animation économique, l'Aménagement du Territoire, l'Urbanisme et le Foncier, le Service Études et Réalisations ainsi que les activités relatives à l'Eau ;
- **Propreté Publique** comprenant la collecte des déchets ménagers et la gestion du réseau de parcs à conteneurs ;
- **Participations** comprenant la gestion des participations de l'IDEA dans les divers domaines liés à son objet social ainsi que les participations détenues en l'I.P.F.H.¹ en matière énergétique.

Afin de gérer ces secteurs, des **Comités de Gestion de secteur** ont été créés. Toutefois, le Conseil d'Administration de l'IDEA reste compétent pour les décisions sur la stratégie financière et sur les règles générales en matière de personnel. En outre, le Conseil d'Administration gère le Secteur Historique.



1 - I.P.F.H. : Intercommunale Pure de Financement du Hainaut.

■ COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (liste arrêtée au 25 février 2011)

• PARTS A : 22 ADMINISTRATEURS

Pierre TACHENION ⁽²⁾	Conseiller communal - Dour Président
Philippe FONTAINE ⁽²⁾	Conseiller communal - Manage Vice-Président
Jacques GOBERT ⁽²⁾	Bourgmestre - La Louvière Vice-Président
Philippe DEBAISIEUX	Échevin - Frameries Vice-Président
Eric BAILLY ⁽¹⁾	Conseiller communal - Mons
Benoît DE GHORAIN ⁽²⁾	Conseiller communal - Binche
Carlo DI ANTONIO ⁽²⁾⁽³⁾	Bourgmestre - Dour
Didier DONFUT ⁽²⁾	Conseiller communal - Frameries
Yves DRUGMAND ⁽¹⁾	Conseiller communal - La Louvière
Jacques FAUCONNIER ⁽¹⁾	Bourgmestre - Morlanwelz
Fabrice FOURMANOIT ⁽¹⁾	Échevin - Saint-Ghislain
Jacqueline GALANT ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	Bourgmestre - Jurbise
Jean GODIN ⁽¹⁾⁽³⁾	Échevin - La Louvière
Catherine HOCQUET	Conseillère communale - Mons
Catherine HOUDART ⁽¹⁾⁽²⁾	Échevin - Mons
Pascal HOYAUX ⁽²⁾	Bourgmestre - Manage
Michel HUIN ⁽¹⁾	Conseiller communal - Morlanwelz
Jean-Pierre JAUMOT ⁽¹⁾	Conseiller communal - Binche
Patrick PREVOT ⁽²⁾	Conseiller communal - Soignies
Guy ROLAND ⁽¹⁾	Bourgmestre - Quaregnon
Achille SAKAS	Échevin - Mons
Philippe TISON	Bourgmestre - Anderlues

• PARTS B : 2 ADMINISTRATEURS

Annie TAULET	Députée provinciale - Mons
Bernard LIEBIN	Conseiller provincial - La Louvière

• ADMINISTRATEURS NON ACTIONNAIRES

REPRÉSENTATION DES ORGANISATIONS REPRÉSENTATIVES DES TRAVAILLEURS :
3 ADMINISTRATEURS

Alain DE NOOZE	Secrétaire régional FGTB Mons - Borinage
Jean-Marc URBAIN	Secrétaire fédéral CSC Mons - La Louvière
Ahmed RYADI	Secrétaire régional FGTB Centre

REPRÉSENTATION DU MONDE INDUSTRIEL : 2 ADMINISTRATEURS

François GOUDAILLEZ ⁽³⁾	Administrateur délégué - SBMI
Bernard PIRSON	Directeur - AXIMA CONTRACTING

REPRÉSENTATION FINANCIÈRE : 1 ADMINISTRATEUR

Pascal ANTHONISSENS	Premier Attaché DEXIA BANQUE
---------------------	------------------------------

Jean-François ESCARMELLE	Directeur Général
Axelle DINANT	Secrétaire du Conseil d'Administration

(1) Siège également au Comité de Gestion du Secteur Propreté Publique
 (2) Siège également au Comité de Gestion du Secteur Participations
 (3) Siège également au Comité d'Audit Interne

PARTICIPATION DE L'IDEA DANS LES SOCIÉTÉS ET ORGANISMES

Dans le cadre de son objet, les Directions et Services de l'Intercommunale participent aux travaux des sociétés et organismes suivants :

- Agence de Développement Local (ADL) de Frameries
- ANIMECOH
- AQUAWAL (Association wallonne des producteurs et distributeurs d'eau ainsi que des organismes d'épuration)
- BELGAQUA (Association belge des producteurs, distributeurs et épurateurs d'eau)
- CEBEDEAU (Centre belge d'étude et de documentation de l'eau)
- CHF (Coopérative Hennuyère de Financement)
- Comité de Gestion de la Réserve du Marais de Douvrain
- Comité de Gestion de la Réserve naturelle des Marionville
- Comités Subrégionaux de l'Emploi et de la Formation (CSEF) de Mons et de la région du Centre
- Commission consultative des eaux en Région wallonne
- Commission « Intercommunales » de l'Union des Villes et Communes
- Commission Régionale de l'Aménagement du Territoire (CRAT)
- Commission Sécurité Environnement du zoning de Feluy
- Commission Sécurité Environnement du zoning de Tertre-Hautrage-Villerot
- Commission wallonne des déchets
- Communauté Urbaine du Centre (CUC)
- Communauté Urbaine de Mons (CUM)
- Conseil de Direction du Parc Scientifique Initialis
- Contrat de Rivière de la Haine
- Contrat de Rivière de la Senne
- COPIDEC (Conférence Permanente des Intercommunales de gestion des Déchets)
- Ecomons
- Équipe Technique Intégrée (ETI)
- Etrave asbl
- Etrave sa
- Forum Financier
- FPECH (Fondation pour la Promotion de l'Élevage Chevalin en Hainaut)
- GIE Acenis
- GIE « Valorisation de l'Eau d'exhaure des carrières de Soignies et Ecaussinnes »
- Grand Hornu Images
- Hippodrome de Wallonie (HWM)
- IDE Immo I et II
- IHF (Intercommunale Hennuyère de Financement)
- IMBC Immo Lease
- INISMa
- ITRADEC
- La Maison de l'Entreprise
- Le Grand Large
- MAC'S
- Mons Appui
- Mons Expo
- Mons Rénovation
- Mons Revitalisation
- PACO (Port Autonome du Centre et de l'Ouest)
- Parc Naturel des Hauts-Pays
- PASS (Parc d'Aventures Scientifiques)
- Plate-forme Permanente pour la Gestion Intégrée de l'Eau (PPGIE)
- Pôle Transport et Logistique du Hainaut
- RECYMEX
- RED6
- Régie Communale Autonome de La Louvière
- Régie Communale Autonome Mons Capitale
- Science Parks of Wallonia (SPoW)
- SOCOFE
- SOCOPEX
- SOVADECO
- SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau)
- Spinnova
- Triage-Lavoir du Centre
- VALODEC
- Wallonie Développement

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au sein du Secteur Historique, le Développement Régional regroupe l'ensemble des activités et services assurés par l'Intercommunale qui accompagnent et soutiennent la reconversion et le développement économique et social de la région de Mons-Borinage-Centre.

En ce qui concerne la mise en œuvre du plan de redéploiement économique et social du bassin de la Haine, 2010 a été marquée pour le Partenariat Stratégique local (PSL), dans un premier temps, par la définition des finalités communes à l'ensemble des acteurs du territoire à l'horizon 2025 ainsi que la définition des axes stratégiques et, dans un second temps, par un important travail d'identification des actions concrètes à mettre en œuvre. Par ailleurs, l'appellation du territoire a été repensée ; celui-ci a été rebaptisé « Cœur du Hainaut, centre d'énergies ».

En matière de vente de terrains aux investisseurs, si il est incontestable que les effets de la crise économique ont eu des répercussions sur les ventes enregistrées en 2010, il n'en reste pas moins que l'IDEA, consciente d'une reprise proche, a poursuivi la mise en œuvre de nouvelles zones d'activité économique.

Par ailleurs, le vaste chantier d'équipement financé par le Plan Marshall de la première zone d'activité économique alimentée en géothermie a été entamé en parallèle avec les travaux d'accessibilité du SPW financés dans le cadre des Fonds structurels.

Enfin, dans le cadre du Plan Marshall 2.vert, l'IDEA s'est pleinement inscrite dans les divers appels à projets lancés par le Ministre wallon de l'Économie en matière :

- **d'éco-zonings**, dont les objectifs sont la pérennisation et le développement du tissu économique sur les zones d'activité économique ainsi que l'optimisation de la gestion et de la consommation des ressources ;
- **de micro-zones urbaines**, ayant pour objectif de réinsérer l'activité économique en milieu urbain ;
- **de halls-relais en zone franche urbaine**, destinés à soutenir l'activité économique dans les zones franches en vue de compenser le manque d'attractivité des zones défavorisées en matière socio-économique ;
- **d'équipement de nouvelles zones d'activité économique**, visant à assurer le maintien de surfaces disponibles pour l'implantation des entreprises de manière suffisante sur l'ensemble du territoire tout en assurant le développement de l'intermodalité et le recours à la voie d'eau.

PLAN DE REDÉPLOIEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU BASSIN DE LA HAINE

La dynamique mobilisatrice, enclenchée lors des années 2008-2009 par le biais notamment des divers ateliers et forums organisés, a été confirmée durant l'année qui vient de s'écouler.

En 2010, les acteurs participant, au travers du Partenariat Stratégique local (PSL) coordonné par l'IDEA et des divers ateliers et séminaires, à l'élaboration du plan de redéploiement de Mons-Borinage-Centre se sont projetés dans l'avenir et ont défini de manière collective une vision commune, les axes stratégiques et les portefeuilles d'actions à mettre en œuvre pour le redressement de ce territoire.

Ils ont d'ailleurs décidé ensemble de changer son appellation. Ainsi, le bassin de la Haine, nom utilisé depuis le début de la démarche, est devenu « Cœur du Hainaut, centre d'énergies ».

Cette appellation révèle, entre autres, une des ambitions du territoire, celle de le positionner en tant que territoire durable producteur d'énergies vertes et entrepreneuriales.

Une vision et une véritable stratégie pour le redéploiement du territoire

Au bout de plusieurs mois de travail, entreprises, syndicats, universités, centres de recherche, acteurs politiques et autres portent un projet commun pour le territoire et ont défini collectivement des finalités communes à l'horizon 2025, dont :

- la consolidation d'un seul bassin de vie sur Mons-Borinage-Centre ;
- l'accent mis sur la simplification et l'efficacité des services rendus aux citoyens et aux entreprises ;
- le renforcement de la supracommunalité et des rapports transfrontaliers ;
- la concentration des efforts sur la transition écologique du territoire et sur la rénovation de son cadre bâti ;
- le redéploiement économique et social basé sur des pôles diversifiés tels que les énergies, les technologies vertes, l'agroalimentaire, les matériaux nouveaux, la logistique multimodale, la santé, les services et les TIC ;
- l'ambition architecturale et urbanistique comme image de marque du territoire notamment par la prise en compte des friches en tant que territoires d'audace.

Ces finalités déclinent notamment des 57 « futurs souhaitables » définis par les citoyens réunis lors des forums de 2009.

La définition des axes stratégiques

En mars 2010, le Partenariat Stratégique local a entamé la phase de définition des axes stratégiques permettant d'atteindre les objectifs fixés dans la vision.

Pour ce faire, 6 ateliers prospectifs ont été organisés à Soignies, Honnelles, Saint-Ghislain, Colfontaine, Frameries et Seneffe.

A l'instar de la méthodologie développée avec l'aide de l'Institut Destrée dans les phases précédentes, à l'occasion de 6 ateliers prospectifs, des experts ont confronté leurs propositions de stratégie à l'avis de différents acteurs du territoire.

A l'issue de ces ateliers, un séminaire de capitalisation a permis de croiser les résultats des ateliers et de confronter les propositions élaborées à un panel de 50 personnes venant d'horizon divers.

7 axes stratégiques et 34 portefeuilles d'action découlent de cet exercice.

Identification des actions concrètes

La vision à l'horizon 2025 et les stratégies qui en découlent mettent l'accent sur le potentiel humain, économique et énergétique du bassin urbain et industriel du Cœur du Hainaut et identifient les facteurs permettant de décupler le rayonnement que le développement de cette zone peut apporter aux zones plutôt rurales du reste du territoire.

L'heure est donc à l'identification des actions concrètes et au rassemblement des forces pour leur réalisation.

Si bien des projets concrets ont émergé depuis 2008, il s'agit de les mettre sur la table, de vérifier leur faisabilité au regard des réseaux partenariaux existants ou à créer, des technologies à développer ou des possibilités techniques, foncières et d'expertises existantes. Cette approche visera notamment à positionner le bassin dans les filières économiques et de spécialisation identifiées en cours d'étude à l'échelle régionale, européenne et mondiale.

C'est l'objet du travail des 7 comités stratégiques mis en place en novembre 2010 et qui devra se poursuivre en 2011.

Par ailleurs, l'efficacité des actions programmées étant directement liée au niveau de visibilité et de percolation de l'information à l'intérieur mais également à l'extérieur du territoire, une stratégie de communication ciblée accompagnera la prochaine phase du plan à partir du début de l'année 2011.

Les résultats concrets de ce plan collectif de redéploiement constitueront une importante étape dans la structuration souhaitée de la mutation industrielle et sociétale du territoire en vue de la production, in fine, d'effets durables en termes de création de richesses et d'emplois.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Service Aménagement du Territoire et Urbanisme, le Service Études et Réalisations ainsi que le Service Développement Économique travaillent de concert, avec l'appui des services généraux, pour remplir l'ensemble des missions nécessaires tant à la conception des zones d'activité économique qu'au soutien et à l'accompagnement des candidats entrepreneurs.

Outre les modifications planologiques, les plans et schémas d'aménagement, les plans de reconnaissance et d'expropriation, ces missions englobent également les études et le suivi des chantiers ainsi que l'accueil des investisseurs en guidant ceux-ci dans leur choix d'implantation mais également en accompagnant les entreprises dans des domaines spécifiques tels que le management, les aides publiques, etc. via Info PME. Un soutien est ainsi apporté à la création d'activités nouvelles et au développement des PME existantes.

L'Intercommunale gère aujourd'hui un total de 46 parcs d'activité économique, soit 3.345 ha, dont certains sont spécialisés dans l'accueil d'entreprises chimiques et pétrochimiques, logistiques, scientifiques, etc. Quelque 810 entreprises y sont implantées, totalisant un nombre d'emplois de 21.400 personnes à la fin de l'exercice écoulé.

MISE EN ŒUVRE DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE PRIORITAIRES (ZAEP)

Strépy-Sud

La mise en œuvre de ce parc d'activité économique, le premier de l'Intercommunale à avoir été initié sur la procédure de reconnaissance fixée par le décret du 11 mars 2004 remplaçant la loi de 1970 sur l'expansion économique, s'est poursuivie. La fin des travaux de cette zone de plus de 40 ha est prévue pour le premier semestre 2012.

Soignies / Braine-le-Comte

L'approbation du dossier de reconnaissance par le Ministre Marcourt en date du 18 juin 2010 a permis de clôturer les démarches d'expropriation et de libérer ainsi les terrains pour que, dans un premier temps, le Service public de Wallonie effectue les fouilles préalables à la réalisation des travaux et, dans un second temps, l'IDEA entame les travaux de nivellement et d'équipement de la zone (40 ha) dès le début de 2011. Ces derniers devraient s'achever en juin 2012.

Parallèlement, la Direction des Routes de Mons œuvre au prolongement de la RN57, voirie indispensable à la future organisation de la zone économique dans le cadre du projet retenu au sein du programme « Convergence » des Fonds structurels européens.

Mons (Vieille Haine)

La mise en œuvre de cette zone d'activité économique d'une quarantaine d'hectares sise au nord de l'autoroute E19-E42, entre les échangeurs de Mons et de Jemappes et limitée par le cours d'eau canalisé de la Vieille Haine, a démarré fin 2010. Ce parc d'activité ayant été jugé prioritaire par le Gouvernement wallon, parallèlement au budget de l'équipement propre du parc, des subsides conséquents en vue de l'amélioration de l'accessibilité à la future zone ont été obtenus dans le cadre du programme européen « Convergence » (voir le portefeuille de projets Mons-Ouest : reconversion économique du territoire).

Cette zone sera également la première zone d'activité économique de Belgique raccordée à l'énergie géothermique.

Les permis relatifs aux travaux d'équipement ont été octroyés le 9 mars 2010. Le périmètre de reconnaissance de cette ZAE a été obtenu le 27 avril 2010. Les travaux ont démarré en octobre 2010 et se poursuivront jusqu'à la mi-2012.



Schéma d'organisation - Zone d'activité économique prioritaire de Mons



MISE EN ŒUVRE DES NOUVELLES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE HORS PLAN PRIORITAIRE

Manage : zone d'activité économique dite du « Gibet »

Comme annoncé en 2009, le Conseil d'Administration décide en février de lancer un marché de services relatif à l'éventuelle sectorisation de la ZAE Seneffe Manage ouest dite du « Gibet ». Le secteur de l'agroalimentaire ayant été pressenti, le premier objectif de l'auteur de l'étude est de confirmer cette orientation ou de proposer des alternatives. A la suite de quoi, le prestataire pourrait être amené à étudier les aspects économiques, techniques et financiers du développement de la ZAE. En avril 2010, le cahier des charges et la liste des bureaux consultés sont soumis au Conseil d'Administration, la consultation est lancée en mai.

Le prestataire est notifié en octobre 2010. Les rapports devront être fournis dans le courant du premier semestre 2011.

Parallèlement, en novembre 2010, le Ministre Marcourt lance, sur base d'une décision du Gouvernement wallon d'octobre, un appel à projets relatif à l'équipement de nouveaux parcs d'activités dans le cadre du Plan Marshall 2.vert. Parmi les propositions faites par l'IDEA, en date du 6 décembre 2010, figure l'équipement de cette future zone d'activité économique. Le Gouvernement a approuvé en janvier 2011 la liste des projets retenus parmi lesquels celle-ci, lui octroyant une enveloppe de 10.557.870 € pour son équipement.

Le premier semestre de 2011 sera mis à profit pour élaborer et clôturer les étapes administratives préalables à la mise en œuvre de la zone d'activité économique : à savoir le dossier de reconnaissance et le rapport urbanistique et environnemental requis par l'affectation en zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel de la moitié nord du futur parc.

Enfin, on pourra noter qu'en date du 10 novembre 2010, le Gouvernement wallon a promulgué le décret relatif à la modification des limites communales de Manage et de Seneffe. Le futur parc d'activité tel qu'il sera équipé est donc à présent complètement sur le territoire nord de Manage.

Manage - Scailmont

Dans la continuité des études initiées en 2008 et 2009, le dossier de reconnaissance s'est poursuivi durant l'année 2010. Le dossier complet a été transmis pour avis et approbation du Gouvernement le 15 décembre. La reconnaissance de ce périmètre vers la mi-2011 permettra à la commune de Manage de disposer de 8 ha supplémentaires en zone d'activité économique mixte.

La Louvière - Saféa

Le dossier de reconnaissance économique se poursuit sur le site de « Saféa » à La Louvière, où +/- 17 ha de terrains seront réaffectés à l'industrie.

Ce dossier est étudié en parallèle à celui en cours dans le cadre du portefeuille de projets relatif à la plate-forme multimodale de Garocentre.

FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS

L'IDEA poursuit sa mission de coordination et de suivi administratif des 4 portefeuilles de projets pour lesquels elle est chef de file, et qui sont à présent entrés dans leur phase opérationnelle.

Outre l'organisation et la présidence des comités d'accompagnement et la rédaction des rapports annuels, ce rôle requiert avec l'avancement des projets une réactivité plus grande, afin d'assurer le suivi mais surtout le bon avancement des dossiers régis par des échéances relativement brèves.

Au cours de 2010, deux comités d'accompagnement ont été organisés au siège du Département de la Coordination des Fonds structurels du Service public de Wallonie, le 1^{er} avril et le 25 novembre, au cours desquels ont été abordés chaque portefeuille sous la tutelle des représentants des cabinets ministériels concernés.

1. Développement économique du nord de la région du Centre

Ce portefeuille de projet comprend les 2 projets directement financés par les Fonds structurels « Convergence » pour un budget de 10.977.642,43 € que sont le prolongement de la RN57 porté par le SPW-DG01 et la mise à deux bandes de la Route de la Pierre Bleue portée par la Ville de Soignies. L'apport du troisième projet de création de la zone d'activité économique de Soignies / Braine-le-Comte compose la cohérence du portefeuille mais bénéficie des subsides via le 1^{er} Plan Marshall.

L'IDEA cumule au sein de ce portefeuille les rôles de chef de file, d'assistant à la maîtrise d'ouvrage pour la Ville de Soignies et d'auteur de projet pour l'étude. Ce projet a été ainsi intensément suivi depuis son approbation par le Gouvernement wallon en juillet 2008.



Wallonie



Après la conduite des démarches administratives en 2008 et 2009, l'année 2010 a été consacrée à la réalisation des travaux qui ont débuté le 15 mars 2010 et l'ouverture des voiries a eu lieu le 20 septembre 2010.

Concernant le projet de prolongement de la RN57, l'année 2010 a été mise à profit pour désigner l'entrepreneur en charge des travaux et acquérir les terrains nécessaires à l'exécution des travaux.

2. Seneffe-Manage Ouest : développement économique

Ce portefeuille concerne un projet unique « Mobilité : rue de Tyberchamps, rue du Long tri », destiné à améliorer l'accessibilité à la zone d'activité économique au lieu-dit le « Gibet ». L'IDEA intervient à la fois en tant que chef de file et en tant qu'auteur de projet. Suite à diverses propositions d'aménagement de la voirie, la Commune de Seneffe s'est prononcée sur un avant-projet. Afin de soumettre ce projet aux concessionnaires du sous-sol et gestionnaires de réseaux, une réunion plénière a été organisée en janvier 2010, ainsi qu'une réunion d'information aux riverains. Après consultation des différents intervenants, le projet est finalisé et fait l'objet d'une estimation plus précise qui fera apparaître que l'enveloppe prévue par le cofinancement est insuffisante.

Au cours du Comité d'accompagnement du 25 novembre, il est conclu que la commune de Seneffe prendra contact avec le Ministre afin d'investiguer les possibilités de compléter le financement. Le permis d'urbanisme sera introduit au cours du premier semestre 2011.

3. Plate-forme multimodale de Garocentre

Le portefeuille de projet comprend la mise en œuvre de la trimodalité, l'amélioration de l'accessibilité à la plate-forme, l'aménagement des abords de Saféa et la création d'une voirie touristique de délestage vers l'ascenseur à bateaux n°1.

Les projets relatifs à l'aménagement de la plate-forme multimodale et à l'accessibilité à ses zones de stockage, ayant pour bénéficiaires respectifs le PACO et la DGO2, ont fait l'objet d'un cahier des charges commun. Le marché ayant été notifié début mars 2010, les travaux ont quant à eux débuté en avril 2010. Fin de l'année, les fondations de la dalle de stockage étaient en cours d'exécution et les travaux de gros-œuvre des bâtiments d'accueil et technique en cours de finalisation.

Le coût de la voirie de délestage touristique ayant été sous-estimé dans la fiche-projet, il a été décidé lors du Comité d'Accompagnement du 25 novembre 2010 de dégager un financement complémentaire dans le cadre du programme ordinaire « Parcs industriels » et de confier à l'IDEA la gestion du projet conjointement à l'étude de l'aménagement des abords de Saféa. En fin d'année, une esquisse a été élaborée compte tenu des desiderata de la Ville de La Louvière.

4. Mons-Ouest : reconversion économique

Pour rappel, ce portefeuille vise l'amélioration de l'accessibilité de deux zones économiques, l'une, industrielle, celle de Ghlin-Baudour et l'autre, de type mixte à savoir celle de Mons – Vieille Haine.

En ce qui concerne le parc de Ghlin-Baudour nord, il s'agit de réaliser un giratoire sur la route industrielle en ce compris la reprise de la contre-allée dans le giratoire, les déplacements de conduites diverses et l'éclairage. Ces travaux sont menés par le SPW – DGO1.

Le marché a été notifié début mars et les travaux ont commencé par le déplacement de la conduite de la SWDE. Cela étant fait, l'ordre de service a pu être donné à la mi-avril. La fin des travaux est programmée pour le printemps 2011. Cependant, afin d'assurer l'accessibilité à la zone ainsi desservie, une bretelle d'accès provisoire a été mise en place, et ce, pendant le temps d'attente de l'ouverture du rond-point.

Quant au projet pour l'amélioration de l'accessibilité à la future ZAE mixte de Mons, il vise la mise en connexion directe du futur parc d'activités avec l'autoroute en évitant de ce fait la traversée de zones densément peuplées. Ce projet a été lui-même scindé en deux sous-projets ; l'un vise la création d'un ouvrage d'art sur l'autoroute ainsi que des bretelles d'accès entre les deux échangeurs (cette partie est portée par le SPW – DGO1) ; l'autre, la connexion du futur pont au pôle Initialis - Grands Prés via une voirie et un giratoire à ouvrir, est développé par l'intercommunale.

En ce qui concerne la voirie et le giratoire Initialis, le permis d'urbanisme a été délivré en date du 22 décembre 2009 et l'ordre de service a été donné le 9 août 2010, dès que l'accès à la dernière propriété a été obtenu.

Les travaux ont commencé au second semestre 2010 par le déplacement des impétrants. A la suite de cette phase, qui devrait être terminée fin mars 2011, les travaux de réalisation du giratoire proprement dit pourront commencer. La fin est prévue pour juin 2011.

Quant au projet du passage sur l'autoroute et des bretelles d'accès mené par la DGO1, les différentes parties sont à divers stades d'avancement.

Phase 1 : voirie latérale nord le long de l'autoroute

Le début des travaux est prévu mi-janvier 2011.

Phase 2 : voirie latérale sud le long de l'autoroute

L'ordre de service a été donné le 1^{er} mars 2010. Cependant, la date de début des travaux ne peut être avancée avec précision car elle dépend des emprises toujours en cours.

Phase 3 : pont au-dessus de l'autoroute et rampe d'accès nord

Suite à des problèmes de stabilité, l'étude du pont n'a pu être clôturée en 2010 mais devrait l'être fin du 1^{er} semestre 2011 pour une fin des travaux fin 2012.



Phase 4 : quatre bretelles d'accès et rampe sud d'accès au pont

L'étude des deux bretelles nord et de la rampe d'accès au pont côté sud a permis le dépôt de la demande de permis d'urbanisme (conjointe au pont lui-même) ainsi que le plan d'emprises (bretelle nord-ouest).

L'étude des deux bretelles sud est en cours et devrait déboucher vers la mi-avril 2011 sur une demande pour un complément au permis d'urbanisme initial ainsi que sur une demande d'extension du plan d'expropriation.

IDENTIFICATION DE NOUVELLES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE – PLAN PRIORITAIRE BIS

Dans sa déclaration de politique régionale, le Gouvernement wallon a prévu d'évaluer le plan prioritaire bis, approuvé en juillet 2008, permettant l'inscription de 2.581 ha de nouvelles zones d'activité économique sur le territoire wallon. Cette évaluation, réalisée au cours du second semestre 2010, vise principalement une accélération des procédures en identifiant environ 1.700 ha de terrains à mobiliser à très court terme (équipement des zones dans le cadre du Plan Marshall 2.vert).

Les cinq projets retenus précédemment pour la zone IDEA ont été ainsi analysés de juillet à septembre et quatre d'entre eux ont finalement été maintenus par une décision du Gouvernement wallon le 23 décembre 2010. Il s'agit de l'extension de Garocentre à La Louvière (12 ha), des Bas Prés à Mons (29 ha), l'extension du Crachet à Mons (24 ha) et l'extension de la zone de Soignies (18 ha).

PLAN MARSHALL 2.VERT

Le 3 décembre 2009, le Gouvernement wallon et la Communauté française ont adopté le Plan Marshall 2.vert. Cette politique choisit de confirmer et conforter les mesures du premier Plan Marshall ayant prouvé leur efficacité mais aussi d'intégrer des orientations nouvelles, notamment pour intégrer plus largement la dimension « durable ».

L'Intercommunale s'est inscrite dans les divers appels à projets lancés en 2010 par le Ministre Marcourt en charge des matières économiques dans le cadre de l'axe 4 visant un cadre propice à la création d'activités et d'emplois de qualité qui ont été autant d'occasion de lancer de nouvelles initiatives pour augmenter la diversité des terrains proposés aux entrepreneurs et d'accentuer l'intégration des préoccupations durable dans la création, l'organisation et le fonctionnement des zones :

- les éco-zonings, approche innovante dont les objectifs sont la pérennisation et le développement du tissu économique sur les zones d'activité économique et l'optimisation de la gestion et de la consommation des ressources ;
- les micro-zones urbaines, ayant pour objectif de réinsérer l'activité économique en milieu urbain ;

- les halls-relais en zone franche urbaine, soutien à l'activité économique dans les zones franches visant à compenser le manque d'attractivité des zones défavorisées en matière socio-économique ;
- l'équipement de nouvelles zones d'activité économique, visant à assurer le maintien de surfaces disponibles pour l'implantation des entreprises de manière suffisante sur l'ensemble du territoire. Il s'agit également de développer l'intermodalité et le recours à la voie d'eau.

Les projets retenus dans ces différentes thématiques seront financés dans le cadre du financement alternatif « SOWAFINAL 2 ».

ÉCO-ZONINGS

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Ministre de l'Économie le 7 septembre 2010, le Conseil d'Administration était informé en décembre dernier de la mise à l'étude de deux projets d'éco-zoning sur la zone IDEA, à savoir le zoning de Tertre-Hautrage-Villerot et le zoning de Feluy couplé à celui de Seneffe-Manage.

Pour le projet d'éco-zoning de Tertre-Hautrage-Villerot (notamment initié en vue de la reconversion des sites de Carcoke et de Yorkshire), des pistes de synergies industrielles ayant été dégagées en vue de répondre à l'appel à projets, des groupes de travail ont été mis en place et se sont réunis sur les 6 thématiques listées dans l'appel à candidatures :

- gestion et utilisation de la matière (en ce compris coproduits et déchets) ;
- gestion et utilisation de l'énergie ;
- gestion et utilisation de l'eau ;
- transport de marchandises et mobilité des personnes ;
- aménagement et équipement de la zone et des abords ;
- gestion et animation de la zone.

Pour ce projet, huit entreprises ont souhaité s'inscrire dans un partenariat avec l'IDEA (Yara, Erachem, Advachem, Wos, Shanks, Euloco, Hainaut Tanking et Polyol). La Ville de Saint-Ghislain a également adhéré au partenariat.



Vue aérienne du parc industriel de Tertre-Hautrage-Villerot localisant l'ensemble des entreprises

Une candidature a ainsi pu être déposée sur base de 6 études de faisabilité identifiées par le partenariat et reprises ci-dessous.

1. Étude de détection des synergies industrielles en termes d'échanges de matières et d'énergie

L'objectif est de disposer d'une étude de synergies industrielles sur les deux thématiques « matières et énergie » de façon à développer une vision globale sur la zone. En effet, les flux « matières et énergie » sont deux problématiques étroitement liées et font inévitablement appel à des synergies et à des partages entre industriels voisins. Cette étude pourrait prendre la forme d'une étude de métabolisme des entreprises identifiées sur la zone -type de diagnostic- puis établirait un certain nombre de propositions pertinentes quant à la possibilité de synergies complémentaires (par exemple avec des entreprises du zoning voisin, avec des collectivités proches, etc.) en termes de flux matières et énergie de façon à faciliter au maximum la prise de décision du groupe de projet.

2. Étude de marché suivie d'une éventuelle étude de faisabilité technico-économique relative à l'implantation de serres sur le site de Carcoke

L'objectif consiste, sur base du potentiel énergétique disponible, à mesurer l'intérêt de consacrer des terrains assainis à de la culture sous serres et d'ainsi cibler les investisseurs potentiels.

3. Étude de faisabilité technico-économique de la rationalisation de la consommation de l'eau, du bouclage et de l'épuration des eaux de rejets

L'objectif vise à identifier les possibilités de traitement commun des eaux de rejets. En parallèle, un état des lieux des ressources en eau disponibles et des besoins rencontrés pour les différents usages permettra de définir les meilleures adéquations et déterminera si des bouclages peuvent être mis en place.

4. Étude technico-économique et juridique du développement de la voie ferrée sur le site de Carcoke et étude technico-économique du développement de la voie ferrée et de la darse à Hautrage

L'objectif des études est d'évaluer la faisabilité technique, les montages juridiques, le coût, l'intérêt économique et l'intérêt écologique des projets de développement en transport afin de prioriser le développement de ceux-ci.



Éco-zoning de Tertre-Hautrage-Villerot - Étude liée aux modes de transport

5. Étude de la sécurité routière aux abords du zoning

L'objectif consiste à diminuer le nombre d'accidents, souvent graves sinon mortels.

6. Étude paysagère et environnementale

L'objectif consiste à améliorer l'aspect paysager global du zoning et à renforcer le maillage écologique.

L'ensemble de ces études de faisabilité est estimé à 300.000 € et pourrait être subventionné à 100 % si le projet était retenu.

En ce qui concerne les zonings de Feluy et de Seneffe-Manage, l'objectif visé dans la démarche d'éco-zoning consistait à la base à reconverter de manière optimale le site de BASF et à lancer des synergies entre les entreprises. La réunion organisée par l'IDEA et invitant l'ensemble des industriels de ces zonings n'a pas suscité d'émulation particulière et a plutôt mis en avant le souhait de la part des industriels de mettre en place une « animation » de la zone. D'autre part, vu le caractère très diversifié des entreprises présentes et vu le manque de connaissance respectif des entreprises entre elles, il semblait difficile de concevoir de rentrer un projet pertinent sur Feluy-Seneffe-Manage. Le projet s'est alors réduit à l'étude d'un éco-zoning sur Feluy avec pour seul partenaire Neochim et dans le but principal de travailler sur la mise en évidence du potentiel de la zone tant en termes d'énergies que de transports et d'infrastructures existantes.

Pour le présent projet, la candidature a été déposée sur base de 3 études de faisabilité identifiées par le partenariat et reprises ci-dessous :

1. étude de l'optimisation des transports rail et eau ;
2. étude planologique et urbanistique ;
3. étude de mutualisation des bâtiments pour accueil d'entreprises sur la zone.

L'ensemble de ces études est estimé à 99.000 €.

Ces deux projets, pour lesquels l'IDEA est l'opérateur, ont été élaborés en vue d'être déposés le 31 janvier au Cabinet du Ministre wallon de l'Économie ; le jury devrait se prononcer début 2011 et retenir cinq dossiers pour l'ensemble de la Région wallonne.

Le jury, constitué d'experts, s'est prononcé fin mars et a remis son rapport au Gouvernement wallon qui, en date du 7 avril 2011, a retenu cinq projets d'éco-zoning dont celui de Tertre-Hautrage-Villerot, classé premier, et a marqué son accord sur l'octroi à l'IDEA d'une subvention d'un montant de 285.000 €. Le projet d'éco-zoning sur Feluy a été jugé non recevable car il ne rassemblait pas au moins trois partenaires industriels ; toutefois, moyennant amendements, il pourrait être réintroduit lors du prochain appel à projets.



Micro-zones

Le Plan Marshall 2.vert prévoit la mise en œuvre d'une action spécifique destinée à promouvoir le développement de micro-zones d'activité économique en milieu urbanisé, traduisant une volonté de la déclaration de politique régionale 2009-2014 visant à réinjecter de l'activité dans les pôles urbains.



Site Ubell à La Louvière

Un travail de concertation a été réalisé entre l'IDEA, la direction de l'équipement des parcs d'activité et le Cabinet du Ministre wallon de l'Économie pour définir des critères et affiner les projets proposés qui ont fait l'objet d'un premier classement. L'IDEA a présenté 15 zones lors du dépôt officiel des projets en août 2010.

Le 16 décembre 2010, le Gouvernement wallon a approuvé la liste des projets sélectionnés. Les projets « Boulonneries Boël » et « Ubell » à La Louvière ainsi que « Garage Willems » à Mons ont été approuvés pour un budget subsidié total de plus de 1.700.000 €.

Concernant le site Ubell, la Ville de La Louvière œuvre actuellement à son aménagement suite à son assainissement par la SPAQuE via la réalisation d'un projet global qui comprend une restructuration du bâtiment du hall des expositions via le programme européen « Convergence » 2007-2013 et l'aménagement des abords et du parking dont le Service Études et Réalisations de l'IDEA est auteur de projet. Parallèlement, l'IDEA développe sur ce site une antenne de La Maison de l'Entreprise dans le cadre des fonds d'impulsion du premier Plan Marshall et une micro-zone d'activité en milieu urbain reprise dans le Plan Marshall 2.vert.

En 2010, le Service Aménagement du Territoire et Urbanisme a réalisé le dossier de reconnaissance au sens du décret du 11 mars 2004 de la zone d'activité économique. Le dossier a été introduit au mois de septembre auprès du fonctionnaire dirigeant et devrait être approuvée par le Ministre Marcourt durant le premier semestre 2011. Outre La Maison de l'Entreprise, le site accueillera dans un premier temps deux autres terrains équipés pour l'accueil d'entreprises. Des phases ultérieures permettront d'étendre la zone en fonction de la disponibilité des parcelles contiguës au projet.

Halls-relais en zone franche urbaine

Le 30 septembre 2010, l'Intercommunale a déposé trois projets de halls-relais : la transformation du « Garage Willems » à Mons, « Château Gilson » à La Louvière et la création d'un nouveau hall-relais sur la zone d'activité économique du Crachet à Frameries.

Le Gouvernement wallon a sélectionné le 16 décembre 2010 en parallèle à la démarche micro-zone le projet du « Garage Willems » pour un montant subsidié de 4.783.803,30 €.

Équipement de nouvelles zones d'activité

Afin de poursuivre l'équipement des zones d'activité économique, le Plan Marshall 2.vert prévoit un mécanisme de financement alternatif à hauteur de 170 millions € pour les sites concernés par la période 2010-2014.

Les projets d'équipement du site du « Gibet » à Manage et des « Bas Prés » à Mons ont été retenus par le Gouvernement wallon pour des budgets subsidiés de respectivement 5.328.462 € et de 10.557.870,80 €. La mise en œuvre du site de Mons découle directement du Plan prioritaire Bis sur lequel les services de l'Intercommunale travaillent depuis 2008.

ÉQUIPEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le Service Études et Réalisations, secteur Infrastructure, a réalisé plusieurs études et monté les dossiers nécessaires à la création de nouvelles zones d'activité et à l'équipement des zones existantes.

Il a également assuré la direction des chantiers ainsi que la coordination pour la sécurité et la santé sur les chantiers temporaires et mobiles.

En 2010, le Service a introduit 4 demandes de permis d'urbanisme concernant principalement le nivellement, la création de voiries ou la construction de bâtiments incubateurs d'entreprises dans les zones d'activité économique.

Études

Le Service Études et Réalisations a assuré et contrôlé les projets et programmes suivants dans le cadre de la création et de l'équipement des zones d'activité économique (ZAE) :

- Frameries : aménagement d'une voirie de liaison entre la ZAE de Frameries et la ZAE du Crachet ;
- Frameries : équipement en eau de la rue de la Sucrierie dans la ZAEI ;
- Quiévrain : création d'une voirie entre la voirie de la ZAE de Quiévrain et la rue du 26 octobre ;
- Feluy : équipement de la partie Sud-Ouest de la ZAEI en gaz, haute tension et éclairage public ;

- La Louvière : reprise de l'étude de la voirie d'accès à la zone dite « SAFEA » et aménagement d'une voirie de liaison entre la rue du Gros Saule et la rue Tout-y-Faut ;
- Mons (Vieille Haine) : établissement d'un réseau de chauffage enterré ;
- Manage-Scailmont : extension de la zone, création de voiries et équipements ;
- Feluy : construction d'une station de pompage et d'un château d'eau ;
- Seneffe : aménagement d'une voirie d'accès à la zone dite Gibet « rue du Long tri » ;
- Ghlin : projet de construction d'un nouveau château d'eau.

Chantiers

Outre l'équipement des deux nouveaux halls-relais situés à Manage-Scailmont et Frameries Crachet, le Service Études et Réalisations a contrôlé et dirigé les chantiers suivants :

- Boussu-Miniaux : nivellement, voirie, égouttage et équipements (eau, gaz, haute et basse tension et éclairage public) ;
- Quaregnon : aménagement de voiries de dessertes de la zone et renforcement de l'alimentation en eau ;
- Feluy : extension de la rue Zénobe Gramme et adaptation du projet en fonction des différents acquéreurs ;
- Manage Bellecourt : nivellement, aménagement de voiries équipées et d'un parking pour le Service Propreté Publique du Centre de l'IDEA ainsi que la Commune de Manage ;
- Soignies : chantier de dédoublement de la route de la Pierre Bleue ;
- Strépy-Mon Gaveau : fin du chantier et réception provisoire de l'extension de la ZAE ;
- Feluy : nivellement, déviation et mise sous pertuis de ruisseau, pour la viabilisation de ± 20 ha ;
- Strépy Sud : nivellement, aménagement de voiries, égouttage et équipements en énergie de la ZAE dite « Plat Marais » ;
- Ghlin-Baudour nord : création de voiries équipées ;
- Seneffe-Tyberchamp : aménagement d'une station de pompage d'assainissement ;
- Mons Parc Initialis : aménagement d'un rond-point et d'une voirie d'accès à la future zone de la Vieille Haine ;
- Mons - création de la ZAE dite « Vieille Haine » : aménagement de voiries, égouttage, équipement en eau, haute et basse tension et éclairage public + équipement en énergie géothermique de la nouvelle ZAE ;
- Mons : aménagement d'une station de relèvement de démergement et de pompage assainissement et équipement électromécanique ;
- Ghlin-Baudour-Sud : réhabilitation de la voie ferrée L 242 extension vers la zone trimodale ;
- Soignies / Braine-le-Comte – Création de la ZAE « La Guélenne » : nivellement, voirie, égouttage et équipements divers.

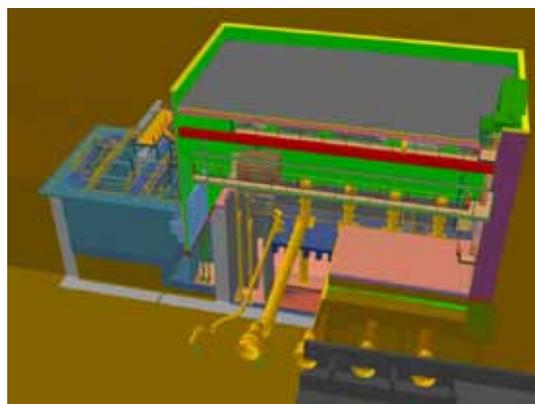


Schéma d'aménagement de la station de relèvement de démergement et de pompage d'assainissement dans la ZAE de Mons Vieille Haine

SYSTÈME D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES (SIG) DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Pour rappel, le programme IDEASIG permet de suivre l'évolution des zones d'activité économique gérées par l'Intercommunale, de l'acquisition des parcelles à l'installation d'une entreprise.

L'encodage des bases de données des options, des bornages, des entreprises et des nouvelles acquisitions et ventes se fait pratiquement en temps réel. La cartographie y relative est mise à jour après chaque Conseil d'Administration de l'IDEA. Ces données nous permettent, entre autres, d'alimenter les inventaires semestriels de disponibilités des parcs d'activités que nous réclame le SPW – DGO6.

Quant au volet « foncier » du système, l'encodage et la cartographie des acquisitions et des ventes anciennes est toujours en cours. Il s'agit d'un travail de longue haleine nécessitant de nombreuses recherches dans nos propres archives ou dans celles d'autres administrations ou auprès de notaires.

GESTION FONCIÈRE DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Une planification des achats de terrain est établie en collaboration avec les Services Développement Économique, Études et Réalisations et Aménagement du Territoire et Urbanisme afin de tenir compte de la demande des investisseurs, des travaux à réaliser, des nouvelles zones à développer, des contraintes liées à l'aménagement du territoire mais également des opportunités qui se présentent.



Afin de procéder aux travaux d'aménagement et/ou à la vente de terrains aux candidats investisseurs, les transferts de propriété suivants, dont la préparation et le suivi sont confiés au Service Foncier, ont été effectués :

Zone d'activité économique - Acquisitions et ventes en 2010

ZAE	Acquisitions (m²)	Ventes (m²)
Bray-Péronnes		10.672
Dour Elouges	435	3.390
Extension Soignies / Braine-le-Comte	315.867	
Frameries Crachet		9.783
Garocentre Sud		69.907
Ghlin-Baudour Sud		10.107
Manage - Faubourg		1.594
Manage Groetembriel		2.892
Manage Scailmont		4.750
Mons - Cuesmes		1.126
Mons -Vieille Haine	337.483	
Parc Scientifique Initialis	23.032	9.898
Quaregnon Brûle		25.545
Saint-Ghislain - Riviérette	3.515	114
Soignies extension Nord - Est		2.919
Soignies Guélenne		3.335
Strépy-Bracquegnies	263	
Total	680.332	156.032

En 2010, le Service Foncier, en collaboration avec les Comités d'Acquisition d'Immeubles, a finalisé les acquisitions nécessaires à l'équipement des zones d'activité

économique prioritaires dite de la « Vieille Haine » à Mons et de Soignies / Braine-le-Comte.

Pour ces deux zones, ce sont plus de 100 ha qui ont été acquis, par l'intermédiaire du Comité d'Acquisition d'Immeubles de Mons, pour un coût total de près de 4.150.000 €.

En outre, le Service Foncier a introduit auprès des services compétents de la Région wallonne les dossiers de primes à l'acquisition pour les zones d'activité économique de Strépy-Sud, Garocentre Sud, Soignies / Braine-le-Comte et Mons (Vieille Haine).

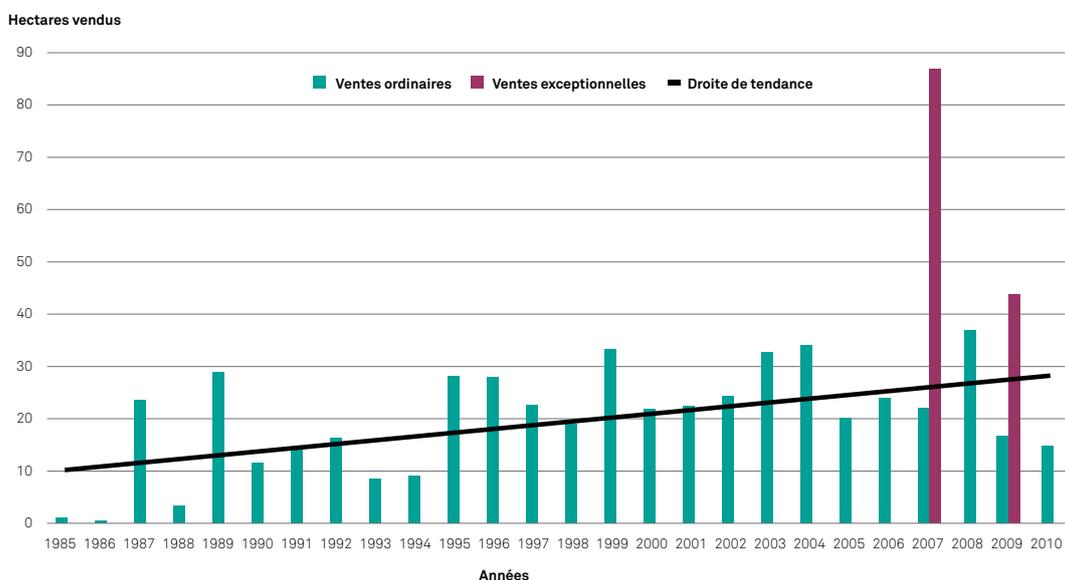
VENTES DE TERRAINS AUX INVESTISSEURS

La crise économique et financière mondiale qui a marqué l'année 2009 avait eu assez peu d'influence sur les ventes de terrains, l'Intercommunale ayant atteint un résultat de 60,59 hectares au cours de cette année-là. Cette crise a été ressentie avec un effet retardateur d'un an. L'année 2010 a ainsi vu l'enregistrement d'un des plus faibles résultats de l'Intercommunale avec une superficie totale vendue de 14,25 hectares, soit à peine 75 % du résultat habituellement espéré.

Dans ce ciel assez sombre, une éclaircie s'est toutefois révélée avec l'arrivée à Garocentre Sud du groupe JOHNSON&JOHNSON qui a acheté un terrain de 7 hectares pour y implanter son nouveau centre de distribution européen.

L'Intercommunale a aussi ajouté deux nouvelles zones à son portefeuille, en fixant les conditions de commercialisation des Miniaux à Boussu et des Anciennes Verreries Fauquez à Braine-le-Comte, portant ainsi le nombre total de zones d'activité économique à 46.

Évolution des ventes de terrains en zones d'activité économique depuis 1985



La superficie vendue se répartit comme suit :

- 05 ha 11 a 74 ca dans la région de Mons-Borinage ;
- 09 ha 13 a 19 ca dans la région du Centre.

Ces cessions sont relatives à :

- 8 extensions d'entreprises existant déjà dans les zones d'activité économique, soit 42 % ;
- 7 transferts d'entreprises existant déjà dans la région mais désirant s'implanter dans une zone d'activité économique, soit 37 % ;
- 4 entreprises nouvelles dans la région, soit 21 %.

La superficie moyenne vendue à une entreprise en 2010 (hors JOHNSON&JOHNSON) est de 40 a 32 ca. La superficie moyenne vendue est donc 50 % plus petite que lors de l'exercice précédent.

ZOOM SUR LES NOUVELLES IMPLANTATIONS

Le Service Développement Économique a ouvert au cours de l'exercice 2010, 341 nouveaux dossiers. Ce chiffre est en régression par rapport à l'exercice 2009 où 369 nouveaux dossiers avaient été enregistrés, ce qui témoigne des effets de la crise. Face au ralentissement économique, les entreprises ont consolidé leur situation avant d'envisager des investissements en immobilier.

Le taux d'acceptation des dossiers, en fonction des critères d'activité, d'emplois ou d'utilisation de la parcelle, est également resté fort bas. Avant la crise, il dépassait les 70 %. En 2009, il a chuté à 57 % et est remonté à 62 % en 2010 avec 213 dossiers acceptés. Ces critères ont été fixés pour garantir une consommation parcimonieuse du sol en fonction d'objectifs de développement économique et social et éviter l'effet d'aubaine d'un terrain vendu à moindre prix par rapport aux autres terrains à bâtir à destination économique de la région. Ceux qui ne rencontrent pas ces critères sont redirigés vers des partenaires pouvant répondre à leur demande.

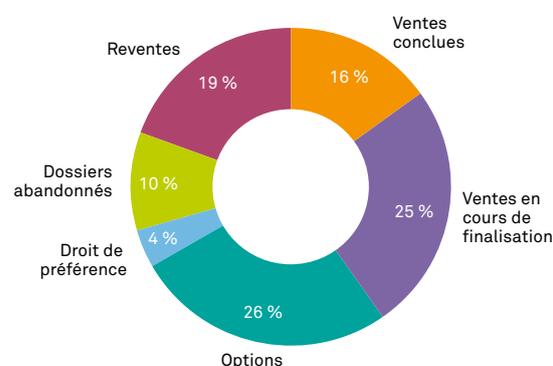
Notons que si les 213 dossiers acceptés avaient tous pu être concrétisés par une vente de terrain au cours de l'exercice 2010, l'Intercommunale aurait pu céder 104 hectares complémentaires en zones d'activité économique.

Les Instances ont, quant à elles, statué sur 118 dossiers, ce qui représente un nombre stable par rapport à 2009. De ces 118 dossiers, 41 % ont abouti sur une vente actée chez le notaire ou sur une décision de vente, l'acte devant intervenir l'année suivante. Ce taux s'inscrit dans la moyenne des années précédentes. La crise économique transparaît dans la répartition entre les ventes actées, dont le taux est faible (16 %), et le taux d'en-cours (25 %) qui, contrairement aux habitudes, est plus bas. En effet, les investisseurs ont été ralentis, dans leur démarche d'achat, lorsqu'ils ne disposaient pas des fonds propres, par une certaine difficulté à avoir accès aux capitaux.

Ce phénomène de taux d'en-cours supérieur au taux de vente est également constaté au moment des changements de période de programmation des programmes européens, lorsque les investisseurs attendent la programmation suivante et les aides à l'investissement qui y sont associées.

Notons que le taux d'abandon est assez faible (10 %) et que par conséquent, si la crise a freiné l'arrivée de nouveaux investisseurs, elle n'a pas automatiquement découragé ceux qui avaient débuté un projet.

Répartition du nombre de dossiers présentés au Conseil d'Administration en 2010



De manière plus détaillée, le tableau ci-dessous reprend les dossiers d'implantation ayant été traités et finalisés par un acte de vente au cours de l'année écoulée. Les 19 ventes finalisées ont permis de consolider 74 postes de travail et de créer 330 nouveaux postes, ce qui représente un total de **404 emplois**. Ces ventes ont par ailleurs généré un investissement de minimum **58.423.993 €**. Tant en ce qui concerne les emplois que les investissements, les chiffres atteignent à peine 50 % de ceux qui ont été enregistrés en 2009.



ZAE ⁽¹⁾	Société	Activité	Emploi	Investissement	C/E/T ⁽²⁾
Bray-Péronnes	Sanigera	Installateur en chauffage central et sanitaires	10	600.000 €	T
Bray-Péronnes	Valvin - ID Color	Import-export de tissus d'ameublement et papiers peints, fabrication de peintures industrielles	18	1.000.000 €	E
Frameries-Cratchet	Murprotec	Traitement contre l'humidité	18	450.000 €	C
Frameries-Cratchet	Socamez/Clair Office	Entreprise générale de nettoyage et services facilitaires	6	295.000 €	E
Garocentre Sud	Janssen Pharmaceutica (Johnson&Johnson)	Entreposage et stockage de produits pharmaceutiques	140	49.700.000 €	C
Ghlin-Baudour Sud	SAT/JUFA	Recyclage de matériaux de chantier	14	150.000 €	C
Manage Faubourg	MC Guillaume	Vente, location et réparation de chariots élévateurs	50	25.504 €	E
Manage-Groetembriel	Comabat	Entreprise générale de construction	4	500.000 €	E
Mons Initialis	Alter Energy	Conseil en énergie	5	350.000 €	T
Mons Initialis	Auriga International	Production et distribution de produits dermatologiques	12	1.762.000 €	T
Mons Initialis	Centre d'étude et de traitement en ophtalmologie	Centre d'expérimentation clinique et de nouveaux produits et techniques en ophtalmologie	8	1.000.000 €	C
Mons-Cuesmes	Bertiaux Denis	Entreprise générale de construction	10	260.000 €	T
Quaregnon	Distri	Entrepôt et centre de distribution de meubles	90	1.000.000 €	E
Quaregnon	Isoka-Isorok	Menuiserie générale	48	501.000 €	T
Quaregnon	Laurence M	Grossiste en emballages alimentaires	4	279.665 €	E
Saint-Ghislain	Le Dauphin	Car-wash	50	1.824 €	E
Soignies	Carrosserie Bois d'Enghien	Carrosserie automobile et paintless dent repair	3	99.000 €	E
Soignies	Pierre Gauthier	Entreprise d'électricité, de chauffage et de location de matériel aux professionnels	10	100.000 €	T
Soignies Nord Est	Transports Massage	Stockage, transport et distribution de pièces et d'accessoires automobiles et cyclistes	4	350.000 €	T
Total			404	58.423.993 €	

D'autre part, en application du Décret sur les Infrastructures d'Accueil d'Activités Économiques, le Conseil d'Administration de l'Intercommunale a dû se prononcer sur la revente de biens acquis antérieurement par des sociétés ayant investi dans une des zones d'activité

économique et qui ont mis fin à leurs activités ou sur la location d'une partie des biens à des tiers. Ces reventes, détaillées dans le tableau ci-dessous, ont permis de maintenir ou de créer 263 emplois supplémentaires et de générer un investissement de 21.324.417 €.

ZAE ⁽¹⁾	Acquéreur	Activité	Emploi	Investissement	C/E/T ⁽²⁾
Dour	DK Trans Logistics	Transport et logistique	4	1.350.000 €	T
Dour-Belle Vue	Parent-Delmotte	Entreprise de construction et de parcs et jardins	3	140.000 €	E
Frameries	Centrale Achat Logistique	Lavoir, centre de repassage, gestion de produits d'entretien	4	40.000 €	T
Frameries	Italy Food Services	Commerce de gros de produits alimentaires européens	3	1.000.000 €	T
Ghlin-Baudour Nord	Biodit BV	Laboratoire de recherche pour la vente d'eaux	1	4.800 €	T
Ghlin-Baudour Nord	Mme MATHIEU	Fabrication et vente de produits alimentaires	3	40.000 €	T
Ghlin-Baudour Nord	Mosselman	Oléochimie	42	1.000.000 €	E
Ghlin-Baudour Sud	Tradecowall	Recyclage de déchets inertes	2	75.000 €	E
Mons-Bois Brûlé	Ecurie Delain	Location de boxes pour chevaux	3	370.000 €	E
Mons-Cuesmes	Autos Fief	Centre de véhicules d'occasion	1	5.000 €	C
Mons-Cuesmes	Henrard	Grossiste en pièces détachées pour spécialistes de l'automobile	24	830.000 €	T
Mons-Cuesmes	Lamarque	Concession motos et scooters	5	590.000 €	T
Mons-Cuesmes	MC Trucks	Vente, réparation et entretien pour poids lourds	8	880.000 €	E
Quaregnon	EK Menuiserie	Fabrication de châssis en PVC	16	300.000 €	C
Quaregnon	MARY Fabrice	Fabrication de charcuteries	3	60.000 €	C
Quaregnon	Sotradel	Menuiserie générale	5	233.617 €	T
Seneffe-Manage	Shoprent	Centre logistique pour EuroShop	85	12.800.000 €	E
Seneffe-Manage	Van Hasselt & Fils	Terrassements, pose de canalisations	17	300.000 €	T
Soignies	Entreprises Bonnier	Transport de marchandises et terrassement	18	409.000 €	E
Soignies	Phanasem	Grossiste en aliments pour bétail	5	437.000 €	E
Soignies	Sébastien BRIATTE sprl	Entreprise générale d'électricité et photovoltaïque	11	360.000 €	T
Strépy-Bracquegnies	Al Techno	Installation de systèmes de sécurité	50	100.000 €	T
Total			263	21.324.417 €	

INITIALIS, PARC SCIENTIFIQUE DE MONS



2010 a vu se concrétiser les implantations suivantes sur le parc scientifique Initialis :

- Alter Energy : conseils en énergie (énergies alternatives, efficacité énergétique) ;
- Auriga : spécialisée dans la R&D et la commercialisation de produits dermatologiques, cosmétiques et de chirurgie esthétique.

En fonction depuis septembre 2010, le « Technological Business Accelerator » - TBA - de l'IDEA a accueilli 7 jeunes entreprises innovantes en croissance : Strategor, Mémoire de Patrimoine, Reaklab, Virtualis, Eonix, Neomytic et Ophiteo.

Le réseau des parcs scientifiques wallons, SPoW, dont fait partie le parc scientifique Initialis a vu la réalisation des actions suivantes :

- organisation de 3 Labinsight, rencontres entre entreprises et laboratoires de recherche, sur les thèmes suivants :
 - protéomique ;
 - mise en forme des matériaux ;
 - conservation des aliments réfrigérés ;
- séances d'échanges de bonnes pratiques entre gestionnaires de parcs scientifiques, organisation de groupes techniques thématiques ;
- partenariats avec l'AWEX et l'OFI pour la promotion du réseau sur les foires et salons internationaux.

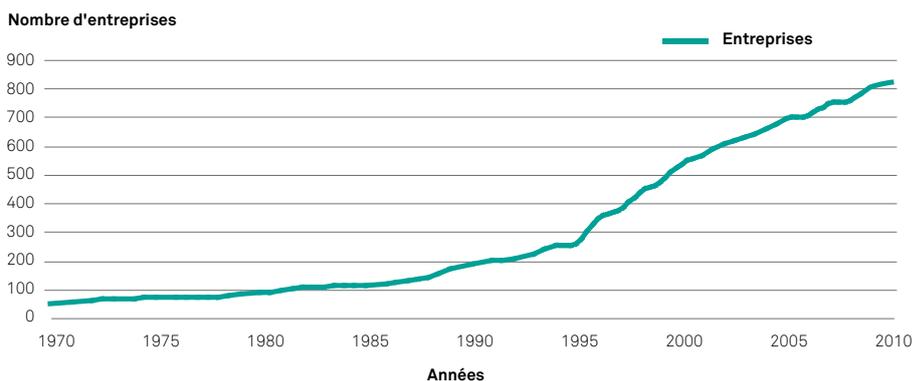


STATISTIQUES DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

En corollaire aux ventes de terrains dans les zones d'activité économique, le nombre d'entreprises installées dans les zones d'activité économique de l'Intercommu-

nale augmente. Cette hausse s'est même accentuée sans jamais se démentir sous l'impulsion des différents programmes européens initiés depuis 1994 par l'Objectif 1-Hainaut. Depuis cette date, le nombre d'entreprises a tout simplement triplé.

Évolution du nombre d'entreprises dans les zones d'activité économique depuis 1970

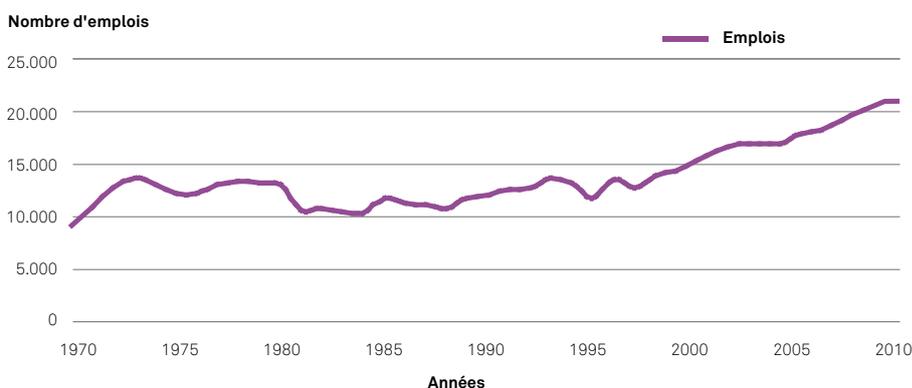


Ce pouvoir d'attractivité de la zone d'activité économique est dû au fait qu'elle constitue un endroit idéal pour l'implantation des sociétés dans la mesure où elle présente des terrains équipés, sur mesure, aisément accessibles, à un prix raisonnable et où les investisseurs qui s'y installent ont toutes les assurances de pouvoir développer leur projet d'entreprise dans des conditions optimales. Ce pouvoir d'attractivité est d'autant plus fort quand la zone d'activité économique présente une certaine spécialisation en terme

d'activité et offre la possibilité d'acquérir une certaine expertise (présence de centres de compétences, de centres de formation, possibilité de développer des réseaux).

En revanche, le taux d'emploi dans ces zones, s'il est aussi en augmentation, ne croît pas dans les mêmes proportions. A période égale, il a à peine été multiplié par un et demi. Le nombre d'entreprises a donc progressé deux fois plus vite que l'emploi.

Évolution du nombre d'emplois dans les zones d'activité économique depuis 1970



Ces chiffres sont révélateurs du changement fondamental du tissu économique sur le long terme. La PME, voire la TPE, est aujourd'hui fortement présente dans les zones d'activité économique alors que jusqu'au début des années 80, les sociétés de plus de 50 personnes étaient majoritairement présentes dans les zonings.

En 1970, les zones d'activité économique gérées par l'IDEA comptaient encore 43 % d'entreprises dont l'effectif dépassait les 100 personnes. Les entreprises de moins de 50 personnes ne représentaient que 33 % des occupants des zones. En 2010, les entreprises de plus de 100 personnes représentent 6 % des sociétés présentes dans

les zones d'activité économique alors que 88 % de ces sociétés sont des entreprises de moins de 50 personnes. Le rapport de force a ainsi été totalement inversé.

Cette modification structurelle de l'économie a obligé l'Intercommunale à repenser les plans d'aménagement. Les zones d'activité économique ont parallèlement évolué vers des espaces plus petits mais plus nombreux et surtout plus proches du potentiel endogène, à proximité des grands axes de communication. Dans certaines zones d'activité économique, l'Intercommunale a dû diviser en petites surfaces des terrains plus vastes réservés jadis à l'accueil de grandes entreprises. Vu cette multiplication de voiries, l'équipement des parcs, à superficie égale, nécessite des investissements financièrement plus importants que par le passé.

Afin de répondre à cette demande de terrains toujours plus petits, l'Intercommunale a orienté le développement de l'offre foncière vers la conception de micro-zones permettant de mettre à la disposition d'investisseurs des terrains de moins de 1.000 m². En attendant que cette offre soit disponible, elle oriente les investisseurs dont l'activité est compatible et complémentaire, et que cela intéresse, vers des solutions de mitoyenneté.

Depuis 2000, les investissements en matière de zones d'activité économique se veulent également plus qualitatifs et inscrits dans une démarche de développement durable en intégrant des réseaux d'égouttage séparatifs, des bassins d'orage comportant la notion de plan d'eau permanent et naturel ainsi qu'une mobilité douce.

Le premier pourvoyeur de main-d'œuvre dans les zones d'activité économique reste incontestablement le secteur

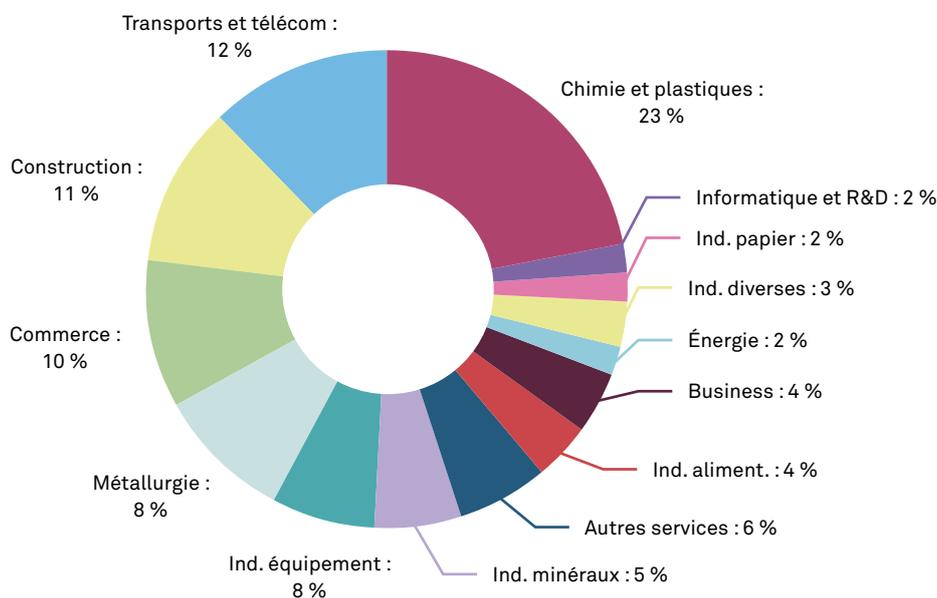
de la chimie et de ses dérivés avec des zones spécialisées comme Feluy et Tertre-Hautrage-Villerot ou des zones offrant de grandes parcelles comme Ghlin-Baudour ou Seneffe-Manage. Ce secteur emploie 23 % des effectifs présents dans les zones d'activité économique. L'emploi est resté globalement stable dans ce secteur au cours du dernier exercice. La région a, certes, vu la fermeture de BASF à Feluy mais la perte d'emploi y relative a été compensée suite aux investissements en recherche ou production d'autres entreprises telles DOW CORNING à Seneffe.

Le secteur de la chimie est suivi, avec ses 12 % de l'effectif global, par le secteur du transports et de la logistique, fortement présent dans la zone de l'Intercommunale au départ de Garocentre et des zones industrielles traversées par la dorsale fluviale wallonne ou reliées au rail. Ce secteur a été fortement touché par la crise mais l'emploi, dans la zone de l'Intercommunale, a augmenté de 173 unités, suite, entre autres, à l'arrivée du groupe JOHNSON & JOHNSON.



Le troisième secteur le plus représenté dans les zones d'activité économique est celui de la construction avec 11 %. En ce qui concerne la demande de terrains en zone d'activité économique, le secteur de la construction arrive d'ailleurs en tête des demandes (17 % des dossiers) et devance le transport et la logistique et le commerce de gros (14 % des dossiers ex aequo).

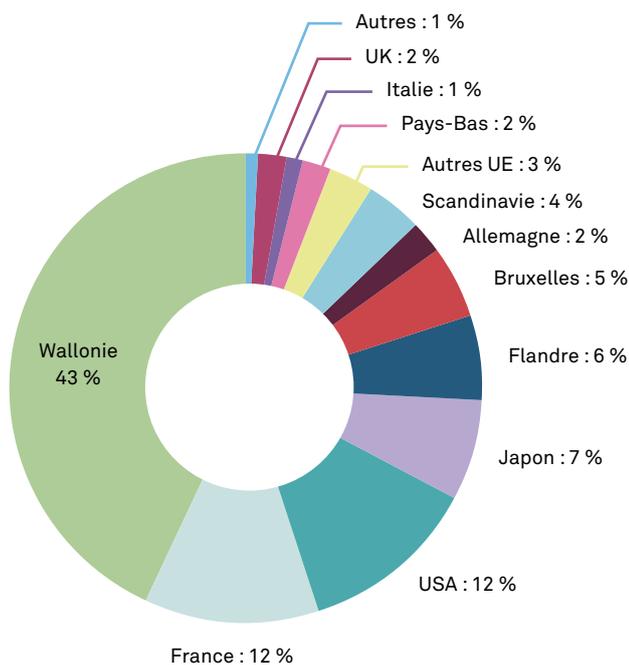
Activité des entreprises dans les zones d'activité économique de l'IDEA
Répartition sur base de l'effectif employé en 2010





L'emploi créé dans les zones d'activité économique gérées par l'Intercommunale reste avant tout un emploi local ou régional (dans le sens où l'investisseur est issu de la Région wallonne) avec 43 % de l'effectif occupé. Cela signifie donc que 57 % de l'emploi a été créé par des sociétés extérieures à la Région wallonne, soit dans le cadre d'une première installation, soit dans le cadre de la reprise d'une société existante. Ce phénomène se justifie par les réussites engrangées par l'Intercommunale, en collaboration avec l'Agence Wallonne aux Exportations et aux Investissements étrangers, dans les dossiers d'implantation d'entreprises d'origine étrangère. Il démontre une certaine attractivité des régions de Mons-Borinage et du Centre aux yeux des investisseurs étrangers. La France et les USA sont ex aequo les premiers investisseurs étrangers avec plus de 2.500 employés chacun, suivis par le Japon.

Origine des entreprises dans les zones d'activité économique de l'IDEA
Répartition sur base de l'effectif employé en 2010



HALLS-RELAIS, STRUCTURES D'HÉBERGEMENT



Technological Business Accelerator - Parc scientifique Initialis de Mons

Le patrimoine de l'Intercommunale en matière d'infrastructures à destination économique s'est encore accru en 2010 avec l'arrivée du « TECHNOLOGICAL BUSINESS ACCELERATOR » (TBA), au terme des travaux de rénovation et d'aménagement de l'ancien bâtiment TELINDUS, sur le parc scientifique Initialis à Mons. Cet immeuble abrite aujourd'hui le Microsoft Innovation Center (MIC), un centre de formation de Technocité et le « Technological Business Accelerator » de l'IDEA. Ce dernier consiste en l'aménagement et la location de 14 unités de bureaux indépendants orientés vers le secteur des technologies informatiques et multimédia.

L'Intercommunale compte ainsi, en matière d'infrastructures à destination économique, 16 bâtiments répartis comme suit :

- 10 halls-relais (59 modules distincts) orientés vers l'artisanat, l'imagerie, l'informatique ;
- 3 halls-relais (25 modules distincts) spécialisés en logistique ;
- 1 centre de services auxiliaires (16 modules distincts) pour la logistique ;
- 2 incubateurs (16 modules distincts) dont un est dédié au secteur de la chimie et l'autre au secteur des télécoms.

Ce patrimoine sera amené à encore s'accroître en 2011 et 2012 avec l'arrivée sur le marché de deux halls-relais supplémentaires (Manage Scailmont et Frameries Crachet) et la prochaine implantation de La Maison de l'Entreprise sur le site Ubell à La Louvière.



Hall-relais de Manage-Scailmont

Les bâtiments-relais sont destinés à favoriser l'implantation d'entreprises durant la période nécessaire à l'étude et aux perspectives de développement durable de leurs activités pour leur permettre ensuite d'ériger ou d'aménager un immeuble adapté à leurs soins. Les bâtiments-relais sont incontestablement un produit à succès et leur taux d'occupation flirte fréquemment avec les 100 %.

Les prises en occupation au cours de l'année 2010 ont généré la création de 97 emplois nouveaux et un investissement de 881.000 €.

Toutefois, le taux d'occupation en 2010 a été de 80 %. Cette baisse dans le taux d'occupation est due au lancement du TBA en fin d'année et à la chute dans l'occupation des bâtiments logistique, dont le secteur d'activité a fort souffert de la crise économique.

Hall-relais	Société	Activité	Emploi	Investissement
Binche-Hupin	Alkar Technology	Secteur des matériaux composites	S0	S0
Dour	IDEA Consulting	Bureau d'études et atelier de développement de composants pour les portes de garage	1	6.000 €
Frameries	AFHIM Aissa	Grossiste en linge de maison	1	20.000 €
Garocentre Administratif	Ets Pierard	Vente de matériel divers pour le traitement des eaux	1	15.000 €
Garocentre I	FMB Benelux	Stockage de vaisselle jetable et accessoires	1	5.000 €
Mons-Incubateur	BHC	Services en informatique, ingénierie logicielle	5	S0
Mons-Incubateur	Géoconsulting	Études de marché et géomarketing (consultance)	5	2.000 €
Mons-Incubateur	Kysoh	Conception, vente et marketing de jouets interactifs	11	S0
Mons-Initialis	Fishing Cactus	Développement de logiciels informatiques	12	11.000 €
Mons-Initialis	Mielabelo	Consultance commerciale, systèmes d'information et développement durable	25	S0
Mons-TBA	Eonix	Développement de softwares	4	50.000 €
Mons-TBA	Mémoire de Patrimoine	Numérisation du patrimoine bâti	5	700.000 €
Mons-TBA	Néomytic	Services et développements informatiques	4	5.000 €
Mons-TBA	Ophiteo	Service, développement et formation, Green IT	2	5.000 €
Mons-TBA	Réaklab	Développement de sites Internet	2	15.000 €
Mons-TBA	Stratégor	Gestion d'infrastructures informatiques	4	44.000 €
Mons-TBA	Virtualis	Studio virtuel, scénographie, numérisation	2	S0
Soignies	Synergies Tech	Installations électriques industrielles	12	3.000 €
Total			97	881.000 €

S0 : Sans objet



INFO PME



Info PME a été créée par l'IDEA pour assurer une mission d'accompagnement spécifiquement destinée aux PME et TPE des régions de Mons, du Borinage et du Centre.

Cette nouvelle appellation de la cellule, ainsi que les différents outils développés (brochure de présentation, rolls-up, logo) définissent clairement les services d'accompagnement spécifiquement destinés aux PME des régions de Mons, du Borinage et du Centre.

Info PME fournit gratuitement aux entreprises un accompagnement permanent, général ou spécifique, dans l'accès aux incitants publics, la recherche de financements ou encore un support au management par le biais de conseils personnalisés.

Depuis 16 ans, Info PME s'est engagée dans la promotion d'entreprises de la région via des participations collectives à des salons professionnels internationaux.

Sensibilisation et information des entreprises

Dans le cadre de l'action de sensibilisation des entreprises, 183 contacts ont été établis par les ressources propres d'Info PME. Ils ont débouché sur des interventions ponctuelles ou plus extensives des gestionnaires de projets.

Info PME a organisé, tout au long de l'année 2010, des séances d'information et ateliers traitant des sujets tels que les incitants publics, les aides à l'Emploi et à la Formation ou encore des sources de financement pour les entreprises et indépendants. Ces séances ont été suivies par 341 entrepreneurs de la région de Mons-Borinage-Centre.

Accompagnement individualisé des PME

Info PME intervient en apportant son appui, de façon individuelle, aux entreprises dont un besoin lié à l'existence d'un incitant public, de toute nature, a été détecté. Cet accompagnement vise essentiellement les dossiers relatifs aux lois d'expansion économique, principalement les primes à l'investissement, mais également l'introduction de demandes visant d'autres dispositifs mis en place par la Région wallonne.

Pour l'exercice 2010, 127 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé dans l'introduction et le traitement de leur dossier d'aides publiques. Plus précisément, 69 dossiers ont porté sur les primes à l'investissement dont 39 ont été concrétisés.

Actions pilotes TIC

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) jouent un rôle décisif dans l'amélioration des performances des organisations et dans leur développement. L'intégration des TIC est donc devenu un enjeu clé pour les gestionnaires d'entreprises. Consciente de ces évolutions et des besoins des PME dans leur démarche d'appropriation des TIC, Info PME propose aux entreprises :

- une information et une guidance en matière d'aides aux TIC de la Région wallonne (prime à la création d'un site E-business, prime et agrément RENTIC) ;
- un accompagnement pour l'introduction d'un dossier lié aux aides TIC ;
- une consultance en matière de TIC (site e-commerce, Internet, logiciels libres, sous-traitance, ...) ;
- la réalisation de capsules audiovisuelles de promotion de leurs activités.

LA MAISON DE L'ENTREPRISE



Créée en 1996 à l'initiative des intercommunales IDEA et IDETA, La Maison de l'Entreprise - LME - est un Centre d'Entreprise et d'Innovation dont la vocation est de favoriser la création et le développement d'entreprises dans des secteurs novateurs.



Les services prodigués par LME ont pour ambition de répondre aux besoins concrets des Créateurs d'Entreprise, des Start-Ups, des Spin Offs et des JEI (Jeunes Entreprises Innovantes) et appartiennent aux catégories principales suivantes :

- la préparation des porteurs de projets dans la **structuration de leurs idées et de leur projet** ;
- l'accès au financement des projets via l'accompagnement dans la **rédaction d'un plan d'affaires et le coaching individualisé à la présentation de nature spécifique** ;

- **l'hébergement** dans un des Business Innovation Centres ;
- la mise en place de **partenariats** (financiers, technologiques, etc.) dans le cadre de la croissance de l'entreprise ;
- la **sensibilisation** au design, à la créativité, au secteur IT et au développement durable.

Les résultats 2010, sur la zone de couverture de LME, i.e. Mons, Borinage, Centre et Wallonie Picarde, se retrouvent ci-dessous :

Nature des interventions	
Projets détectés	184
Entreprises hébergées	28
Plans d'affaires	60
Conseils et soutiens spécifiques	191
Entreprises créées	40
Entreprises consolidées	128
Emplois créés	107
Emplois consolidés	234

En 2010, LME a également poursuivi la mise en œuvre des actions déposées dans le cadre des programmes **Feder Convergence** et **Interreg IV** :

Accompagnement de créateurs, de starters et de JEI

- **Accompagnement ponctuel des projets** : projets de création, financement, bourse de préactivité, bourse innovation, etc.
- **Montage de dossiers R&D DG06** : accompagnement personnalisé des entreprises sur les aspects liés à la recherche et au développement.
- **Hébergement** : infrastructures d'accueil offertes dans les 4 Business Innovation Centres de La Maison de l'Entreprise et services particuliers : accueil personnalisé, locaux sécurisés, matériel commun, salles de réunion équipées, etc.
- **Plans d'affaires** : accompagnement des créateurs et JEI dans la rédaction d'un plan d'affaires intégral d'un nouveau projet.
- **Entrepreneur Boostcamp** : coaching de porteurs de projets technologiques organisé en collaboration avec le Microsoft Innovation Center (MIC) dans lequel LME assure le volet « accompagnement Business Plan et viabilité » et le MIC le volet « coaching technique ».

Différenciation entrepreneuriale en amont

A. Design

Dans le cadre du programme Convergence, un accent particulier a été mis sur la sensibilisation des entreprises au Design comme élément de valeur ajoutée, notamment

par le biais d'entretiens individuels avec les entreprises. L'accompagnement spécifique dans l'intégration du design a quant à lui été effectué dans le cadre du programme Interreg IV TRIPOD.

B. Créativité et innovation

Le programme Créazoom se fonde sur des ateliers de présentation d'outils créatifs qui sensibilisent créateurs et JEI à l'implantation d'une démarche créative en interne.

C. Recours aux TIC

La collaboration a été intensifiée avec le Service Info-PME de l'IDEA afin de promouvoir son action pilote dite IT auprès des entreprises clientes de LME. Les JEI ont ainsi pu bénéficier de la réalisation de films de promotion de leurs activités.

Partenariat inter-entreprises

Les Jeunes Entreprises Innovantes ont été sensibilisées à la valeur ajoutée des partenariats dans le cadre de leur développement et de leur diversification, notamment par le biais de contacts individuels mais également via l'organisation de **LME Coffee Corners** au cours desquels les échanges inter entreprises ont été favorisés et démultipliés. Les mises en contact induites ont ensuite été organisées afin de formaliser les partenariats détectés.

L'initiative d'incubation croisée avec des incubateurs chinois – China Welcome Offices –, mise en place en collaboration avec l'Awex, a été poursuivie en 2010 ; des entreprises belges bénéficient ainsi d'un espace d'incubation en Chine afin de tester ce marché. En contrepartie, un espace du Business Centre LME de Mons a été réservé aux entreprises chinoises soucieuses de tester le marché européen.

Accompagnement au financement par des Business Angels¹

Le travail de sensibilisation aux financements réalisés par des investisseurs privés a été poursuivi et l'accompagnement des entreprises et leur coaching dans le montage et la présentation de leur dossier a pris sa vitesse de croisière avec 12 dossiers finalisés.

CTE GO/KMO

Dans le cadre de l'IC Interreg IV, Projet CTE Go KMO, LME est le partenaire de l'innovation des entreprises qui souhaitent développer leurs activités industrielles et commerciales dans le Nord de la France et en Flandre.

Les axes suivants ont ainsi été abordés :

- l'implantation d'une entité juridique en France ;
- la commercialisation d'un produit ou d'un service ;

1 - **Business Angels** : investisseurs privés dotés d'expertise et de fonds, prêts à investir leur argent dans des projets de start-ups.



- le développement d'un partenariat ;
- la protection sociale, etc.

LME accompagne également les entreprises sur des salons à vocation commerciale et technologique et leur donne accès à un catalogue d'opportunités transfrontalières.

IODDE

Afin d'aider les entreprises à maîtriser leurs démarches d'innovation durable, le programme Interreg IV IODDE, dans lequel LME est intégrée, organise des séminaires destinés aux chefs d'entreprise pour évoquer avec eux les enjeux et les opportunités d'affaires liés au développement durable. Les entreprises qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche peuvent également être accompagnées, notamment pour trouver du financement, pour monter des dossiers d'aides, pour créer des relations en réseau, etc.

Les initiatives développées par LME en matière de **promotion de l'esprit d'entreprendre** ont été poursuivies en 2010 autour des deux initiatives suivantes :

Le concours d'idées « **Esprit, es-tu là** » accompagne les étudiants du supérieur dans leurs démarches induites par la sensibilisation à l'esprit d'entreprendre et ambitionne de susciter les vocations entrepreneuriales parmi la communauté académique.

Les étudiants impliqués par LME peuvent déposer leurs idées d'entreprise et bénéficier d'un coaching de 3 jours en situation réelle de création d'entreprise. Des visites interactives des Business Innovation Centres de LME sont organisées pour les étudiants des universités et écoles supérieures de la région qui ont l'occasion d'y rencontrer de jeunes chefs d'entreprises afin de discuter de leur expérience dans la création de leur société.

L'UMons Entrepreneur est un cycle de modules pratiques proposés aux étudiants des établissements supérieurs pour les immerger dans le monde de la création d'entreprise. Organisé en collaboration avec l'UMons, il est tout spécialement destiné aux étudiants qui envisagent la création d'entreprise ou ont simplement le goût d'entreprendre.

L'approche retenue est axée sur des témoignages d'entrepreneurs et sur des interventions d'experts de terrain qui complètent la vision plus théorique des cours du cursus classique.

Enfin, dans le cadre de sa désignation, par le Gouvernement wallon, comme Structure Locale de Coordination de l'Ouest du Hainaut, LME a poursuivi son rôle de coordination et d'animation des 8 opérateurs de stimulation économique (CCIH¹, HD², UCM³, IEG⁴, IDETA, IDEA, les ADL⁵ et LME).



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

Au cours de l'année 2010, le Service Aménagement du Territoire, Urbanisme et Foncier a entamé son processus d'évaluation des actions menées sous son plan stratégique triennal 2007-2010 afin d'orienter le suivant, compte-tenu de la réalité du terrain, du contexte économique et des besoins identifiés.

Le Service Aménagement du Territoire et Urbanisme a poursuivi ses missions d'auteur de projet en urbanisme en développant une approche intégrée de plus en plus indispensable et, notamment, en associant régulièrement le Service Études et Réalisations aux réflexions.

Les synergies ont également été renforcées avec le Service Développement Économique, le Service Exploitation, le Service Juridique, le Service Financier, ... et ont constitué un atout qui a permis de répondre de manière efficace à divers appels à projets : chancres urbains, écozonings, micro-zones, etc. Tant l'évolution de la législation que celle du contexte socio-économique exigent des visions multidisciplinaires ; le Service Aménagement du Territoire et Urbanisme s'est adapté à ce besoin de transversalité et tente ainsi d'offrir un service compétitif correspondant à la demande.

Au-delà des échanges en interne, le Service Aménagement du Territoire et Urbanisme continue à collaborer avec le bureau Espace Environnement, spécialisé en participation citoyenne et en environnement, principalement en vue de poursuivre les projets de rénovation urbaine.

En parallèle aux missions ponctuelles, les dossiers de longues haleine tels les projets Feder sont suivis avec la rigueur et la méthodologie nécessaires.

IMPLICATION DE L'IDEA DANS LE RENOUVEAU URBAIN ET L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Réhabilitation de chancres urbains – Fonds issus de l'activité Câble

Suite à l'appel à projets lancé auprès des communes du sous-secteur III.C en mars 2009, 22 projets ont été adressés à l'IDEA. En janvier 2010, quatre d'entre eux ont été retenus en priorité 1.

Intitulé	Commune	Superficie
Ancien UNIC	Quaregnon	14 a 00 ca
Ancienne brasserie d'Erbisoeul	Jurbise	1 ha 48 a 00 ca
Ferme à Péronnes	Binche	24 a 77 ca
COPROLEC	Estinnes	36 a 20 ca

Au cours de l'année, les services de l'IDEA ont procédé aux estimations techniques et financières approfondies nécessaires à leur évaluation, ainsi qu'aux investigations foncières nécessaires à leur éventuelle acquisition. A cet effet, en avril puis en mai 2010, le Conseil d'Administration procède à la désignation d'un notaire pour chacun des projets pour gérer les transactions de l'intercommunale à l'avenir. En juin 2010, au vu des premières estimations, il est établi que les deux projets de Quaregnon et Jurbise doivent être approfondis pour pouvoir faire l'objet d'un plan financier réaliste.

Le secteur de l'immobilier répondant à des codes spécifiques, l'IDEA a lancé un marché de services portant sur la désignation d'un agent immobilier afin qu'il apporte son expertise à l'Intercommunale dans la définition du programme de construction et qu'il prenne en charge la commercialisation des logements construits. La société Alpinmo a ainsi été désignée en décembre 2010.

I. Ancienne Brasserie d'Erbisoeul – Jurbise

D'une superficie de 1 ha 48, cette parcelle est située à proximité de la gare d'Erbisoeul qui permet de rejoindre Mons, Bruxelles et Ath. Ancienne brasserie attachée à la ferme voisine, le site a été transformé en dépôt d'engrais jusqu'à il y a quelques années.

En raison du stockage d'engrais, l'IDEA a procédé à une étude historique afin d'estimer les risques de pollution du site. Les conclusions de cette étude recommandent le recours à une étude d'orientation. Le Service Études et Réalisations de l'IDEA a envisagé divers scénarii de mise en œuvre, permettant ainsi d'évaluer les contraintes et opportunités du site. Parallèlement, le Service Foncier a entamé les négociations en vue procéder à l'acquisition du bien. Etant donné le bon climat favorable dans lequel se sont déroulés les négociations et au vu de la conclusion de l'évaluation de pollution, celles-ci devraient aboutir début 2011.

II. Ancien UNIC – Quaregnon

Situé sur la place de Quaregnon, rue du Village, cet ancienne surface commerciale constitue un chancre depuis des années. La parcelle est étroite, 14 a, située en contexte très urbain, caractéristique du Borinage. Au regard du contexte foncier local, le bien n'apparaît pas comme une opération attractive, c'est pourquoi, la Commune de Quaregnon souhaite intervenir et assainir ce chancre.

Restée sans réponse quant aux subsides à l'acquisition via l'opération de rénovation urbaine du Quartier Carnot, la Commune de Quaregnon a finalement décidé de prendre à sa charge l'acquisition du bien afin de garder la maîtrise



foncière, ayant trouvé un accord avec le propriétaire. Les services de l'Intercommunale ont procédé aux premières esquisses, afin d'établir, courant 2011, l'étude de faisabilité avec le concours de l'agence immobilière désignée.

Rénovation urbaine du centre d'Hornu

Suite à la clôture de l'étude de rénovation urbaine d'Hornu en 2009, la Commune de Boussu ayant transmis le dossier complet au Gouvernement wallon est en attente de l'approbation du périmètre et de l'étude dans son ensemble pour commencer concrètement son programme de rénovation.

Le Service Aménagement du Territoire et Urbanisme a été sollicité en novembre 2010 pour présenter en partenariat avec la Commune le projet à la Commission régionale d'aménagement du territoire.

Rénovation urbaine du centre de Quiévrain

Le Service Aménagement du Territoire et Urbanisme de l'IDEA a été désigné en mars 2008 par la Commune de Quiévrain afin de mener à bien l'étude de rénovation urbaine de son centre. Les années 2009 et 2010 ont été consacrées à l'élaboration du diagnostic, des objectifs et du programme d'action et à travailler sur le projet d'aménagement à proximité du centre d'animation présenté en page 37.

SCHÉMAS, PLANS ET PROJETS D'AMÉNAGEMENT

A. Schémas de structure et règlements communaux d'urbanisme (RCU)

Manage

Suite à leur approbation par le Conseil communal en date du 23 février 2010, le schéma de structure communal de Manage ainsi que sa déclaration environnementale ont été transmis au Gouvernement wallon. Le schéma est finalement entré en vigueur en date du 14 juillet 2010.

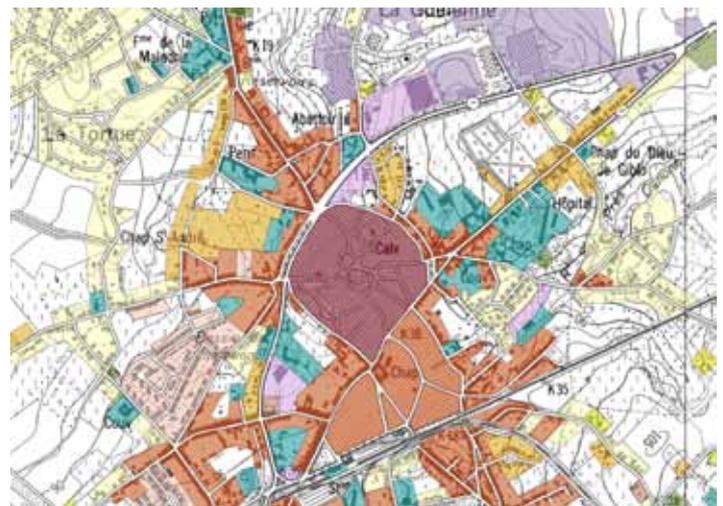
Quiévrain

Après intégration d'une nouvelle série de remarques, une seconde version provisoire du règlement communal d'urbanisme a été transmise au SPW en janvier 2010. En retour, nous avons reçu des suggestions qui ont été mises en discussion avec la commune afin d'amender le projet de RCU de la manière la plus judicieuse et cohérente possible compte tenu du contexte existant propre à Quiévrain.

Soignies

La Ville de Soignies a désigné l'IDEA en sa qualité d'auteur de projet agréé par la Région wallonne pour la révision de ses schéma de structure et règlement communal d'urba-

nisme. Suite à l'élaboration du diagnostic et à l'identification des enjeux environnementaux et stratégiques pour le territoire, l'IDEA a mené une réflexion approfondie sur l'exploitation de la pierre bleue, fleuron économique local. Par ailleurs, la mise en place de groupes de travail au sein de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et Mobilité (CCATM) a permis de commencer la rédaction du nouveau règlement communal d'urbanisme. A cet effet, 7 réunions de travail ont été organisées au cours de l'année 2010. Trois réunions ont également été menées sur la thématique de la mobilité. En novembre 2010, le Collège communal a pris connaissance d'une proposition de développement stratégique, structurant les objectifs du schéma de structure. Sur base des remarques formulées au cours de cette séance, une nouvelle proposition sera soumise en 2011 dans la perspective de soumettre au Conseil communal d'adopter un avant-projet au cours du second semestre.



Structure du bâti - Schéma de structure et règlement communal d'urbanisme de la Ville de Soignies

B. Plans communaux d'aménagement (PCA), rapports urbanistiques et environnementaux (RUE) et autres réflexions urbanistiques

Frameries - PCA Crachet

L'avant-projet de PCA a été finalisé dans le courant de l'année 2009 avant d'être soumis pour avis à l'Administration régionale. Les différents commentaires, avis et remarques transmis par la Région ont été intégrés dans le document au cours de l'année 2010. Le Conseil communal devrait adopter provisoirement l'avant-projet dans le courant de l'année 2011.



Plan masse - Plan communal d'aménagement « Crachet » à Frameries

ZACC de Dour

Après intégration des avis et remarques émis lors de la première enquête publique en juin 2009, la version définitive des deux rapports urbanistiques et environnementaux a été transmise à la Commune en début d'année pour la seconde mise en enquête publique. Celle-ci s'est tenue du 10 mai au 8 juin avec une réunion de concertation avec la population pour chacune des zones, les 1^{er} et 3 juin.

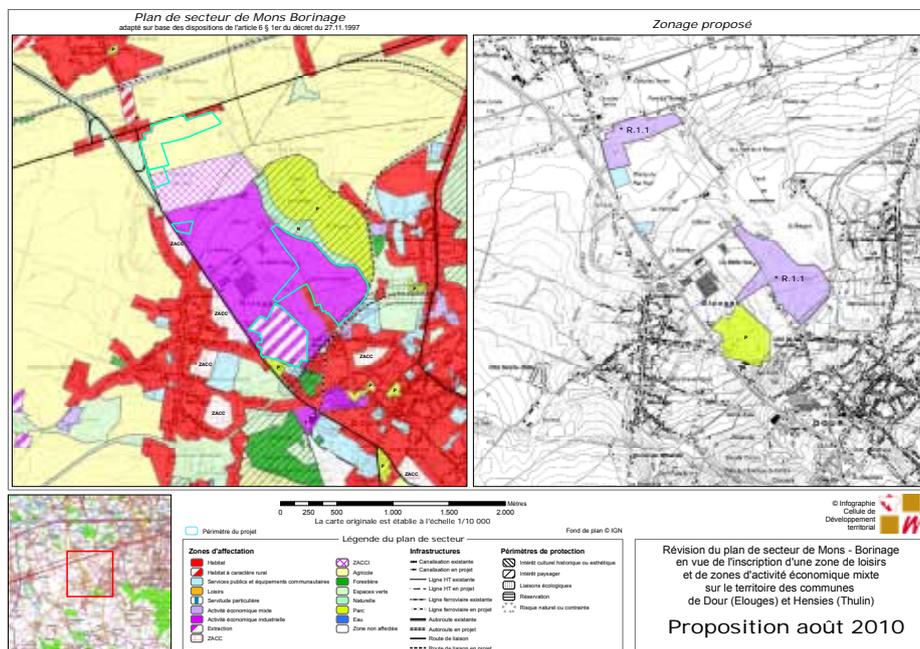
Les remarques et avis concernant la zone d'aménagement communal concerté (ZACC) « Champ de la Gayolle » à Dour ont été traités dans la déclaration environnementale pour

que le dossier complet puisse être adopté définitivement par le Conseil communal en début d'année 2011.

Face à la mobilisation des riverains concernés par la mise en œuvre de la seconde ZACC, située à Wihéries, et le nombre de remarques et avis reçus dans le cadre de l'enquête, la réalisation de la déclaration environnementale pour cette zone s'est vue se prolonger sur l'année 2011.

Révision du plan de secteur de Dour et d'Hensies en vue de l'implantation d'un technopôle dédié aux sports moteurs

La révision de plan de secteur initiée en 2005 sur les communes de Dour et Hensies, et dont le projet a été approuvé en 2007 par le Gouvernement wallon, a donné lieu à une importante mobilisation citoyenne ainsi qu'à un refus catégorique des conseils communaux. Afin de mettre un terme à la procédure, le Ministre wallon de l'Aménagement du Territoire en place a mobilisé les services de la Cellule de développement Territorial du Service public de Wallonie pour rédiger en accord avec les élus locaux et l'Intercommunale l'arrêté définitif d'approbation de la révision de plan de secteur. Le Gouvernement wallon a ainsi adopté cet arrêté en date du 16 décembre 2010. Le plan de secteur révisé prévoit à présent l'affectation de la zone d'activité économique de Dour – Bellevue en activité économique mixte, en lieu et place de l'industrie. Le plateau de la ZAE de Dour Elouges pour lequel le projet de révision envisageait la zone de loisirs, retourne à l'affectation industrielle du plan de secteur initial. Enfin, la Commune d'Hensies voit à présent au droit de la RN 51, se confirmer l'affectation de plus de 22 ha en zone d'activité économique mixte.



Révision du plan de secteur - Communes de Dour et Hensies



ASSAINISSEMENT ET RÉAFFECTATION DES FRICHES INDUSTRIELLES

Un des rôles historiques de l'IDEA est l'assainissement et la réhabilitation des friches industrielles. De nombreuses opérations d'assainissement ont été et sont aujourd'hui menées par l'IDEA pour libérer de l'espace à de l'activité économique et améliorer le cadre de vie des habitants.

Par ailleurs, conformément aux objectifs définis dans le Plan Stratégique de l'Intercommunale, le SAT a mis en place la constitution d'une base de données concernant les friches industrielles et les sites à réaménager, partant de l'inventaire qui avait été réalisé par la Région et en l'actualisant avec les connaissances du territoire propre à l'Intercommunale afin de disposer d'un relevé précis des potentialités existantes dans la zone IDEA.

1. Sites de réhabilitation paysagère et environnementale (SRPE)

Suite à l'approbation par le Gouvernement wallon le 30 avril 2009 de la nouvelle liste des sites de réhabilitation paysagère et environnementale basée sur une actualisation des projets, dix sites sont repris pour la zone IDEA, dont trois sont actuellement budgétés. Il s'agit du site Boch, partie fours bouteilles à La Louvière, le Fief de Lambrechies à Quaregnon et la Brasserie de Silly à Soignies.

La procédure de reconnaissance des sites pour lesquels le SAT a une maîtrise d'ouvrage déléguée de la Région s'est poursuivie en 2010 selon les nouvelles modalités définies par le Gouvernement en 2009.

2. Sites à réaménager (SAR)

Le rôle du SAT est principalement un rôle de veille et de suivi, en tant qu'intermédiaire privilégié entre la Région et les communes. Cependant, son rôle a été étendu pour le suivi du réaménagement du site du Quesnoy à La Louvière, où l'IDEA intervient en tant qu'opérateur. Ainsi, le Service Études et Réalisations a réalisé le projet de rénovation des deux tours d'entrée du site. Après la mise en adjudication des travaux en fin d'année 2009, la Région a donné son accord sur l'attribution du marché et a confirmé le montant de la subvention le 8 juillet 2010.

Les travaux ont débuté en septembre 2010 et s'achèveront en avril 2011.

3. Sites pollués

En collaboration avec la SPAQuE¹, le Service Aménagement du Territoire et Urbanisme étudie le réaménagement de sites en cours de dépollution dans le cadre du Plan Marshall afin de les réaffecter notamment en zone d'activité économique. Ainsi, les besoins spécifiques pour réhabiliter le site au mieux sont intégrés le

plus en amont possible dans le projet de travaux prévus par la SPAQuE permettant de ce fait de rationaliser les méthodes de dépollution en fonction du devenir du site.

Ainsi, le devenir du site « Laminoirs de Jemappes » à Mons a été analysé conjointement avec la Ville, la SPAQuE et l'IDEA pour y implanter une zone d'activité économique en milieu urbain répondant tant aux attentes du schéma de structure de la Ville qu'aux contraintes liées à la dépollution du site par la SPAQuE. Une première esquisse a été réalisée en octobre 2010 et devra évoluer en fonction des avis et remarques des différents intervenants pour une validation des options courant 2011.

4. Le décret « sols »

Ce décret régit les procédures et actions nécessaires lorsqu'un terrain est pollué ou susceptible d'être pollué par une activité.

Certaines communes demandent à l'IDEA l'aide pour les études et travaux nécessaires.

En 2010, le Service Études et Réalisations a rédigé le cahier des charges relatif à l'assainissement du site « NOPRI-SPENCER SHOP » pour la Commune de Quaregnon.

Par ailleurs, les propriétés de l'IDEA destinées à la vente doivent faire l'objet d'étude pour préciser l'état du sol. Les résultats seront indispensables pour céder un terrain à un investisseur.

Pour prévenir ces exigences du décret « Sols », les terrains suspects appartenant à l'IDEA devront subir des études de plus en plus poussées en fonction de leur état de pollution : étude d'orientation, étude de caractérisation et suivi éventuellement d'un assainissement.

En 2010, les Services Études et Réalisations et Aménagement du Territoire, Urbanisme et Foncier ont répertorié les propriétés de l'IDEA nécessitant une étude, soit 44 sites, et lancé un appel d'offres auprès de bureaux agréés pour en faire l'étude historique.

VALORISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'INTERCOMMUNALE ET NÉGOCIATIONS DIVERSES

La gestion quotidienne du patrimoine existant de l'Intercommunale consiste notamment à valoriser le potentiel foncier hors zone d'activité économique, à répondre aux besoins en terrains à vocation économique à destination d'investisseurs potentiels, à donner des terres en location à des agriculteurs, veiller à leur entretien en collaboration avec le Service Plantations et Entretien des Biens, gérer les conflits de voisinage, etc.

Ainsi, outre les missions relatives à la mise à disposition des emprises nécessaires aux travaux d'assainissement

et d'égouttage prioritaire ainsi qu'à l'aménagement des nouvelles zones d'activité économique, le Service Foncier s'est vu confier en 2010 les missions de négociation d'emprises suivantes :

- Commune de Boussu : création d'un fossé de drainage et d'assainissement de zones inondables. Ces négociations portent sur 25 emprises et seront finalisées début 2011 ;
- Société AFTON Chemical dans le parc industriel de Feluy : négociation de 9 emprises dans le cadre de la rénovation et de l'élargissement de l'accès principal à leur site.

BORNAGES, EMPRISES ET AUTRES MISSIONS TECHNIQUES

Bornages

Pour chaque parcelle vendue en ZAE, un plan de bornage est réalisé par le Service Aménagement du Territoire et Urbanisme.

De la même manière, sur base des plans terriers élaborés par le Service Études et Réalisations de l'IDEA dans le cadre des travaux d'assainissement, d'égouttage prioritaire et de travaux communaux, le Service Aménagement du Territoire et Urbanisme confectionne des plans d'emprises qui déterminent la surface de location ou d'achat de parcelles en vue de la demande d'arrêté ministériel de reconnaissance d'utilité publique et des négociations avec les propriétaires et occupants concernés.

Ainsi, au cours de l'année 2010, 31 plans de bornage ont été réalisés.

Le Service a également contribué à :

- la réalisation des projets de pose de divers collecteurs et égouttage prioritaire à Lens, Havré, Mons, Saint-Ghislain, Anderlues, Jurbise, Frameries et Le Roeulx ;
- la construction de stations d'épuration à Havré et Sirault ;
- la conception des plans en vue de l'extension du parc à conteneurs de Boussu.

Remise des voiries

Conformément à la loi de 1970 sur l'expansion économique et au décret du 11 mars 2004 sur les infrastructures d'accueil des activités économiques et suite aux dispositions arrêtées avec les communes affiliées, l'IDEA jusque là propriétaire des voiries au sein des zonings, a entrepris de remettre tous les équipements aux communes concernées.

Les voiries devant être remises avec leurs accessoires (égouttage), le Service Foncier est chargé d'obtenir des servitudes permettant l'accès aux collecteurs d'égouttage afin d'en permettre l'entretien, et ce, dans les cas où ceux-ci traversent des propriétés privées.

En 2010, 3 conventions de constitution de servitude ont été signées ainsi que 3 acquisitions. Ces acquisitions sont réalisées dans le cas où un empiètement de la voirie sur du domaine privé est constaté.

Impétrants

Depuis la catastrophe de Ghislenghien survenue durant l'été 2004, un système d'information au niveau du contenu du sous-sol a été mis en place.

C'est ainsi que, par zone d'activité, un tableau des impétrants susceptibles de traverser les terrains mis en vente fut mis en place, une consultation systématique est enclenchée et un suivi rapproché est assuré du bornage à la vente du terrain, afin d'assurer une information complète aux candidats investisseurs.

Il est bien évident que cette démarche ne dégage nullement le maître d'ouvrage et/ou son architecte de questionner les impétrants, et ce, dès la conception du projet selon l'Arrêté royal du 21 septembre 1988.



EXPERTISES SPÉCIFIQUES

Outre les études réalisées en matière d'assainissement et de démergement, de valorisation d'eau potable, d'études hydrogéologiques et de géothermie ou bien encore de zones d'activité économique et d'assainissement des sites désaffectés, le Service Études et Réalisations, en collaboration avec les Services Généraux, a effectué les études et le suivi de nombreux dossiers pour lesquels l'IDEA a reçu une mission d'auteur de projet ou d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

TRAVAUX COMMUNAUX

A. Plans triennaux communaux d'égouttage

Le Service Études et Réalisations a poursuivi le programme d'égouttage repris dans les plans triennaux approuvés conformément à sa délégation de Maîtrise d'Ouvrage et d'Organisme d'Assainissement Agréé (OAA).

Pour le compte des communes affiliées, le Service Études et Réalisations a assuré le suivi de l'exécution des chantiers et l'élaboration des projets suivants :

Anderlues :

- égouttage prioritaire et travaux d'amélioration de la rue de la Taillette ;
- égouttage prioritaire et travaux d'amélioration de la rue de la Gripelotte ;
- égouttage prioritaire et travaux d'amélioration de la rue du Fief ;
- amélioration et égouttage de la place Paul Pastur ;

Binche :

- égouttage prioritaire et travaux d'amélioration de la rue Saint-Paul ;
- égouttage prioritaire et travaux d'amélioration de la rue des Cent Pieds ;
- égouttage prioritaire de la rue de l'Ermitage ;
- égouttage prioritaire exclusif de l'Avenue Léopold III ;
- égouttage de la rue de la Fontaine ;
- amélioration et égouttage de la rue du Pressé ;

Boussu :

- création d'une piste cyclable de la rue de Binche ;
- éclairage de la piste cyclable de la rue de Binche ;
- travaux de voirie et d'égouttage de la rue des Herbières ;

Braine-le-Comte :

- amélioration et égouttage des rues du Planois et du Ronchy ;
- amélioration et égouttage du Chemin de Feluy et de la rue de la Gare ;
- amélioration et égouttage de la rue du Docteur Oblin ;

Colfontaine :

- égouttage prioritaire exclusif de la rue Grande Campagne ;
- égouttage prioritaire exclusif de la rue Vielle Carrière ;

Dour - Section Elouges :

- travaux de voirie et d'égouttage des rues Paul Pastur, François André et Edouard André ;
- aménagement de sécurité au chemin d'Offignies ;
- aménagement de voirie à la Voie du Prêtre ;

Ecaussinnes :

- amélioration et égouttage prioritaire de la rue de la Belle Tête ;

Estinnes :

- égouttage prioritaire exclusif de la rue Rivière lieu dit « La Chapelle » ;
- amélioration et égouttage de la rue de Bray ;
- égouttage rue de la Rivière (Petit Binche) ;

Frameries :

- chemisage de la rue des Alliés – 2^e phase ;
- égouttage prioritaire exclusif de la rue Terre à Cailloux ;
- égouttage prioritaire et aménagement de voirie de la rue de Lambrechies ;

Jurbise :

- travaux de voirie et d'égouttage prioritaire chemin du Prince (6^e tronçon) section Erbisoeul ;
- travaux de voirie et d'égouttage prioritaire rue Franc Boudin et d'Erbisoeul ;
- travaux d'égouttage des rues du Canard, Chat Sauvage, de la Minière et de l'Impasse des Garennes ;

Lens :

- égouttage de la rue des Alliés ;
- endoscopie rue des Carmélites ;

Le Roeulx :

- égouttage prioritaire exclusif de la chaussée de Soignies (RN55) et de la rue Saint-Joseph ;
- égouttage prioritaire exclusif du Chemin de l'Abbaye de Saint-Feuillien ;

La Louvière :

- égouttage prioritaire et travaux d'amélioration de la chaussée de Mons, rues des Mineurs, de Bignault, de la Quevée, des Pavillons, du Chef Lieu et des Chiffonniers - Phase 2 ;
- égouttage des rues Quartier Dupont, de Fanuelz, du Fiefvet et Saint-Charles - Phase 3 ;
- caractérisation et matérialisation de l'égouttage existant de la rue Saint-Patrice à Houdeng-Goegnies ;
- amélioration et égouttage exclusif de la rue de la Salle à Houdeng-Aimeries ;

Manage :

- travaux d'amélioration et égouttage prioritaire de l'Allée des Ifs et du Pavé d'Abel ;
- égouttage prioritaire exclusif des rues de Bellecourt, de Nivelles, Vivier au Pont et de la Cité Dufaux ;
- égouttage prioritaire exclusif de la rue de la Tricotte ;
- endoscopie des rues Briques d'Or, Familleureux, Saint-Hubert et Croyère ;

Mons :

- travaux d'égouttage des rues du Haut Flénu, de la Mine, d'Ostenne, du Genestois et de l'impasse des Anglais à Jemappes/Flénu ;
- égouttage prioritaire exclusif de l'avenue de la Sapinette ;
- amélioration de l'égouttage et de la voirie de l'avenue du Champ de Bataille à Jemappes - Phase 1 ;
- égouttage des rues de Nouvelles, du Petit Spiennes et des Prisonniers ;
- amélioration et égouttage prioritaire de la rue Bruyère de Jurbise à Maisières ;

Morlanwelz :

- travaux de voirie et égouttage prioritaire de la rue de Namur ;
- travaux de voirie et égouttage prioritaire de la Résidence du Pachy ;
- amélioration de l'égouttage Rue Ernest Solvay ;

Quaregnon :

- amélioration de la Grand-Place et de la rue du Village – Phase II ;
- aménagements de voiries - « City Relax » ;
- amélioration de la Place du Sud ;

Quévy :

- égouttage exclusif de la rue du Castiau à Givry ;
- égouttage exclusif de la rue des Chauffours à Givry ;
- égouttage exclusif de la chaussée Brunehault à Givry ;
- égouttage prioritaire et travaux d'amélioration de la rue Petite ;
- travaux de voirie et d'égouttage prioritaire à la rue Longsaule ;
- travaux de voirie et d'égouttage prioritaire à la rue Docteur Harvengt ;

Quiévrain :

- amélioration et égouttage de la rue du Transvaal ;
- travaux d'amélioration et égouttage de la rue Royale ;
- aménagements sécuritaires et égouttage de la rue du Marais ;

Saint-Ghislain :

- égouttage avenue Noël Deprez, des rues de Boussu, des Herbières et d'Herchies ;

Seneffe - Section Feluy :

- égouttage prioritaire et travaux d'amélioration de la Grand Place ;

- égouttage prioritaire exclusif de la Grand-Rue de Feluy ;
- égouttage prioritaire des rues Scrawelle, St-Georges, Maffle et Baraffe ;
- travaux de réfection de l'égout communal et de la voirie rue Victor Rousseau à Feluy ;

Soignies :

- amélioration et égouttage prioritaire de la place Van Zeeland ;
- égouttage de la rue de la Maladrie à Naast.

Pour l'ensemble de ces chantiers, le Service Études et Réalisations a assuré le suivi de la coordination en phase de réalisation du chantier pour la sécurité et la santé sur les chantiers temporaires ou mobiles.

Dans ce cadre, le Service Études et Réalisations a introduit 7 demandes de permis d'urbanisme.

B. Contrats d'égouttage

Pour bénéficier du financement de la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE), les travaux communaux d'égouttage doivent obligatoirement être repris dans un programme triennal.

Les travaux visés sont :

- la pose de nouveaux égouts dans une voirie qui en est dépourvue ;
- la reconstruction ou la réhabilitation d'un égout existant ;
- les travaux d'opportunité (remplacement de l'égout lors d'un projet de rénovation de voirie).

Préalablement à l'établissement des plans triennaux par les communes, le Service Études et Réalisations a rencontré les services communaux et les mandataires locaux afin d'élaborer les plans triennaux d'égouttage selon les plans d'assainissement par sous-bassin hydrographique (PASH) et le respect des priorités établies par la SPGE.

Pour certaines communes, le Service a rédigé des fiches triennales estimant les montants à engager dans chaque projet.

Des visites in situ avec la DGPL¹ ont également été conduites par le Service Études et Réalisations.

En tant qu'Organisme d'Assainissement Agréé (OAA), l'avis circonstancié et motivé du service est sollicité par la SPGE sur tous les plans triennaux communaux 2010 - 2012 des communes afin de lui permettre d'évaluer l'opportunité de financement.

Pour l'IDEA, les communes concernées sont Anderlues, Binche, Boussu, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Colfontaine, Dour, Ecaussinnes, Estinnes, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, La Louvière, Le Roeulx,

1 - DGPL : Direction Générale des Pouvoirs Locaux.



Lens, Manage, Mons, Morlanwelz, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain, Seneffe et Soignies.

Le plan triennal 2010-2012 est régi par le « Contrat d'égouttage » qui remplace le « Contrat d'agglomération ». Ce nouveau contrat répond notamment mieux aux impératifs de la Directive Cadre Eau en termes d'objectif d'assainissement des agglomérations et en termes de moyens financiers à engager par les communes, la SPGE et les OAA.

C. Gestion foncière

Dans le cadre du plan d'assainissement par sous-bassin hydrographique (PASH – dossiers d'égouttage prioritaire), le Service Foncier a, toujours en collaboration avec le Service Études et Réalisations, la SPGE et les communes, entamé et/ou poursuivi les négociations avec les propriétaires concernés par la mise à disposition de terrains nécessaires pour la réalisation des travaux futurs :

- Morlanwelz, aménagement du « Petit Ruisseau » entre l'Avenue W. Churchill et la « Haine » :
 - 2 conventions de location ;
 - 3 conventions d'indemnités locatives ;
 - 4 dossiers d'acquisition ;

- Hennuyères, amélioration et égouttage rue du Ronchy et rue du Planois :
 - 1 convention d'indemnités locatives ;
 - 2 dossiers d'acquisition ;
- Manage, égouttage exclusif rues Bellecourt, Vivier-au-Pont et de la Cité Dufaux :
 - 2 conventions d'indemnités locatives ;
 - 3 dossiers d'acquisition.

Toutes ces conventions d'acquisition devront faire l'objet, en 2011 et les années suivantes, d'une authentification par l'intermédiaire des Comités d'Acquisition d'Immeubles de Mons et de Charleroi ainsi que par les notaires.

En outre, pour la majeure partie de ces projets, les arrêtés ministériels d'expropriation ont été établis.

Authentification des acquisitions

Les négociations menées aux cours des années précédentes et de l'année 2010 ont conduit à la concrétisation d'acquisitions pour les projets suivants :

- acquisitions réalisées par l'IDEA au nom et pour le compte de la SPGE dans le cadre des travaux communaux d'égouttage :

Projets	Longueur du collecteur	Surface	Nombre d'acquisitions
Genly, amélioration et égouttage de la rue Petite	-	79 m ²	1
Le Roeulx, amélioration et égouttage rue F. Onkelet	-	101 m ²	1
Hennuyères, amélioration et égouttage rue du Ronchy et rue du Planois	129 m	3 m ²	2
Quiévrain, égouttage à la rue de Bavay	101 m	1 m ²	1
Total	230 m	184 m²	5

ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Le Service Études et Réalisations a poursuivi sa mission d'assistance à la Ville de Mons pour les travaux de construction de la nouvelle piscine située au Grand-Large. La mise en service est prévue pour mars 2011.



Piscine de Mons

En collaboration avec les Services Financier et Juridique, le Service Études et Réalisations a également assisté la Ville de Braine-le-Comte dans le cadre de l'appel d'offres pour la construction et l'exploitation d'une nouvelle piscine au lieu-dit « Champ des Oiseaux » à Braine-le-Comte. L'analyse des offres a eu lieu en 2010, la demande de permis sera introduite au début 2011 et les travaux devraient démarrer en septembre 2011.

La Ville de Mons a désigné l'Intercommunale IDEA pour l'assister dans deux projets majeurs : la rénovation complète de plusieurs voiries importantes du Centre Ville et la construction du Centre des Congrès. Durant l'année 2010, après désignation des différents Auteurs de projets, le Service Études et Réalisations a participé à l'élaboration des projets de rénovation des voiries du centre-ville afin de lancer les marchés de travaux. Dans le cadre du projet de Centre des Congrès, le Service Études et Réalisations, assisté par le Service Juridique, a participé activement à la sélection de huit équipes candidates au marché de conception et construction. Par ailleurs, les services ont élaboré pour la Ville le cahier spécial des charges intégrant le programme général et technique détaillé du projet, ainsi que le Master Plan de la zone d'implantation concernée établi en collaboration avec la SNCB. En effet, ce projet s'inscrit dans une réflexion globale d'extension de la Ville entre la nouvelle gare de l'Architecte Santiago Calatrava et la zone des Grands Prés. Les offres des huit candidats sélectionnés sont attendues pour début mars 2011. Ces projets d'ampleur sont soumis à des délais relativement contraignants puisque l'ensemble de ces travaux devront être terminés avant mars 2015.

L'IDEA, désignée assistante à la maîtrise d'ouvrage par la Commune de Quiévrain, mène à bien le projet de réhabilitation de l'espace situé autour du parking du Centre d'animation. Les Services Études et Réalisations, Juridique, Financier et Aménagement du Territoire et Urba-

nisme ont collaboré afin notamment de réaliser le cahier des charges du marché de promotion et de conseiller la commune vis-à-vis des pouvoirs subsidiants.

Cette friche située au centre de l'entité quiévrainoise a été très rapidement identifiée comme prioritaire au niveau des actions à mener dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine. Ces terrains sont l'opportunité d'implanter de nouveaux logements à proximité immédiate de la rue commerçante, des services et de la gare, mais également d'y insérer des locaux du CPAS, tout en repensant l'espace public.

La procédure d'appel d'offres a été publiée au bulletin des adjudications le 30 juillet 2010 et le cahier des charges mis en vente dans la continuité. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la rénovation urbaine du centre de Quiévrain pour lequel le Service Aménagement du Territoire et Urbanisme a été désigné par la Commune en tant qu'auteur de projet.

Des démarches similaires ont également été entamées courant 2010, à la demande de la Commune de Boussu, pour le développement d'un projet de promotion immobilière sur le site Gossuin.

Courant de l'année 2010, le Service Études et Réalisations a été chargé par la Communauté Urbaine du Centre d'élaborer le cahier spécial des charges relatif au marché de conception, construction et exploitation du Crématorium dans la région du Centre (cf. Secteur Crématorium en page 60). Ce dossier est monté sur le modèle établi en collaboration avec les Services Juridique et Financier, déjà expérimenté dans le cadre des différents projets de piscine développés sur la zone IDEA.

Enfin, le Service Études et Réalisations a finalisé en septembre 2010 pour la Ville de Soignies une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et d'auteur de projet pour les travaux d'aménagement de la route de la Pierre Bleue.

AUTEUR DE PROJETS

En 2010, l'IDEA a poursuivi les missions d'auteur de projets pour les dossiers suivants :

- rénovation de la piscine de Saint-Ghislain. Le chantier doit débuter dans le courant du 1^{er} semestre 2011 ;
- rénovation de la gare de Carnières, ancien site désaffecté, pour la commune de Manage ;
- rénovation de la rue de la Gare à Quiévrain dans le cadre du crédit d'impulsion obtenu par la commune pour l'aménagement d'une liaison piétonne et PMR (personne à mobilité réduite) ;
- réalisation des travaux d'aménagement de la rue du Long Tri à Seneffe ;
- le projet d'aménagement du site Ubell et des abords du nouveau hall des expos de La Louvière (voiries, stationnements, plantations, égoûtage, etc.).



Par ailleurs, le Service Études et Réalisations a réalisé, au cours de l'année 2010, plusieurs études de pré-faisabilité visant à définir une nouvelle affectation aux sites ou bâtiments suivants :

- le château Gilson à La Louvière : cet immeuble de caractère est pressenti pour accueillir les bureaux d'un centre d'entreprises ;
- les ateliers Willems à Mons dans lesquels il est envisagé de réaménager plusieurs halls-relais pour l'accueil de petites et moyennes entreprises ;
- le hall-relais Initialis sur le parc du même nom qu'il est envisagé de reconditionner pour héberger uniquement des bureaux et ainsi répondre à une demande grandissante sur le site ;
- l'immeuble de Mons Rénovation situé à l'angle de la Place Léopold en face de la gare de Mons en lieu et place duquel il est envisagé d'ériger un nouvel immeuble de bureaux.

BÂTIMENTS ET AMÉNAGEMENTS URBANISTIQUES

A. Fonds impulsion – Zones Franches Urbaines

Dans le cadre du Plan Marshall 1 (mesure 3.3) en zones franches urbaines, le Service Études et Réalisations a poursuivi le développement de plusieurs projets sur les territoires de Mons, La Louvière, Manage et Frameries :

- les deux projets de **halls-relais** dans les zones d'activité économique du Scailmont à Manage et du Crachet à Frameries ont été revus pour répondre aux exigences de l'urbanisme. Les marchés de travaux ont été attribués dans le respect des contraintes de la tutelle subsidiaire et les travaux ont débutés en 2010 dès réception des permis modifiés ;



Hall-relais de Manage-Scailmont

- le projet de transformation de l'ancien bâtiment Telindus sur le parc Initialis à Mons a été mené en collaboration avec le bureau d'architecture Réservoir A et le Bureau d'Études Pirnay. Le Service Études et Réalisations a piloté l'ensemble des opérations en tant que syndic de l'immeuble propriété de l'IDEA et de Virtual Incubateur. La transformation de l'immeuble baptisé « **Technological Business Accelerator** » a été menée sur l'année 2010. Cet immeuble abrite aujourd'hui le Microsoft Innovation Center, un centre de formation de

Technocité et le « Technological Business Accelerator » de l'IDEA. Ce dernier consiste en l'aménagement et la location de 14 unités de bureaux indépendants orientés vers le secteur des technologies informatiques et multimédia ;



Technological Business Accelerator - Parc scientifique Initialis à Mons

- le Service Études et Réalisations a été chargé de développer en 2010 une antenne de **La Maison de l'Entreprise à La Louvière**, sur le site Ubell voisin du nouveau hall des expos. Le projet et le marché de travaux associés ont été menés sur l'année 2010. La demande de permis a été introduite auprès des autorités compétentes et les travaux débiteront au printemps 2011 ;
- en toute fin d'année 2009, l'IDEA a fait l'acquisition de l'ancienne Maison des Communes, rebaptisée « **Maison des Images** », située à la rue du Onze Novembre à Mons. Le Service Études et Réalisations s'est chargé dès le début 2010 de réaliser un audit énergétique et d'étudier les mesures visant à améliorer les performances du bâtiment. Cette étude a débouché sur l'établissement d'un marché de travaux lancé courant du second semestre 2010. Les travaux débiteront début 2011.

B. Droits de tirage

Faisant suite à la cession de l'activité Câble de l'IDEA en décembre 2007 et au vu du contexte économique et financier touchant l'ensemble des acteurs économiques, en ce compris les communes, fin 2008, le Conseil d'Administration de l'IDEA a décidé d'affecter une enveloppe de 20 M € à la réalisation de projets d'investissements propres aux communes associées au sous-secteur III.C (Câble). Le principe consiste à réserver à chaque associé, au sein de l'enveloppe de 20 millions €, un droit de tirage correspondant au nombre de parts A ter qu'il détient statutairement au sein du sous-secteur III.C. Ce tirage consiste à confier à l'Intercommunale la réalisation d'un projet dont elle sera le maître d'ouvrage.

Depuis sa mise en place, plusieurs communes affiliées ont fait valoir leur droit de tirage pour le développement et le financement d'un de leur projet. Dans ce cadre, le Service Études et Réalisations s'est vu chargé en 2010 de poursuivre ou d'entamer les missions suivantes :

- **La Louvière** - Rénovation du théâtre communal : le marché de travaux a été attribué ; les travaux n'ont à ce jour pas pu débiter. En effet, une procédure de recours bloque la notification du marché à l'entreprise adjudicataire ;
- **Dour** - Aménagement d'un complexe sportif à la Rue Moranfayt : le service a poursuivi l'étude de ce projet et lancé fin de l'année le marché de travaux ;
- **Manage** - Extension et transformation du Centre Culturel et Sportif du Scailmont : le Service Études et Réalisations a poursuivi une première réflexion sur les faisabilités techniques et financières du projet ;
- **Boussu, Colfontaine, Frameries, Quaregnon et Saint-Ghislain** - ZIP de Police Boraine : l'IDEA a participé à l'analyse des offres remises par les candidats auteurs de projets et à l'attribution du marché de service lancé par la Police Boraine pour l'aménagement de son nouveau centre opérationnel. Le Service Études et Réalisations a ensuite participé à l'élaboration du projet en vue de la mise en adjudication des travaux ;
- **Morlanwelz** - Ancienne gare de Carnières : le Service Études et Réalisations, déjà chargé de la rénovation extérieure du bâtiment, a été sollicité pour étudier les possibilités d'aménagement d'une salle de quartier dans cet ancien bâtiment de la SNCB.



Gare de Carnières - Morlanwelz

CELLULE ÉNERGIE

Les agents de la Cellule Énergie du Service Études et Réalisations travaillent dans un domaine technique qui ne cesse d'évoluer, c'est pour cette raison qu'ils ont été formés à la nouvelle législation PEB ainsi qu'à la gestion durable de l'énergie dans les bâtiments. En 2010, ils ont obtenu le titre de Responsable PEB et le Service Études et Réalisations a été agréé par la SPW pour les études de faisabilité dans le cadre de cette législation.

Il peut donc répondre à la nouvelle réglementation pour tous les permis d'urbanisme quelle que soit la taille et la destination du bâtiment (logements, écoles, bureaux,

installations sportives, etc.) introduits à partir du 1^{er} mai 2010.

En 2010, les audits et études de pré-faisabilité suivants ont été initiés ou réalisés :

- Saint-Ghislain, salles omnisports, foyer culturel, piscine et hall sportif : audits et études de pré-faisabilité photovoltaïque ;
- Dour, école communale de Moranfayt : audit et remplacement des chaudières ;
- Mons, « Maison des Images » : audit, travaux d'isolation et remplacement d'une chaudière ;
- Boussu, maison Communale : audit et remplacement des chaudières ;
- Boussu, école de la Chappelle : audit et remplacement des chaudières ;
- Boussu, hall de sports : étude de faisabilité solaire thermique.

Par ailleurs, en 2010, plusieurs marchés d'audits et d'études de faisabilité ont été conclus avec les Communes de Saint Ghislain, Quiévrain et Dour. Ces études seront réalisées en 2011.

GESTION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Le Service a assuré la maintenance et le dépannage des installations de chauffage de l'ensemble des bâtiments de l'IDEA ainsi que d'installations extérieures à l'Intercommunale dans le cadre de contrats passés avec les communes de Boussu et Quiévrain, les installations de la Police Boraine ainsi que les piscines de Colfontaine et Saint-Ghislain.

COORDINATION DES CHANTIERS TEMPORAIRES OU MOBILES

Dans ce cadre, en 2010, le Service Études et Réalisations a assuré le suivi de la coordination en phase de réalisation du chantier en matière de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles pour les chantiers en matière d'équipement des zones d'activité économique, d'égouttage et d'assainissement ainsi que d'aménagement ou d'extension de parcs à conteneurs.

Etant donné le contexte économique de ce domaine d'activité et la charge de travail, toujours grandissante du Service, il a été décidé pour l'avenir de sous-traiter une grande partie de ces missions à des bureaux indépendants. Au cours du dernier trimestre 2010, le Service Études et Réalisations a donc lancé un premier marché pour désigner un prestataire de services.



LE CYCLE DE L'EAU

Créée il y a plus de 50 ans afin d'assurer le démergement de la Vallée de la Haine et de résoudre les problèmes d'inondations récurrentes dues aux affaissements miniers, l'IDEA n'a cessé depuis lors de développer ses activités dans le secteur de l'eau axées notamment sur la préservation des ressources en eau et de l'environnement. L'Intercommunale est aujourd'hui active tant dans la production et la distribution d'eau potable, que le démergement et l'assainissement des eaux usées.

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU

A. Exploitation

En 2010, l'Intercommunale a fourni, à partir de ses captages, plus de 7,5 millions de m³ d'eau potable à la Société wallonne des eaux (SWDE) ainsi qu'à de nombreuses entreprises implantées dans les zones d'activité économique de l'IDEA.

En 2010, les volumes d'eau potabilisable ci-dessous ont été distribués par le service sur les réseaux :

de Mons-Borinage	4.851.403 m ³
du Centre	2.682.511 m ³
pour un total de	7.533.914 m³

Par rapport à l'année 2009, les volumes distribués dans le Borinage et le Centre ont baissé respectivement de 12 % et 11 %.

B. Études et Réalisations

Pour les études ainsi que les chantiers relatifs à la distribution d'eau, le Service Études et Réalisations assure la coordination pour la sécurité et la santé sur les chantiers temporaires et mobiles dont il a la charge.

Diverses études et interventions ont été réalisées pour la distribution d'eau propre à l'IDEA, pour la SWDE ainsi que pour le G.I.E. de valorisation de l'eau d'exhaure des carrières de Soignies et d'Ecaussinnes.

Pour l'IDEA

Le Service Études et Réalisations étudie et suit les chantiers de pose de conduite de distribution d'eau dans toutes les zones d'activité en cours d'aménagement.

Par ailleurs, en prévision du remplacement du château d'eau de Ghlin qui alimente la zone d'activité économique de Ghlin-Baudour, le Service Études et Réalisations a initié courant de l'année 2010, en collaboration avec le Service Exploitation, les études relatives à la construction d'un nouveau château d'eau qui s'implantera de l'autre



Projet d'aménagement du futur château d'eau de Ghlin

côté du canal, en bordure de la route de Wallonie et qui marquera l'entrée au sein de la zone d'activité.

Afin de s'adjoindre les services d'une équipe pluridisciplinaire complète, le Service Études et Réalisations a lancé, au cours du second semestre 2010, un marché de services pour lequel il a procédé à l'analyse des offres de 14 équipes soumissionnaires. Les études et les autres démarches administratives se poursuivront sur l'année 2011. Les travaux sont envisagés à partir de 2012.

Pour la SWDE

Deux chantiers ont débutés et se poursuivront en 2011 :

- Villes de Mons et Soignies : conduite de refoulement entre la station de pompage de Thieusies et le château d'eau de Casteau ;
- Ville de Mons – Alimentation de Ghlin : pose d'un conduite Ø 315 et démontage de deux conduites implantées dans les tabliers des ponts sur la Haine et sur le domaine SNCB.

Deux études ont été réalisées :

- Ville de Mons – Section de Jemappes : renouvellement des installations (conduites et raccordement) avenue du Champ de Bataille ;
- Ville de Mons : renouvellement de la conduite de distribution et des raccordements rue de la Clef.

Pour le G.I.E. « Valorisation de l'eau d'exhaure des Carrières de Soignies et d'Ecaussinnes »

Le Service Études et Réalisations suit la gestion technique des installations du G.I.E. tant à Soignies qu'à Ecaussinnes pour la production en carrières, le traitement et la distribution. En particulier, la station d'Ecaussinnes mise en route en 2009, a produit près de 1.400.000 m³ en 2010 pour alimenter la distribution d'eau de l'IDEA aux entreprises implantées dans le parc pétrochimique de Feluy.



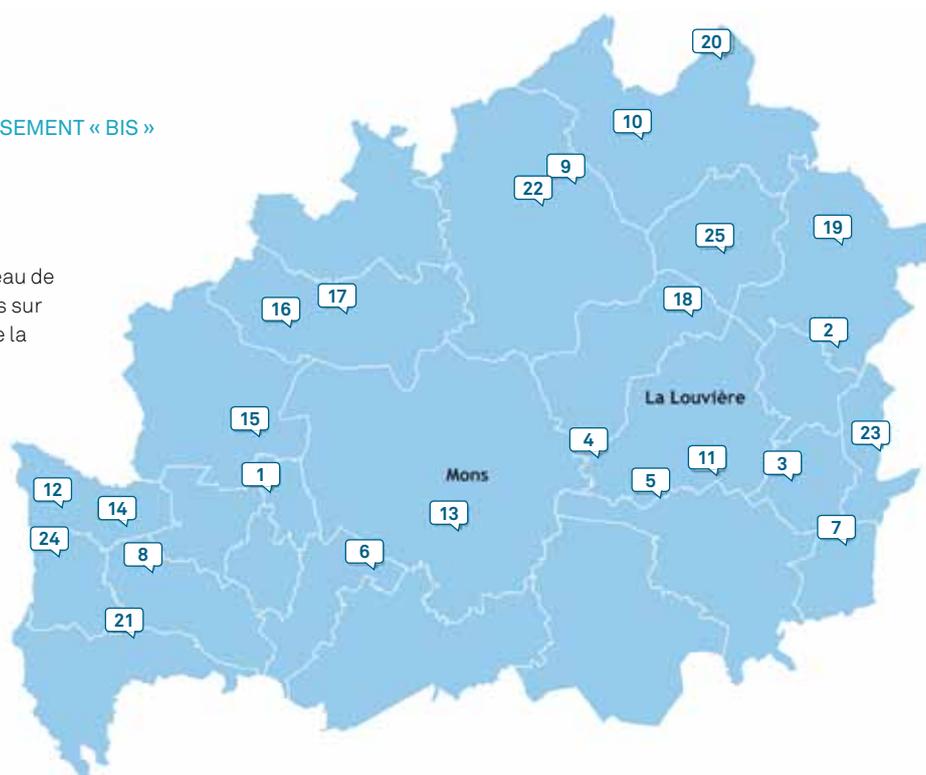
Station de potabilisation d'Ecaussinnes

ASSAINISSEMENT ET ASSAINISSEMENT « BIS » (DÉMERGEMENT)

A. Exploitation

L'IDEA gère actuellement un réseau de 25 stations d'épuration, réparties sur le territoire des 24 communes de la zone IDEA.

La principale station d'épuration, celle de Wasmuël, a traité en 2010 19.520.037 m³ d'eaux usées.



Les stations d'épuration de l'IDEA ont épuré au cours de l'année 2010 :

1. Wasmuël	19.520.037 m ³
2. Seneffe	4.839.719 m ³
3. Morlanwelz	1.957.310 m ³
4. Boussoit	1.826.882 m ³
5. Trivières	1.824.712 m ³
6. Frameries	1.241.601 m ³
7. Anderlues	1.097.667 m ³
8. Dour-Elouges	917.665 m ³
9. Soignies-Biamont	776.234 m ³
10. Braine-le-Comte	730.594 m ³
11. Saint-Vaast	723.639 m ³
12. Hensies	551.275 m ³
13. Spiennes	496.186 m ³
14. Thulin	199.507 m ³
15. Baudour	186.730 m ³
16. Herchies	148.861 m ³
17. Jurbise	100.995 m ³
18. Mignault	83.029 m ³
19. Arquennes	40.260 m ³
20. Hennuyères	28.794 m ³
21. Wihéries	22.606 m ³
22. Soignies-Cerisiers	19.276 m ³
23. Chapelle-lez-Herlaimont	0 m ³
24. Quiévrain	0 m ³
25. Ecaussinnes	0 m ³
Total	37.333.577 m³

NB : Les collecteurs des stations d'épuration d'Ecaussinnes et Quiévrain sont en cours d'aménagement tandis que la station d'épuration de Chapelle-lez-Herlaimont a été mise à l'arrêt en 2010 afin de subir divers travaux.

Le volume total des eaux assainies en 2010 par les stations de l'IDEA a donc été de 37.333.577 m³.

Les volumes d'eau pompés par les diverses stations de démergement-assainissement ont été les suivants :

en équipements d'assainissement	34.437.101 m ³
en équipements spécifiques de démergement (hors volume valorisé en distribution d'eau)	15.961.306 m ³
pour un total de	50.398.407 m³

Depuis la fin de années '50, afin de résoudre les problèmes d'inondations récurrentes provoquées par les affaissements miniers consécutifs à l'exploitation industrielle des houillères, l'IDEA a développé, et développe encore à l'heure actuelle, un réseau de stations de démergement.

En 2010, le volume démergé valorisé en distribution d'eau a été de 4.361.192 m³.

Par ailleurs, en 2010, l'IDEA a poursuivi sa politique de valorisation agricole des boues de stations d'épuration : près de 20.000 tonnes de matières brutes, soit 4.600 tonnes de matières sèches ont été valorisées en agriculture. Les boues provenant des lignes de traitement des eaux résiduaires urbaines sont déshydratées et post-



chaulées à l'aide de lait de chaux (hygiénisation et amendement calcium). Elles sont ensuite prises en charge par un valorisateur et stockées en bord de champ en attendant leur épandage effectif.

Aux différents stades du procédé d'épuration, les eaux usées et les boues font l'objet de multiples contrôles et analyses par les services de l'IDEA en vue de s'assurer de leur conformité vis-à-vis des normes environnementales européennes. En 2010, les laboratoires du Service Exploitation ont réalisé plus de 8.500 analyses sur les eaux usées et plus de 12.000 analyses sur les boues.

Enfin, en collaboration avec le Service Communication, le Service Exploitation a poursuivi ses démarches de sensibilisation du grand public, et plus particulièrement des enfants, via l'organisation de visites guidées de stations d'épuration ainsi qu'une participation active lors des Journées wallonnes de l'Eau. L'édition 2010 a permis d'accueillir sur les sites de Soignies-Baimont et Dour-Elouges plus de 180 visiteurs.

B. Études et Réalisations

Pour les études ainsi que les chantiers relatifs à l'assainissement, le Service Études et Réalisations assure la coordination pour la sécurité et la santé sur les chantiers temporaires et mobiles.

En matière de stations d'épuration et de collecteurs d'assainissement, le Service Études et Réalisations a entamé et/ou poursuivi en 2010 l'exécution et la surveillance des chantiers suivants :

- les travaux de construction et/ou de modification des stations d'épuration de :
 - Obourg (5.500 EH)¹ ;
 - Erbisoeul (3.800 EH) ;
 - Saint-Vaast (extension de 9.500 EH à 22.500 EH) ;
 - Chapelle-lez-Herlaimont (rénovation - 11.500 EH) ;
 - Wasmuël : traitement de l'air des deux épaisseurs ;



Travaux d'extension de la station d'épuration de Saint-Vaast

- les travaux destinés à compléter les infrastructures de collecte des eaux usées, à savoir :
 - Braine-le-Comte : travaux complémentaires au niveau de la station de pompage SRA2 ;
 - Mons : collecteur de l'Aubrecheuil et 3 stations de pompage à Obourg ;
 - Mons : collecteur du By et station de pompage à Hyon ;
 - Mons : collecteur de l'Erbisoeul et station de pompage ;
 - Ecaussinnes : collecteur phase 1 et station de pompage n° 2, rue des Places ;
 - Feluy : collecteur et station de pompage rue de Familleureux ;
 - Quiévrain : poursuite des travaux de pose des collecteurs vers la station d'épuration de Quiévrain ;
 - Soignies : collecteur phase 2 comprenant notamment 4 stations de pompage (Naast, Castia, Trou Rombaux et Ecaussinnes).

Le Service a en outre réalisé les avant-projets et projets suivants :

- Dour : extension du réseau des collecteurs d'Elouges (phases 2 et 3) ;
- Ecaussinnes : extension du réseau des collecteurs (phases 2 et 3) ;
- Jurbise : collecteurs et 3 stations de pompage pour adduction vers la station d'épuration d'Erbisoeul ;
- Jurbise : station de pompage et refoulement du Ris-souri ;
- Seneffe : station d'épuration de Feluy - Nié Pré et réseau des collecteurs (5.000 EH) comprenant 2 stations de pompage ;
- Le Roeulx Nord : collecte du Clos des Princes et station de pompage du Faubourg de Mignault ;
- Quiévrain : collecteur et 2 stations de pompage de Baisieux (vers station d'épuration de Quiévrain) ;
- Morlanwelz : collecteur et station de pompage La Pachy ;
- Trivières : extension de la station d'épuration de Trivières ;
- Honnelles : avant-projet de l'assainissement de la Honnelles et du ruisseau de Fonteny (Athis-Erquennes-Fayt) comprenant le réseau de collecte et la station d'épuration ;
- Honnelles : avant-projet station d'épuration et réseau de collecte à Angre (1.200 EH) comprenant 3 stations de pompage ;
- Soignies : avant-projet station d'épuration et réseau de collecte à Neufvilles (3.100 EH) comprenant 3 stations de pompage ;
- Braine-le-Comte : avant-projet station d'épuration et réseau de collecte à Hennuyères (3.000 EH) comprenant 2 stations de pompage ;
- Wasmuël : avant-projet de rénovation des tableaux haute tension de la station d'épuration de Wasmuël.

Enfin, il a poursuivi les études de diagnostic des nuisances olfactives de la station d'épuration de Wasmuël en vue de définir les moyens d'actions les plus appropriés.

Dans ce cadre, le Service Études et Réalisations a introduit 3 dossiers de permis d'urbanisme dans le cadre des travaux d'assainissement et de démergement.

En ce qui concerne l'assainissement dit « bis », anciennement démergement, le Service Études et Réalisations a poursuivi et/ou clôturé l'exécution et la surveillance des chantiers suivants :

- La Louvière : démergement de la Haine – Phases 6 et 7 entre Trivières et Saint-Vaast ;
- Quaregnon : station de démergement du Quartier reine Astrid ;
- Mons : dégrilleur automatique à la station de pompage de Ghlin ;
- Mons (Ghlin) - Zone d'activité économique de la Vieille Haine : équipements de démergement et d'assainissement - Station de relèvement génie civil et équipements électro-mécaniques.

Il a également finalisé le projet de rénovation électrique basse tension de Jemappes sud et Autoroute (Mons).

Dans ce cadre, le Service Études et Réalisations a introduit 7 dossiers de permis d'urbanisme dans le cadre des travaux d'assainissement et de démergement.



Travaux d'aménagement de la station de démergement et d'assainissement de la ZAEP de Mons

C. EMAS², système de management environnemental

Au cours de l'année 2010, le Service Exploitation a réussi avec succès un audit externe de recertification. Ce type d'audit externe n'a lieu que tous les 3 ans et est caractérisé par une remise en question complète du système de management environnemental.



En 2010, de nombreuses impositions réglementaires ont vu le jour suite à la publication d'une nouvelle version du Règlement EMAS. Il s'agit du Règlement (CEE) n°1221/2009 du Parlement et du conseil du 25 novembre 2009 dont les dispositions doivent être appliquées endéans les 12 mois. L'aspect le plus marquant de ce nouveau Règlement EMAS est le développement, le suivi et le reporting obligatoires d'indicateurs environnementaux élaborés. Cela a nécessité un travail relativement important de collecte et de mise en forme d'informations.

Dans un soucis d'amélioration de notre transparence vis-à-vis des différentes instances, une procédure de communication des divers événements environnementaux a été instaurée. Elle consiste à avertir systématiquement les administrations communales en cas d'arrêt d'une station d'épuration plus de 24 heures.

En ce qui concerne l'action du Service Études et Réalisations dans le Système de Management Environnemental (SME) du secteur assainissement, celle-ci a pour mission d'assurer:

- la réflexion environnementale dès la conception des ouvrages d'assainissement ;
- l'établissement de critères environnementaux dans les attributions de marchés ;
- le contrôle des aspects environnementaux des chantiers d'assainissement ;
- le feed-back systématique entre gestionnaires d'exploitation et concepteurs.

Ces quatre points constituent la « maîtrise de la conception », visent à améliorer les performances environnementales et à mieux gérer les risques de pollution.

Dans ce cadre, l'ensemble des cahiers spéciaux des charges relatifs aux travaux d'assainissement intègrent les clauses environnementales du SME. Depuis 2009, afin de rester cohérent dans sa démarche environnementale, le Service Études et Réalisations a intégré également ces clauses environnementales dans les nouveaux projets d'égouttage communaux mais de façon moins contraignante car, d'une part, la gestion de ces travaux dépend parfois de plusieurs intervenants ou sont conjoints à d'autres travaux communaux et, d'autre part, ces projets n'entrent pas directement de le domaine d'application EMAS du secteur assainissement.

En attendant que les premiers cahiers des charges « type EMAS » arrivent en phase chantier, l'objectif du Service



Études et Réalisations en 2010 a été de mettre en place les procédures à chaque niveau, de les appliquer de manière non contraignante sur les chantiers et de participer activement au bon fonctionnement au SME (gestion des plaintes, mise à jour du registre des autorisations, échange de fiches d'informations et d'amélioration avec le Service Exploitation, audits internes et externes, etc.).

Enfin, en collaboration avec les Services Communication et Études et Réalisations, le Service Exploitation a assuré la publication et la diffusion de la « Déclaration environnementale 2010 – Performances 2009¹ » auprès des entreprises de la région, des fournisseurs de l'Intercommunale ainsi qu'auprès des membres du personnel concerné.

Ce document a pour objectif de faire le bilan annuel quant à :

- l'évolution des principaux outils d'identification des aspects environnementaux significatifs ;
- l'évolution des indicateurs environnementaux ;
- l'évolution des objectifs environnementaux.

D. La mise à disposition des emprises nécessaires aux travaux d'assainissement

Afin de permettre aux ingénieurs du Service Études et Réalisations d'élaborer les projets techniques relatifs aux travaux d'assainissement et d'égouttage prioritaire, le Service Foncier négocie, en amont des projets techniques définitifs, avec les propriétaires et occupants concernés par des futurs travaux, les autorisations d'accès en vue de réaliser les levés topographiques, sondages, etc.

Lorsque les projets techniques sont finalisés, le Service Foncier, par l'intermédiaire de son équipe de négociateurs, est chargé de négocier les emprises nécessaires à la réalisation des travaux proprement dit.

Ces négociations portent sur la location, pendant la durée des travaux, des terrains nécessaires à l'accès des entrepreneurs ainsi que sur l'acquisition d'emprises, en surface et en sous-sol, pour l'installation des nouvelles installations (collecteurs d'égouttage, station d'épuration, de pompage, de refoulement, etc.).

Par ailleurs, ces négociations sont précédées et suivies de démarches administratives nécessaires au bon déroulement des dossiers d'acquisition. Ainsi, le Service Foncier introduit auprès de la SPGE les demandes motivées d'arrêt d'expropriation pour cause d'utilité publique servant de base légale aux négociations d'emprises dans le cadre des travaux d'assainissement, d'égouttage prioritaire et de mise à disposition de zone de location pour la réalisation des travaux.

Pour formaliser les accords obtenus avec les propriétaires et occupants des emprises concernées par les

travaux, le Service Foncier utilise des conventions sous-seing privé élaborées en collaboration avec la SPGE et les Comités d'Acquisition d'Immeubles.

Le Service Foncier est également en charge du suivi administratif de ces conventions et notamment de leur authentification via les notaires ou les Comités d'Acquisition d'Immeubles. Dans le cadre de ce suivi administratif, le Service Foncier est en charge des demandes de paiements et de la récupération des sommes versées auprès de la SPGE.

A. Négociations

Dans le cadre de l'assainissement et de l'assainissement-Bis, les services ont entamé et/ou poursuivi les négociations, pour compte de la SPGE, des emprises nécessaires à la réalisation des travaux repris ci-après :

- Dour, collecteur d'Elouges, phase 2 :
 - 1 convention pour rupture de bail à ferme ;
 - 3 conventions de location ;
 - 53 conventions d'indemnités locatives ;
 - 45 dossiers d'acquisition ;
- Dour, collecteur d'Elouges, phase 3 :
 - 4 conventions pour rupture de bail à ferme ;
 - 4 conventions de location ;
 - 21 conventions d'indemnités locatives ;
 - 38 dossiers d'acquisition ;
- Quaregnon, Cité Reine Astrid, station de relèvement et collecteur d'adduction :
 - 1 dossier d'acquisition ;
- Quiévrain, assainissement des ruisseaux « la Grande Honnelle, la Petite Honnelle, le Grand Courant et l'Anneau » :
 - 1 convention de location ;
 - 3 conventions d'indemnités locatives ;
 - 5 dossiers d'acquisition ;
- Obourg et Saint-Denis, collecteur de « l'Aubrecheuil » :
 - 1 convention d'indemnités locatives ;
- La Louvière, collecteur de Castermans Ouest :
 - 1 convention pour rupture de bail à ferme ;
 - 3 conventions d'indemnités locatives ;
 - 7 dossiers d'acquisition ;
- Soignies, phase 1, collecteur d'adduction :
 - 1 convention d'indemnités locatives ;
 - 1 dossier d'acquisition ;
- Soignies, phase 2, collecteur d'adduction :
 - 1 convention d'indemnités ;
 - 1 dossier d'acquisition ;

- Saint-Vaast, 7^{ème} et 8^{ème} phases de l'aménagement de « La Haine » :
 - 2 conventions de location ;
 - 1 convention d'indemnités locatives ;
 - 10 dossiers d'acquisition ;
- Houdeng-Aimeries, assainissement du « Thiriau du Sart » :
 - 1 dossier d'acquisition ;
- Jurbise, collecteur de « l'Erbisoeul » :
 - 1 convention de location ;
 - 6 conventions d'indemnités locatives ;
 - 24 dossiers d'acquisition ;
- Ecaussinnes, collecteur de « la Sennette », phase 1 :
 - 1 convention d'indemnités locatives ;
 - 3 dossiers d'acquisition ;
- Ecaussinnes, collecteur de « la Sennette », phase 2 :
 - 1 dossier d'acquisition ;
- Seneffe, station d'épuration de Feluy « Nie-Pré » :
 - 1 convention d'indemnités ;
 - 1 dossier d'acquisition.

Au total, le Service Foncier aura, en 2010, obtenu la signature de 6 conventions pour rupture de bail à ferme, 11 conventions de location, 92 conventions d'indemnités locatives et 138 conventions d'acquisition.

B. Authentification des acquisitions

Les négociations menées au cours des années précédentes et de l'année 2010 ont conduit à la concrétisation d'acquisitions pour les projets suivants :

- acquisitions réalisées par l'IDEA au nom et pour le compte de la SPGE en matière d'assainissement :

C. Contentieux européen

La Cour de Justice a condamné la Belgique à résorber son retard pour atteindre les objectifs fixés par la Directive 91/271/CEE, en ce qui concerne, d'une part, le contentieux des bassins techniques de 10.000 EH et plus et, d'autre part, le récent contentieux portant sur les agglomérations de 2.000 à 10.000 EH.

Considérant les délais restreints pour la mise en conformité à la Directive 91/271/CEE et le volume important de dossiers à traiter dans cet intervalle, la SPGE a autorisé l'IDEA à faire recours à des géomètres-experts privés de manière à tendre, dans les meilleurs délais, à une mise à disposition des terrains nécessaires aux travaux faisant l'objet du contentieux européen.

En matière d'acquisition d'emprises, il a donc été décidé de lancer un marché de service pour la désignation d'un bureau de géomètres-experts indépendant qui viendra en soutien de l'équipe de négociation interne de l'Intercommunale dans le cadre des démarches de mise à disposition des emprises. Ce marché sera attribué dans le courant du mois de février 2011.

D. Procédure d'expropriation judiciaire

Il peut cependant arriver que les négociations amiables avec les locataires et/ou les propriétaires échouent.

Dans ce cas, il y a lieu d'initier, en collaboration avec la SPGE, les Comités d'Acquisitions d'Immeubles et/ou le Conseil de l'IDEA, une procédure d'expropriation judiciaire dont la base légale est l'arrêté d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Projets	Longueur des collecteurs	Surface	Nombre d'acquisitions
Quiévrain, ruisseaux « la Grande Honnelle, la Petite Honnelle, le Grand Courant et l'Anneau »	7 m	1 m ²	1
Quaregnon, Cité Reine Astrid, station de relèvement et collecteur d'adduction	27 m	390 m ²	2
Jurbise, collecteur de l'Erbisoeul	172 m	235 m ²	3
La Louvière, collecteur de Castermans Ouest	166 m	353 m ²	2
Obourg, Saint-Denis, collecteur de l'Aubrecheuil	450 m	11 m ²	2
Ecaussinnes, collecteur de la Sennette, phase 1	18 m	-	1
Ecaussinnes, collecteur de la Sennette, phase 2	243 m	-	1
Dour, collecteur d'Elouges, phase 2	533 m	20 m ²	1
Dour, collecteur d'Elouges, phase 3	170 m	5 m ²	1
Saint-Vaast, assainissement-bis, 7 ^{ème} et 8 ^{ème} phases de l'aménagement de « La Haine »	150 m	7 m ²	5
Soignies, phase 1, collecteur d'adduction	521 m	14 m ²	2
Soignies, phase 2, collecteur d'adduction	256 m	5 m ²	3
Total	2.713 m	1.041 m²	24



Ce fut le cas avec un propriétaire concerné par les travaux de pose des collecteurs de « l'Aubrecheuil » à Obourg, près de Mons ainsi qu'avec un propriétaire concerné par les travaux assainissement des ruisseaux « la Grande Honnelle, la Petite Honnelle, le Grand Courant et l'Anneau » à Quiévrain.

L'IDEA a donc sollicité l'intervention du Comité d'Acquisition d'Immeubles de Mons, d'une part, et, d'autre part, du Conseil de la SPGE, pour procéder à l'expropriation judiciaire (prévues par la loi), pour défendre les intérêts de la SPGE.

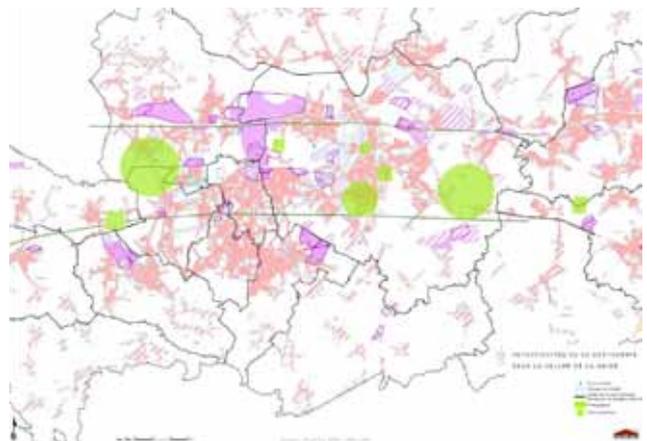
LA GÉOTHERMIE, UNE ÉNERGIE PROPRE ET RENOUEVABLE

Depuis les années 1980, l'IDEA valorise, au travers de l'exploitation de deux puits situés à Saint-Ghislain et Douvrain, les ressources en eau géothermique de la région Mons-Borinage (eau souterraine naturellement chaude à +/- 72 °C). L'énergie récupérée permet de chauffer de nombreux bâtiments publics (écoles, immeubles à appartements, piscine, hall omnisports, etc.).

L'exploitation de l'énergie géothermique à Saint-Ghislain permet annuellement une économie de plus de 2 millions de litres de mazout, soit l'équivalent de la consommation de 1.000 ménages, ainsi que l'économie de plus de 5.500 tonnes de CO₂.

En 2010, le puits de Saint-Ghislain a fourni un total de 67.985.463 GJ utiles aux différents clients du chauffage urbain. 300 tonnes équivalent pétrole ont été consacrées au préchauffage des boues de la station d'épuration de Wasmuël en vue de la production de biogaz.

Le puits de Douvrain a permis quant à lui la fourniture de 49.895 m³ d'eau chaude géothermique correspondant à 2.900 GJ au RHMS L. Caty de Baudour pour la production d'eau chaude sanitaire et le chauffage de l'air de ventilation du centre hospitalier.



Potentialités de la géothermie dans la Vallée de la Haine

Géother-Wall

Le projet de relance de la géothermie dans le Bassin de la Haine « Geother-Wall », élaboré en 2009, nous a permis de sensibiliser tant les autorités politiques que le grand public, notamment via la presse, à l'intérêt que représente le développement des usages de la ressource géothermique.

Pour rappel, il consiste en un programme de réalisation de nouveaux sites avec creusement de puits à 2.000 m de profondeur dans la nappe géothermique identifiée sous le Bassin de Mons, de l'extension de réseaux de chaleur existants et de la mise en production du puits géothermique de Ghlin. Au total, les huit projets « Géother-Wall » totalisent une puissance de chauffage de 40 MW pour produire 90.000 MWh/an et participeraient à la réduction d'émission de CO₂ pour 25.000 tonnes par an.

A la suite d'une visite de la centrale de chauffe de Saint-Ghislain, le Ministre wallon de l'Énergie a lancé deux marchés : le premier relatif à l'étude du potentiel géothermique en Région wallonne, le second concernant l'analyse des obstacles au développement de la géothermie dans notre région.

L'IDEA, en société momentanée avec AGEOP, a remis offre pour le second appel mais n'a pas obtenu le marché. Celui-ci a été attribué en décembre 2010 à ECOREM et les conclusions sont attendues pour juin 2011.

Par ailleurs, l'étude de l'équipement en réseau de chaleur géothermique de la zone d'activité économique dite « Vieille Haine » s'est clôturée : elle traite de l'alimentation de la totalité des parcelles de la ZAE réparties sur 40 ha



Visite du Ministre wallon de l'Énergie à la centrale de chauffe de Saint-Ghislain

à l'aide d'un réseau de distribution à mettre en œuvre au départ du puits géothermique existant de Ghlin.

Dans le cadre de cette expérience, l'IDEA a reçu un subside du Ministre wallon de l'Économie en vue de financer une étude de valorisation de l'eau géothermique à travers une production de froid ou dans un processus de production.

Tout au long de cette année, l'IDEA a entretenu ses contacts avec l'EGEC (European Geothermal Energy Council) et a, en particulier, renforcé ses échanges d'expériences avec les forces vives du développement de la géothermie en Ile-de-France. Dans ce cadre, l'IDEA a participé aux manifestations de l'EGEC à Bruxelles et Paris (GEOPOWER 2010).

Enfin, le raccordement de la gare de Saint-Ghislain au réseau de chaleur géothermique de Saint-Ghislain a été mis en service pour la saison de chauffe de l'hiver 2010.

PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (PASH)

Les Plans d'Assainissement par Sous-Bassin Hydrographique (PASH) font l'objet de modifications ou de mises à jour résultant de l'avancement des travaux d'égouttage et d'assainissement, de changements de choix techniques, de réunions avec les services communaux, d'inventaires de terrain.

L'IDEA transmet régulièrement les informations utiles à la SPGE pour réaliser les mises à jour.

Des demandes particulières de modification des PASH émanent également de communes. Dans ce cas, des études techniques de faisabilité sont menées par le Service Études et Réalisations.

Ce dernier rend également des avis sur des projets d'urbanisme (lotissements, constructions, etc.) au regard de l'assainissement, du type d'égouttage à placer (séparatif ou unitaire), des inondations, etc. auprès des associés communaux ainsi qu'auprès des Contrats de Rivière.

ÉTUDES DES ZONES PRIORITAIRES

Pour atteindre le bon état qualitatif des masses d'eau en 2015 dans les zones d'assainissement autonome des PASH, l'obligation de mise en conformité pour toutes les habitations d'ici fin 2009 a été remplacée par les études de zones prioritaires des masses d'eau identifiées comme à risque.

Le Service Études et Réalisations est chargé de réaliser ces études de zones afin de réviser les PASH et de mettre en pratique les décisions qui permettront d'atteindre les objectifs de la Directive Cadre Eau.

Sous-bassin Hydrographique	TYPE ÉTUDE	CODE ET NOM DE ZONE	STADE ÉTUDE	COMMUNE	LOCALITÉ
HAINES	Baignade	E03 - Grand Large à Nimy	En cours	MONS	Obourg (Z. activité)
HAINES	Baignade	E03 - Grand Large à Nimy	En cours	MONS	Mons
HAINES	Captage	SWDE020 - Obrocheuil P1, Casteau P2, Thieusies Obrocheuil P3	Étude réalisée	SOIGNIES	Casteau - La Saisinne
HAINES	Captage	SWDE025 - Estinnes-au-Val P1	Non commencée	ESTINNES	Estinnes-au-Val
HAINES	Captage	SWDE033 - Grand Reng, Source de la Trouille P1, P2, P3, P4	Étude réalisée	ESTINNES	-
HAINES	Captage	SWDE037 - Saint-Vaast P1, Puits-Joris P2	Non commencée	LA LOUVIÈRE	Haine-Saint-Paul
HAINES	Captage	SWDE039 - Spiennes G1 P1	Non commencée	MONS	Harmignies
HAINES	Captage	SWDE060 - Erquennes P1	Non commencée	HONNELLES	Erquennes
HAINES	Captage	SWDE062 - Bois du Prince P1, P2	Non commencée	SOIGNIES	Rue d'Houdeng
HAINES	Captage	SWDE062 - Bois du Prince P1, P2	Non commencée	SOIGNIES	Faubourg de Mignault
HAINES	Captage	SWDE062 - Bois du Prince P1, P2	Non commencée	LA LOUVIÈRE	-
HAINES	Captage	SWDE080 - Baudour P2	Non commencée	SAINT-GHISLAIN	Rues Goblet et du Labyrinthe
HAINES	Captage	SWDE092 - Givry Fontaine à Crayon P1, P2	Non commencée	QUÉVY	- (Givry)
SAMBRE	Baignade	E02 - Lac de Claire Fontaine	Étude réalisée	CHAPPELLE-LEZ-HERLAIMONT	Chapelle-lez-Herlaimont
SENNE	Baignade	E05 - Plan d'eau de la Marlette (Centre Adeps)	En cours	SENEFFE	Seneffe
SENNE	Captage	SWDE041 - Neufvilles P1	Non commencée	SOIGNIES	Chemin du Clipot
SENNE	Captage	SWDE062 - Bois du Prince P1, P2	Non commencée	LA LOUVIÈRE	Le Roeulx
SENNE	Captage	SWDE114 - Seneffe Arquenne E1, E2, G3, G6	En cours	SENEFFE	/



CONTRATS DE RIVIÈRE

Les Contrats de Rivière poursuivent plusieurs objectifs comme l'amélioration de la qualité des eaux de surface, l'amélioration de la qualité des eaux souterraines, la sensibilisation et la participation des citoyens au respect de l'eau, la valorisation et la protection du patrimoine naturel et touristique lié à l'eau sur le bassin, l'aménagement du territoire et la gestion des inondations, la mise en valeur d'une agriculture respectueuse de l'environnement, la gestion de l'eau par les entreprises, etc.

Ils associent les représentants des mondes politique, socio-économique, administratif, enseignant, scientifique, etc. pour établir par consensus un programme d'actions de restauration des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin concerné.

En tant qu'Intercommunale active dans le secteur de l'assainissement des eaux usées, l'IDEA est un acteur important des bassins versants de la Haine, de la Senne, de la Sambre et de la Dendre.

L'IDEA, par l'intermédiaire du Service Études et Réalisations, est engagée :

- en tant que membre effectif des Comités de Rivière des Contrats de Rivière de la Senne et de la Haine ;
- en tant qu'administrateur des Conseils d'Administration des Contrats de Rivière Senne et Haine pour leur groupe « acteurs locaux ».

L'IDEA est également impliquée de manière concrète :

- en tant que coordinateur du groupe de travail « Pollution, Hydrologie, Égouttage et Épuration » et membre du groupe de travail « Communication » du Contrat de Rivière Haine ;
- en tant que membre du groupe de travail « Samme et Sennette Amont » du Contrat de Rivière Senne.

L'implication de l'Intercommunale est moindre actuellement pour ce qui concerne les bassins de la Sambre et de la Dendre, mais son rôle en tant qu'organisme d'assainissement agréé y est toutefois pleinement assuré.

Les objectifs de l'IDEA consistent à respecter les engagements signés avec les Contrats de Rivière en terme de réalisation du programme d'action (travaux programmés d'égouttage et d'assainissement), de participation (résolution de problèmes signalés par les Contrats de Rivière liés à l'égouttage, l'assainissement, la pollution de zoning, etc.), de communication (information de la population, rédaction de documents, journée wallonne de l'eau, etc.).

Le Contrat de Rivière Haine

Vingt-six communes sont maintenant concernées par ce nouveau Contrat de Rivière Haine. Il s'agit sur le territoire de l'Intercommunale IDEA des communes de Boussu, Colfontaine, Dour, Frameries, Hensies, Honnelles, Mons, Morlanwelz, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Anderlues, Binche, Estinnes, La Louvière, Saint-Ghislain, Le Roeulx, Jurbise, Chapelle-lez-Herlaimont, Manage et Soignies (et, hors zone IDEA, de Bernissart, Beloeil, Erquelinnes, Lobbes et Merbes-le-Château).

Actuellement, 15 d'entre elles ont adhéré au Contrat de Rivière.

Le Contrat de Rivière Senne

Ce Contrat de Rivière recouvre actuellement le bassin versant de la Senne sur 23 villes et communes dont 19 ont signé. Sur le territoire de l'Intercommunale IDEA, il s'agit des communes de Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Ecaussinnes, La Louvière, Manage, Morlanwelz, Seneffe et Soignies.

ÉTUDES HYDROGÉOLOGIQUES

Le territoire de l'IDEA recouvre partiellement deux des plus grands aquifères de Belgique : l'aquifère des Calcaires Carbonifères et l'aquifère des Craies de Bassin de Mons.

En 2010, la cellule d'hydrogéologie IDEA - UMons (Polytech) a poursuivi les études relatives aux ressources en eau de ces aquifères et, à la demande de la Région wallonne, a mené des études à caractère plus régional.

Ainsi, elle poursuit la réalisation des cartes hydrogéologiques de Wallonie pour le SPW¹-DG03.

Elle réalise également pour la même direction du SPW l'étude de l'aquifère transfrontalier des Calcaires Carbonifères dans le cadre du projet Interreg « Scaldwin ».

En relation constante avec les carrières de Soignies et d'Ecaussinnes, la cellule étudie l'impact de l'exhaure de ces carrières sur la nappe, soit en vue d'une extension des carrières, soit en vue d'une valorisation des eaux captées.

Enfin, la cellule étudie également les zones de prévention des captages de l'IDEA (Ghlin et Péronnes), du GIE « Valorisation de l'eau d'exhaure des carrières de Soignies et d'Ecaussinnes » et de Vivaqua² (Havré, Ghlin et Nimy).

1 - SPW : Service public wallon.

2 - Vivaqua : société bruxelloise de production d'eau potable.



LA GESTION DES DÉCHETS - PROPRETÉ PUBLIQUE

Le Secteur Propreté Publique de l'IDEA a fait l'objet d'audits en matière de processus organisationnels et managériaux et de dialogue social lors du 1^{er} semestre 2010.

Les conclusions de ces audits ont conduit la Direction de l'IDEA à proposer une réorganisation structurelle permettant de rencontrer les problématiques soulevées par ceux-ci.

Par ailleurs, l'intercommunale ITRADEC, au capital de laquelle l'IDEA détient 80 % des parts, a constaté mi 2010 l'échec de l'appel à partenariat lancé fin 2009.

Afin de dégager des solutions permettant d'assurer une gestion optimale du service de propreté publique de Mons-Borinage-Centre, en tenant compte des conclusions des audits, il apparaît nécessaire de constituer une nouvelle structure à caractère mixte.

En date du 7 octobre 2010, l'Autorité (le Directeur Général de l'IDEA et le Directeur Général d'ITRADEC) ainsi que les organisations syndicales (CGSP, CSC, SLFP) ont signé un protocole d'accord sur les principes devant conduire à une réorganisation du secteur et dont les objectifs sont l'amélioration de la qualité du service, la réduction des coûts et la préservation globale de l'emploi.

Les Services Financier et Juridique ont travaillé de concert afin de lancer un marché conjoint avec l'intercommunale ITRADEC visant à choisir un partenaire pour assurer le volet opérationnel de la gestion des déchets de la zone Mons-Borinage-Centre par le biais de la constitution d'une nouvelle intercommunale mixte « Propreté Publique ».

Le partenaire participera au capital de la nouvelle intercommunale selon un pourcentage à définir, les associés communaux restant majoritaires.

La réorganisation opérationnelle doit permettre de dégager des bonis d'exploitation au sein de la nouvelle intercommunale qui procédera alors à la distribution de dividendes au prorata des parts de capital détenues par chaque associé. Ces dividendes constitueront la rémunération du partenaire privé et une diminution des cotisations pour les communes.

En 2010, le Secteur Propreté Publique a continué de maîtriser les coûts malgré l'augmentation importante du coût de traitement des encombrants suite à l'interdiction de mise en CET de ceux-ci au 1^{er} janvier 2010. Ainsi, l'exercice 2010 se clôture par un bénéfice de 2.729.303 € qui sera reporté sur les exercices 2011 et 2012 pour le lissage éventuel du coût-vérité. Le coût net moyen de la gestion des déchets réclamé aux communes par habitant s'élève

à 44,31 € pour la zone de Mons-Borinage et à 41,97 € pour le Centre.

Par ailleurs, l'actualité 2010 du Secteur Propreté Publique a également été marquée par l'inauguration du parc à conteneurs de Binche, entièrement rénové, ainsi que l'ouverture au grand public du nouveau parc à conteneurs d'Obourg. Les travaux du parc à conteneurs d'Honnelles ont débuté en février 2010 ; celui-ci devrait ouvrir ses portes au public en juin 2011. Ce qui portera à 21 le nombre de parcs à conteneurs mis à disposition des citoyens en vue d'une gestion responsable de leurs déchets.

Afin d'assurer la continuité du service, le Secteur Propreté Publique a pris possession de 10 nouveaux camions de collecte dans le courant du 1^{er} semestre 2010 et a reçu 400 nouvelles bulles à verre en vue de remplacer les nombreuses bulles abîmées, cassées ou vandalisées.

Enfin, les Services Communication et Éco-conseil ont poursuivi la mise en place des actions de prévention et de sensibilisation, tant vers le grand public et les administrations que vers les publics scolaires, incitant à réduire la production de déchets, conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'octroi des subsides de prévention aux pouvoirs subordonnés.

COLLECTE EN PORTE-À-PORTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le Service Propreté Publique a collecté en porte-à-porte les ordures ménagères des habitants de 19 communes de la région Mons-Borinage-Centre, soit Binche, Boussu, Colfontaine, Ecaussinnes, Erquelines, Estinnes, Frameries, Honnelles, Jurbise, La Louvière, Le Roeulx, Manage, Merbes-le-Château, Mons, Morlanwelz, Quaregnon, Quévy, Saint-Ghislain et Soignies ; ce qui équivaut à une population totale de 435.697 habitants.

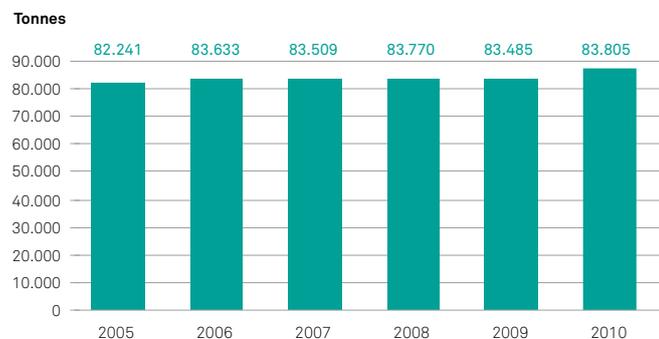
La collecte en porte-à-porte s'est effectuée via les sacs payants au logo de l'Intercommunale et représente 79.164,34 tonnes d'ordures ménagères.

La collecte des petits conteneurs de 1.100 litres représente quant à elle 4.624,17 tonnes et l'apport direct de sacs à la bascule 16,22 tonnes, soit un total de 4.640,39 tonnes d'ordures ménagères et d'assimilés ménagers en 2010.

Les quantités collectées via les sacs et les conteneurs 1.100 litres pour 2010 représentent un total de **83.804,73** tonnes d'ordures ménagères et d'assimilés ménagers pour toute la zone IDEA Propreté Publique.



Ordures ménagères en porte-à-porte et via conteneurs



Globalement, sur l'ensemble de la zone les quantités d'ordures ménagères collectées restent stables (+ 0,4 %).

Collecte des ordures ménagères en porte-à-porte (sacs + petits conteneurs) par habitant et par commune affiliée pour 2010

COMMUNES	Ordures ménagères collectées en porte-à-porte et via les petits conteneurs en kg	Nombre d'habitants	Kg/Habitant
Binche	6.443.938	32.749	197
Boussu	3.957.629	20.104	197
Colfontaine	4.352.894	20.090	217
Ecaussinnes	1.791.538	10.511	170
Erquelinnes	1.842.389	9.650	191
Estinnes	1.324.963	7.627	174
Frameries	4.298.400	20.997	205
Honnelles	888.918	4.971	179
Jurbise	1.703.719	9.931	172
La Louvière	14.717.480	78.071	189
Le Roeulx	1.350.915	8.220	164
Manage	4.336.773	22.227	195
Merbes-le-Château	762.823	4.223	181
Mons	18.998.510	91.759	207
Morlanwelz	3.577.321	18.852	190
Quaregnon	3.818.488	18.874	202
Quévy	1.228.292	7.776	158
Saint-Ghislain	4.219.065	22.896	184
Soignies	4.190.670	26.169	160
TOTAL	83.804.725	435.697	192

N.B. : les communes de Dour, Hensies, Lens, Quiévrain et Seneffe ne sont pas affiliées à l'IDEA Propreté Publique pour la collecte des ordures ménagères en porte-à-porte.

L'analyse de ce tableau permet de confirmer que l'ensemble des communes de la zone IDEA Propreté Publique ont respecté la réglementation en matière de prélèvement-sanction en 2010.

Pour rappel, les seuils pour le prélèvement-sanction sont établis comme suit :

COMMUNES	2008	2009-2010	2011
Moins de 10.000 habitants	240 kg/EH/an	220 kg/EH/an	200 kg/EH/an
Entre 10.000 et 25.000 habitants		230 kg/EH/an	220 kg/EH/an
Au-delà de 25.000 habitants		240 kg/EH/an	

COLLECTE DES EMBALLAGES MÉNAGERS (PMC ET PAPIERS-CARTONS) EN PORTE-À-PORTE ET PAR BULLES POUR LE VERRE

Le Service Propreté Publique a collecté en porte-à-porte les emballages ménagers ainsi que le verre, via les bulles à verre, des habitants de 24 communes de la région Mons-Borinage-Centre, soit Boussu, Binche, Colfontaine, Dour, Ecaussinnes, Erquelinnes, Estinnes, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, La Louvière, Lens, Le Roeulx, Manage, Merbes-le-Château, Mons, Morlanwelz, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain, Seneffe et Soignies ; ce qui équivaut à une population totale de 480.916 habitants.

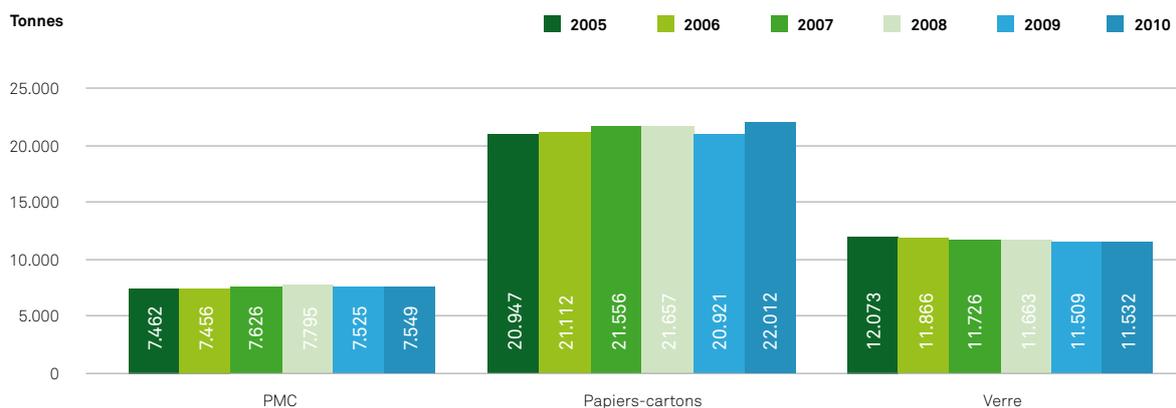
Les 1.128 bulles à verre (excepté les 106 bulles à verre présentes dans les parcs à conteneurs) constituent un réseau de 475 sites présents dans les communes de la zone de l'IDEA Propreté Publique en 2010.



Le Service a collecté en 2010 :



Emballages ménagers en porte-à-porte et par bulles à verre



Les quantités d'emballages collectés en porte-à-porte augmentent légèrement pour les PMC (+ 0,3 %) et de manière plus importante pour les papiers-cartons (+ 5,21 %). Les quantités de verre (+ 0,2 %) collectées via les bulles en communes sont stables.

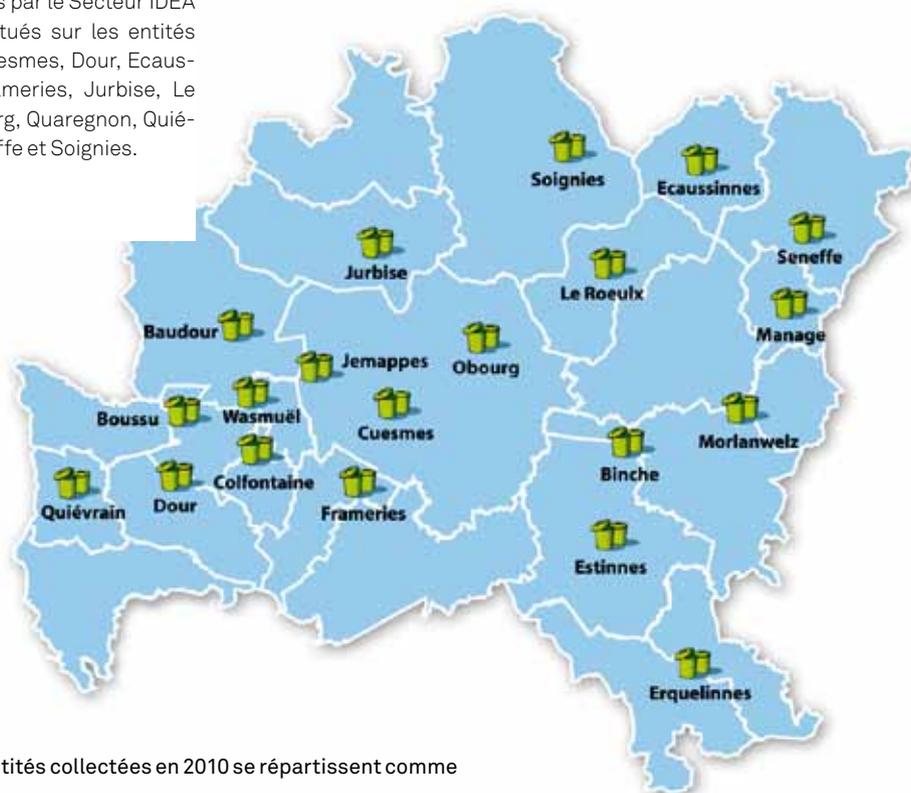


1 - PMC : bouteilles et flacons en Plastique, emballages Métalliques et Cartons à boissons.



PARCS À CONTENEURS

La fin de l'année 2010 a vu l'ouverture du parc à conteneurs d'Obourg le 8 décembre, ce qui porte à 20 le nombre de parcs à conteneurs gérés par le Secteur IDEA Propreté Publique. Ceux-ci sont situés sur les entités de Boussu, Binche, Colfontaine, Cuesmes, Dour, Ecaussinnes, Erquelines, Estinnes, Frameries, Jurbise, Le Roeulx, Manage, Morlanwelz, Obourg, Quaregnon, Quiévrain/Hensies, Saint-Ghislain, Seneffe et Soignies.



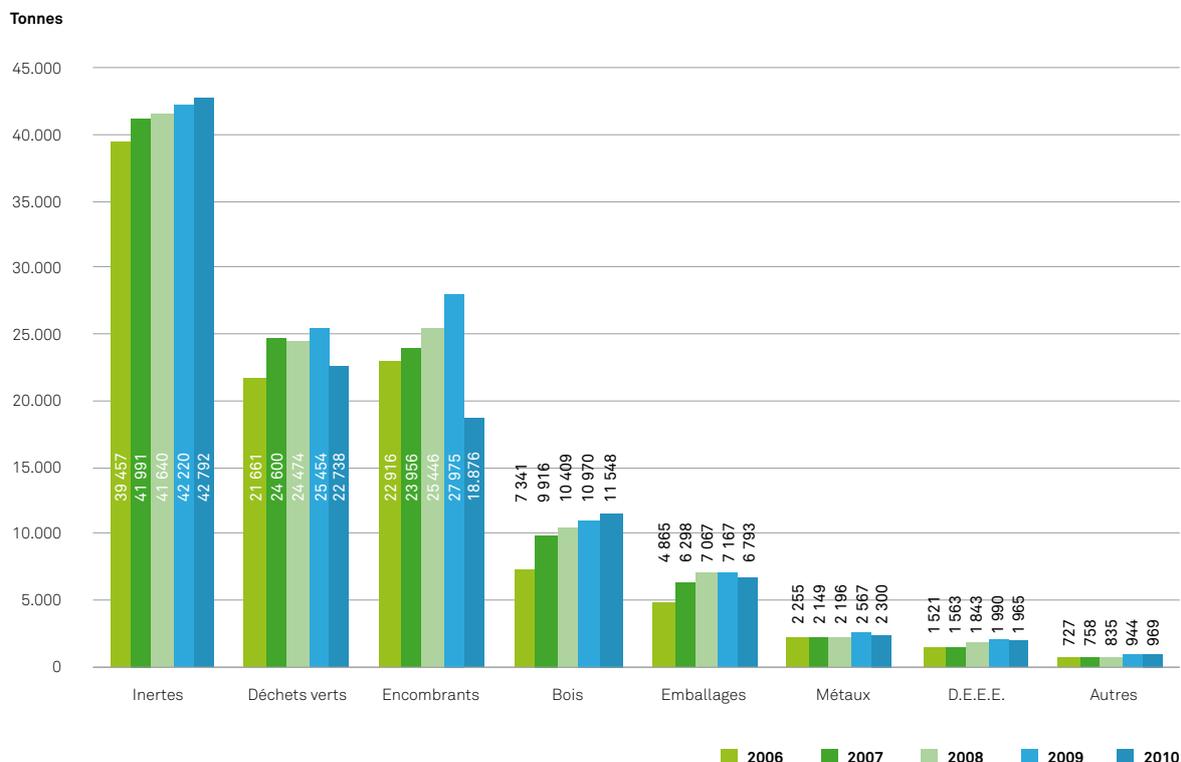
Pour l'ensemble des parcs, les quantités collectées en 2010 se répartissent comme suit :

Matière	Mons-Borinage	Centre	Total
Inertes	29.638 tonnes	13.154 tonnes	42.792 tonnes
Déchets verts	15.068 tonnes	7.670 tonnes	22.738 tonnes
Encombrants	12.458 tonnes	6.418 tonnes	18.876 tonnes
Bois	7.498 tonnes	4.050 tonnes	11.548 tonnes
Papiers/cartons	2.398 tonnes	2.188 tonnes	4.586 tonnes
Métaux	1.579 tonnes	721 tonnes	2.300 tonnes
D.E.E.E. ¹	1.212 tonnes	653 tonnes	1.965 tonnes
Verre	761 tonnes	653 tonnes	1.414 tonnes
PMC	442 tonnes	351 tonnes	793 tonnes
DSM ²	343 tonnes	253 tonnes	596 tonnes
Huiles minérales	80 tonnes	34 tonnes	114 tonnes
Huiles/grasses végétales	113 tonnes	59 tonnes	172 tonnes
« Frigolite »	48 tonnes	27 tonnes	75 tonnes
Piles	8 tonnes	4 tonnes	12 tonnes
TOTAL	71.646 tonnes	36.235 tonnes	107.881 tonnes

Ces statistiques ne tiennent pas compte des quantités des trois parcs de La Louvière. A l'exception des quantités de PMC et verre qui sont gérées par l'IDEA Propreté Publique.

1 - DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (ex. : frigos, congélateurs, ordinateurs, etc.).
2 - DSM : Déchets Spéciaux des Ménages (ex. : solvants, peintures, etc.).

Parcs à conteneurs



La fraction encombrant (- 32,5 %) est en nette diminution. La mise en application stricte du règlement des parcs à conteneurs quant à la **définition de l'objet encombrant**, soit tout déchet trop lourd ou trop volumineux pour entrer dans un sac à ordures ménagères de 60 litres et pour lequel il n'existe pas de collecte spécifique (bois, métal, etc.), ainsi que la campagne de sensibilisation par les stewards présents dans les parcs à conteneurs du 17 mai au 31 août 2010 ont porté leurs fruits.

La fraction bois (+ 5 %) est en augmentation ainsi que la fraction inerte (+ 1,4 %). Un meilleur tri à la source suite à l'application stricte du règlement et donc la réorientation de petits objets tels que des cadres en bois ou des tasses en porcelaine vers leurs conteneurs spécifiques peut expliquer en partie ces augmentations.

La fraction « autres » (+ 2,7 %) augmente. Dans cette dernière fraction, nous retrouvons la « frigolite » qui est acceptée dorénavant dans les 20 parcs à conteneurs de l'Intercommunale. Il y a aussi dans cette fraction « autres » les huiles et graisses végétales, pour lesquelles une grande campagne de communication en faveur du dépôt des huiles usagées dans les contenants prévus à cet effet dans les parcs à conteneurs a eu lieu en septembre 2010.

Les déchets verts (- 10,7 %), les métaux (- 10,2 %) quant à eux diminuent fortement ainsi que les D.E.E.E. (- 1,3 %) dans une moindre mesure.

Les emballages (- 5,2 %) constitués de la fraction PMC, papiers/cartons et verre diminuent mais sont compensés par l'augmentation des collectes en porte-à-porte.

D'autre part, pour répondre aux exigences de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 5 mars 2008, la collecte de l'asbeste-ciment et des pneus sont réalisées tant dans le Centre que sur Mons-Borinage sur 3 sites (Cuesmes, Le Roeulx et Manage) moyennant certaines conditions. En 2010, **419 tonnes d'asbeste-ciment** et de **127 tonnes de pneus** ont été collectées.

Enfin, le Service Études et Réalisations a finalisé en 2010 les études des extensions des parcs à conteneurs de Boussu, Frameries, Manage et Saint-Ghislain. Le Service a également poursuivi et finalisé le contrôle de l'exécution des nouveaux parcs à conteneurs d'Obourg et Honnelles ainsi que l'extension du parc à conteneurs de Binche. Ainsi, l'IDEA a organisé l'inauguration suite à une remise à neuf complète du parc à conteneurs de Binche en juin 2010 tandis que le nouveau parc à conteneurs d'Obourg a quant à lui ouvert ses portes au grand public en décembre 2010. Le parc à conteneurs d'Honnelles devrait être accessible dans le courant 2011.



COLLECTE DES BÂCHES AGRICOLES

Dans le cadre de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 30 avril 1998 relatif aux subventions en matière de prévention et de gestion de déchets et suite aux délégations des communes, l'IDEA Propreté Publique a procédé à la **collecte des bâches agricoles**. Ces collectes ont eu lieu soit dans les parcs à conteneurs soit dans des lieux communaux à des dates précises selon la demande des communes. Au total, **171,68 tonnes** de bâches agricoles ont été collectées en 2010.

APPORTS COMMUNAUX

En 2010, les apports de déchets communaux n'ont plus été réceptionnés sur la dalle de Cuesmes mais orientés vers le site d'ITRADEC ; cela représente 2.870 tonnes d'assimilés ménagers et 3.649 tonnes d'assimilés encombrants provenant des apports communaux (dépôts sauvages, déchets de voirie, etc.).

GESTION DES PLAINTES

En 2010, la procédure de gestion des plaintes a enregistré via les appels téléphoniques et courriers un total de 2.214 plaintes, ce qui représente moins de 9 plaintes par jour. Cependant, celles-ci sont à mettre en regard des citoyens desservis ou utilisant nos services quotidiennement qui sont respectivement en moyenne pour la collecte au nombre de 135.000 et pour les parcs à conteneurs de 4.500. Il est évident que l'objectif du secteur est de réduire au maximum les plaintes de nos concitoyens en regard du service offert.

SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

Afin de rencontrer les objectifs de la Région wallonne en matière de prévention des déchets ainsi que les objectifs de l'IDEA en matière de développement durable, l'Intercommunale mène depuis de nombreuses années de multiples actions de prévention et de sensibilisation à la gestion durable des déchets auprès du grand public.

Un des objectifs fondamentaux est de produire moins de déchets ménagers en menant une politique de prévention appropriée auprès des consommateurs. La prévention consiste à prévenir ou réduire la production de déchets tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, en diminuant la nocivité de ces derniers ou de leurs composants.

Dans cette optique, trois grandes catégories d'actions de sensibilisation et de communication ont donc été mises en œuvre en 2010 :

- les actions de **prévention** menées à l'échelon intercommunal et communal ;
- les actions de **communication du Secteur Propreté Publique** hors prévention ;
- les actions de **communication relatives au tri et au recyclage** des PMC, papiers-cartons et du verre, menées en collaboration avec **FOST Plus**.

Prévention

Pour rappel, l'Arrêté du Gouvernement wallon du 17 juillet 2008 relatif à l'octroi de subventions aux pouvoirs subordonnés en matière de prévention et de gestion des déchets définit notamment que la subvention des campagnes de prévention s'élève à maximum 1 euro par habitant et par an, sans dépasser 75 % des coûts de la (ou les) campagne(s) de prévention supportée(s) par la commune ou l'association de communes (intercommunale). Les frais de personnel sont subsidiés à concurrence de maximum 50 % des coûts des campagnes, pour autant que ce personnel soit affecté effectivement aux actions de prévention, justificatifs à l'appui.

Ces campagnes doivent être menées dans le cadre des axes directeurs de prévention des déchets et de communication définis par le Ministre de l'Environnement et doivent être organisées de manière concertée sur l'ensemble du territoire wallon.

Les **6 flux de déchets** qui ont été définis comme **prioritaires** par la Région wallonne sont :

- les **déchets verts** ;
- les **déchets organiques** ;
- les **déchets encombrants** ;
- les **déchets d'emballages et objets jetables** ;
- les **déchets spéciaux des ménages (DSM)** ;
- les **déchets de papiers et cartons**.

La moitié de cette subvention d'1 € a trait à des opérations décidées et mises en œuvre à l'échelon communal ; l'autre moitié porte sur les coûts des campagnes que les associations de communes organisent en concertation avec la Région.

Actions de prévention menées en 2010 à l'échelon intercommunal :

• Participation au Salon des Mandataires

L'IDEA Propreté Publique ainsi que l'ensemble des intercommunales wallonnes réunies au sein de la Copidec¹ étaient présentes les 11 et 12 février 2010 au Salon des Mandataires de Marche-en-Famenne avec un stand de prévention consacré aux déchets spéciaux des ménages (peinture, solvants, produits d'entretien, etc.). Outre les animations destinées aux enfants, une conférence intitulée « Moins de produits dangereux pour moins de déchets spéciaux et moins de pollution, c'est tout bénéfique pour l'environnement, la santé et le portefeuille ! » a été organisée à destination des mandataires locaux.

• « Moins de déchets spéciaux pour moins de pollution »

Dans le cadre de la semaine sans pesticides, lancement d'une campagne de communication, conjointement avec l'ensemble des intercommunales wallonnes de gestion des déchets, sur le thème des déchets spéciaux des ménages. Diffusion de spots radio et tv comportant des conseils pratiques pour limiter la quantité et la nocivité

des produits utilisés et distribution d'une microfibre au grand public sur les marchés.

• Opération réemploi - Collecte des vélos

En avril 2010, une grande campagne wallonne de sensibilisation à la thématique du réemploi a été lancée à travers l'organisation dans les parcs à conteneurs d'une collecte de vélos en bon état au profit d'associations sociales locales (Croix-Rouge, CPAS, etc.). Cette action, menée en collaboration avec l'ensemble des intercommunales wallonnes de gestion des déchets, a permis de collecter plus de 2.000 vélos en Wallonie dont plus de 200 au sein de la zone IDEA Propreté Publique.

• Campagne rentrée scolaire écologique

Une campagne de communication sur le thème de la rentrée scolaire écologique a été mise en place en août/ septembre 2010 à travers notamment la diffusion d'un spot « Jamy » sur les télévisions locales ainsi que dans les salles de cinéma de la région ; une fiche pédagogique a également été développée et envoyée auprès de l'ensemble des établissements scolaires primaires tous réseaux confondus de la zone IDEA.

• Journal des Enfants (JDE)

En collaboration avec l'ensemble des intercommunales wallonnes de gestion des déchets, insertion d'un feuillet d'information et de sensibilisation au tri, au recyclage et à la gestion durable des déchets dans le JDE.

• Calendrier scolaire de prévention

Un calendrier scolaire (2010/2011) ainsi qu'une charte environnementale sous format de poster reprenant des informations en matière d'éco-consommation ont été réalisés à l'attention des écoles primaires de la zone en collaboration avec l'Intercommunale ITRADEC. La famille des super-héros invitaient les enfants à adopter des gestes responsables en matière de consommation via une série de thèmes relatifs à la rentrée écologique, le gaspillage alimentaire, le réemploi, le compostage, etc.



• Opération réemploi - Collecte des jouets

En collaboration avec l'ensemble des intercommunales wallonnes de gestion des déchets, une grande collecte de jouets en bon état a été organisée au sein des parcs à conteneurs au profit d'associations sociales locales le

16 octobre 2010. Au total, plus de 77.000 jouets ont été collectés en Wallonie dont près de 5.000 sur le territoire de l'IDEA Propreté Publique. Ces derniers ont été redistribués à des enfants défavorisés par les associations partenaires (Croix-Rouge, CPAS, etc.).

• Formation édu-composteurs

Poursuite d'un programme de formation pour les édu-composteurs en vue de sensibiliser les citoyens via ses personnes relais à deux thématiques clés : le compostage à domicile et l'éco-jardinage. 18 personnes issues des communes affiliées au Secteur Propreté Publique ont bénéficié de ce cycle de formation terminé en juin 2010. En parallèle et pour soutenir cette sensibilisation au compostage, une distribution massive de la brochure de la Région wallonne en matière de compostage individuel a été organisée lors de différents événements à la Sainte-Catherine.

• Calendrier de collectes en porte-à-porte

Création d'un calendrier de collectes 2011 axé sur 10 thèmes majeurs de prévention des déchets et 2 thèmes de tri (PMC et verre). Financé en partie par FOST Plus, cet outil de tri et de prévention a été distribué par la Poste auprès de l'ensemble des ménages de la région de Mons-Borinage-Centre.



• « RéFLEX », magazine d'information et de prévention des déchets

Réalisation de 4 éditions du magazine « RéFLEX » distribué à 50.000 exemplaires via les parcs à conteneurs et les administrations communales. Tri, recyclage, éco-consommation, gestion durable des déchets, etc. telles sont les thématiques qui y sont abordées sous forme de trucs et astuces simples et pratiques.

• Dossier pédagogique

Distribution au sein de l'ensemble des établissements scolaires du dossier pédagogique « Pour une gestion durable des déchets » mis à jour.

• Lancement de la campagne « cocotte attitude »

En collaboration avec l'ensemble des intercommunales wallonnes de gestion des déchets, une grande campagne



de sensibilisation à la réduction des déchets de papier a été lancée fin 2010 tant auprès des administrations communales qu'auprès du grand public. Un site web a été développé (www.moinsdepapier.be) ainsi qu'une campagne média comportant une série de 25 capsules tv et 3 spots radio. Des affiches et autres supports de communication ont également été développés dans ce cadre.



Actions de prévention menées en 2010 à l'échelon communal :

En 2010, 23 des 24 communes affiliées au Secteur Propreté Publique de l'IDEA se sont dessaisies auprès de l'Intercommunale pour mener à bien les plans de prévention communaux, soit Hensies, Jurbise, Saint-Ghislain, Quaregnon, Honnelles, Ecaussinnes, Manage, Merbes-le-Château, Mons, Boussu, Le Roeulx, Quiévrain, Dour, Frameries, Morlanwelz, Quévy, Binche, Erquennes, Soignies, Seneffe, Estinnes, Lens et Colfontaine. Seule la Ville de La Louvière a décidé de ne pas se dessaisir.

Les plans de prévention adoptés par celles-ci se sont concrétisés en 2010 de la manière suivante sur le terrain :

- réalisation de 175 animations scolaires sur la thématique du gaspillage alimentaire dans les écoles primaires ;
- réalisation de 62 animations scolaires sur la thématique de l'eau du robinet dans les écoles maternelles ;
- distribution de 200 boîtes à tartines aux enfants du cycle primaire ;
- distribution de 880 gourdes aux enfants du cycle maternel ;
- distribution de 9.000 boîtes à en-cas aux enfants du cycle primaire ;
- élaboration et mise à jour d'une fiche pédagogique sur le thème des emballages inutiles, 4.500 fiches ont été envoyées aux enseignants ;
- organisation de 3 ateliers pour le personnel enseignant des écoles sur la prévention de manière transversale (gaspillage alimentaire, suremballage, gestion durable du papier, etc.) en vue d'intégrer ces notions dans le programme scolaire et de développer avec les enfants des projets pédagogiques en lien avec la prévention ;
- organisation de 3 séances de sensibilisation des enfants du primaire au vermicompost avec mise en place du site et accompagnement ;
- présence via 52 stands sur des thématiques comme le gaspillage alimentaire lors des marchés hebdomadaires ou d'évènements communaux, sur le réemploi lors de manifestations locales (brocantes, etc.), sur le compostage individuel dans les parcs à conteneurs, lors de portes-ouvertes de jardinerie ou de la semaine de l'arbre, etc. ;

- distribution de 13.550 lavettes microfibrées ;
- distribution de 6.800 brochures explicatives « Moins de produits dangereux pour moins de déchets spéciaux et moins de pollution... » ;
- distribution de 120 brochures sur le réemploi comportant la liste des organismes locaux actifs en la matière ;
- organisation d'un concours sur le compostage individuel : 18 compostières ont été remportées dans les parcs à conteneurs, lors de portes-ouvertes de jardinerie ou de la semaine de l'arbre, etc. ;
- création d'1 stand permanent de démonstration des différentes techniques de compostage individuel ;
- 47 formations ont été données au personnel communal (administratifs, ouvriers, Police, CPAS, etc.) sur les thématiques du gaspillage alimentaire, du suremballage, de la gestion durable du papier, etc. et au personnel d'encadrement pour les services espaces verts, cadre de vie, plantations, etc. sur la problématique des déchets spéciaux (utilisation rationnelle des pesticides, etc.) et à la gestion différenciée (gestion des déchets verts, etc.) ;
- 4 séances d'information ont été réalisées auprès de l'accueil extra-scolaire sur la prévention des déchets, des conseils communaux des enfants afin qu'ils deviennent des ambassadeurs de la prévention au sein de leur école ainsi que dans leurs activités extra-scolaires et des conseils communaux des aînés afin qu'ils deviennent des porte-parole de la prévention auprès des aînés de la commune au sein de leurs différentes associations ou activités seniors ;
- 5 cycles de conférences ont été organisés pour les citoyens (compostage individuel, gaspillage alimentaire, déchets spéciaux des ménages, etc.) ;
- 23 articles ont été réalisés pour les journaux communaux sur les thèmes du gaspillage alimentaire, des déchets spéciaux des ménages, du compostage individuel, etc.

Communication hors prévention (hors subsides Région wallonne)

En 2010, diverses actions de communication (hors prévention) ont été mises en œuvre par les Service Communication et Éco-conseil, soit :

- la mise à jour et la publication du « **Guide pratique du tri des déchets dans les parcs à conteneurs** ». Cet outil pratique comportant notamment l'ensemble des informations utiles pour les utilisateurs des parcs à conteneurs (règles de tri, adresses, horaire d'ouverture, etc.) a été distribué tout au long de l'année au sein des parcs à conteneurs ;





■ la publication du magazine d'information et de prévention des déchets, « Réflex ». Imprimé à 50.000 exemplaires, ce trimestriel est distribué via les parcs à conteneurs et les administrations communales et a pour objectif de sensibiliser la population à une gestion durable des déchets. Des thématiques diverses en matière de tri, de recyclage et d'éco-consommation ainsi que de prévention y sont développées selon l'actualité du secteur ;

■ au départ d'un constat de faible taux d'apports des huiles et graisses de friture usagées dans les parcs à conteneurs en Région wallonne, Valorfrit (organisme qui gère la reprise des huiles végétales et graisses animales dans le cadre de cette obligation de reprise) et les intercommunales wallonnes de gestion des déchets ont lancé en octobre 2010 une grande campagne de sensibilisation via les parcs à conteneurs intitulée « Le mois de la Grande Collecte ». Pendant cette période, les huiles et graisses de friture utilisées ramenées aux parcs à conteneurs ont permis aux citoyens de participer à un concours ;



■ l'organisation de **32 visites** du centre de tri des PMC VALODEC et des parcs à conteneurs pour les écoles de l'enseignement primaire et secondaire de la zone IDEA.



Communication sur le tri et le recyclage des emballages menée en collaboration avec FOST PLUS

Outre la mise en place des actions de prévention à l'échelon intercommunal et communal ainsi que des actions de communication du Secteur Propreté Publique, les Services Communication et Éco-conseil ont également assuré la mise en œuvre d'actions de communication liées au tri et au recyclage des déchets d'emballages en collaboration avec FOST Plus :

■ **Opération « Tous ensemble, relevons le défi des bulles propres »**

Face à la problématique des dépôts sauvages autour des bulles à verre, l'IDEA Propreté Publique et FOST Plus ont initié fin 2010 une grande campagne de sensibilisation du grand public à la propreté autour des bulles à verre. Des sacs réutilisables comportant les consignes de tri du verre ont été réalisés ; ces derniers seront distribués lors de diverses actions de terrain menées sur des sites de bulles à verre problématiques courant 2011.



■ **Calendriers de collectes 2011**

En collaboration avec FOST Plus, l'IDEA a édité en décembre 2010 les calendriers de collectes 2011. Véritable calendrier d'éco-consommation et de prévention des déchets, ce support coloré a été distribué auprès de l'ensemble des ménages de la zone en toutes-boîtes mi-décembre 2010 par la Poste. Une réserve a également été octroyée à l'ensemble des communes associées (nouveaux habitants, etc.).

■ **Animations « MIR » - Primaire**

Durant l'année scolaire 2010-2011, FOST Plus et l'asbl Green Belgium organisent sur la zone IDEA Propreté Publique plus de 90 animations pédagogiques gratuites à destination des enfants de l'enseignement primaire. Les animations MIR, pour module d'initiation au recyclage, ont pour objectif d'éveiller et de susciter auprès des enfants la curiosité face à la thématique des déchets ménagers et de les impliquer en tant qu'acteur du tri à l'école et à la maison.

■ **Animations « C'est du propre » - Secondaire**

Durant l'année scolaire 2010-2011, FOST Plus et l'asbl Green Belgium organisent sur la zone IDEA Propreté Publique des animations « C'est du propre » destinées aux élèves de 5^e année de l'enseignement secondaire général, technique, professionnel et artistique. L'objectif est de sensibiliser les jeunes de 16 à 18 ans, à travers 3 modules (quiz, débat ou jeu de rôle), au tri et au recyclage des emballages ménagers. Un quota de 70 animations a été réservé pour l'Intercommunale IDEA Propreté Publique.

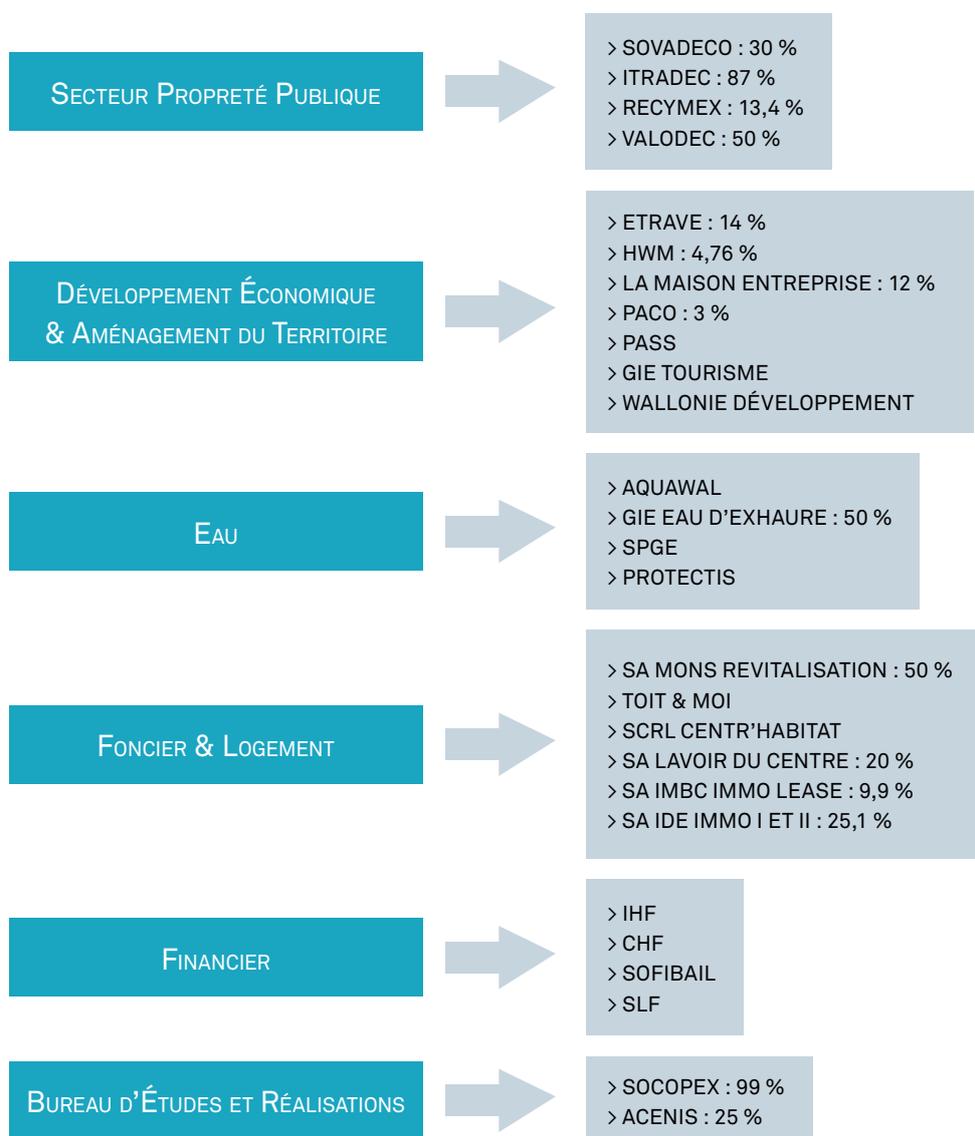
■ **Équipement des écoles et institutions diverses en poubelles sélectives**

L'IDEA Propreté Publique a poursuivi en 2010, en collaboration avec FOST Plus, ses missions destinées à encourager l'ensemble des écoles de la région à pratiquer le tri sélectif efficacement. Des poubelles PMC bleues, des corbeilles pour papiers-cartons ainsi que des affiches de tri ont été, sur demande, distribués gratuitement aux écoles et aux communes.

SECTEUR PARTICIPATIONS

Le Secteur Participations est organisé en 3 sous-secteurs :

- **le sous-secteur III.A** regroupant les participations d'ordre stratégique liées aux différents domaines d'activités de l'Intercommunale à l'exception de l'énergie et du câble :



N.B. : aucun pourcentage n'est repris pour les sociétés dans lesquelles la participation de l'IDEA est non significative.

SECTEUR CRÉMATORIUM

A la demande de la Communauté Urbaine du Centre (CUC), en séance du 24 février 2010, l'IDEA a lancé une étude de marché pour la création et la gestion d'un crématorium en région du Centre et a mené les études pour lancer une « concession de service public » en vue de désigner un partenaire privé pour la conception, la construction et l'exploitation de cet établissement.

Les services de l'IDEA se sont investis pleinement quant à la sélection du terrain. En effet, après avoir identifié en premier choix le site des Houssus à La Louvière, l'IDEA a proposé le site de Cronfestu à Morlanwelz vu le projet de golf toujours d'actualité sur le site du 6 des Houssus.

Début 2011, l'abandon définitif du projet de golf sur le site a conduit l'IDEA à le reposer comme priorité 1.

En effet, ce site répond aux caractéristiques suivantes :

- sa position centrale au sein de la zone de la CUC ;
- site dont l'environnement fait naturellement obstacle au passage et aux vues ;
- son accessibilité, à proximité d'axes de circulation structurants ;
- sa superficie (2,5 ha) ;
- ses caractéristiques : propriété de l'IDEA, déjà raccordée au gaz et en zone non destinée à l'habitat au plan de secteur.

Les Services Financier, Technique et Juridique ont par ailleurs étroitement collaboré pour l'établissement du cahier spécial des charges qui régira la concession de service public comprenant la conception, la construction et l'exploitation du futur crématorium.

RESSOURCES INTERNES

RESSOURCES HUMAINES

Au cours de l'année 2010, le Service des Ressources Humaines a confirmé son positionnement transversal permettant de gérer au mieux les besoins en personnel en adéquation avec les ressources. Une politique de recrutement plus uniforme a ainsi été mise en place.

L'évolution de l'Intercommunale et la diversité de ses missions nécessitaient que le Service des Ressources Humaines poursuive un travail d'actualisation et d'harmonisation de ses outils.

Ainsi, les collaborateurs du Service RH ont développé leur connaissances par le biais de formations et de séances d'informations notamment concernant la mise en place du système de « CAPELO : Carrière Publique Électronique » en matière de pension. Le but est de réaliser une banque de données des carrières du secteur public pour la fin 2011.

Cet outil permettra au service des pensions de délivrer un aperçu de carrière et une estimation de pension à l'ensemble du personnel du secteur public. Les membres du personnel âgés de 55 ans et plus recevront cette information annuellement.

Il s'agit d'un projet qui profite à tous les intéressés. Les futurs pensionnés bénéficient d'informations et de communications proactives et interactives au sujet de leur pension, tandis que les employeurs connaissent une simplification administrative utile et, enfin, le Service des Pensions des Pouvoirs Publics accélèrent le flux d'informations.

Le Service RH s'est assuré également de fournir tous les outils et toutes les ressources nécessaires aux agents de l'intercommunale dans le but de faire face au changement.

Ainsi, une série de formations a été organisée à l'attention des membres du personnel en 2010, notamment dans les domaines suivants : conduite de véhicule lourd, soudure, power point, gestion du stress, sols pollués, etc.

Un audit de la charge psycho-sociale dans les parcs à conteneurs a été réalisé avec le service externe de prévention. Les conclusions de cet audit sont examinées dans le cadre de la réorganisation du secteur.

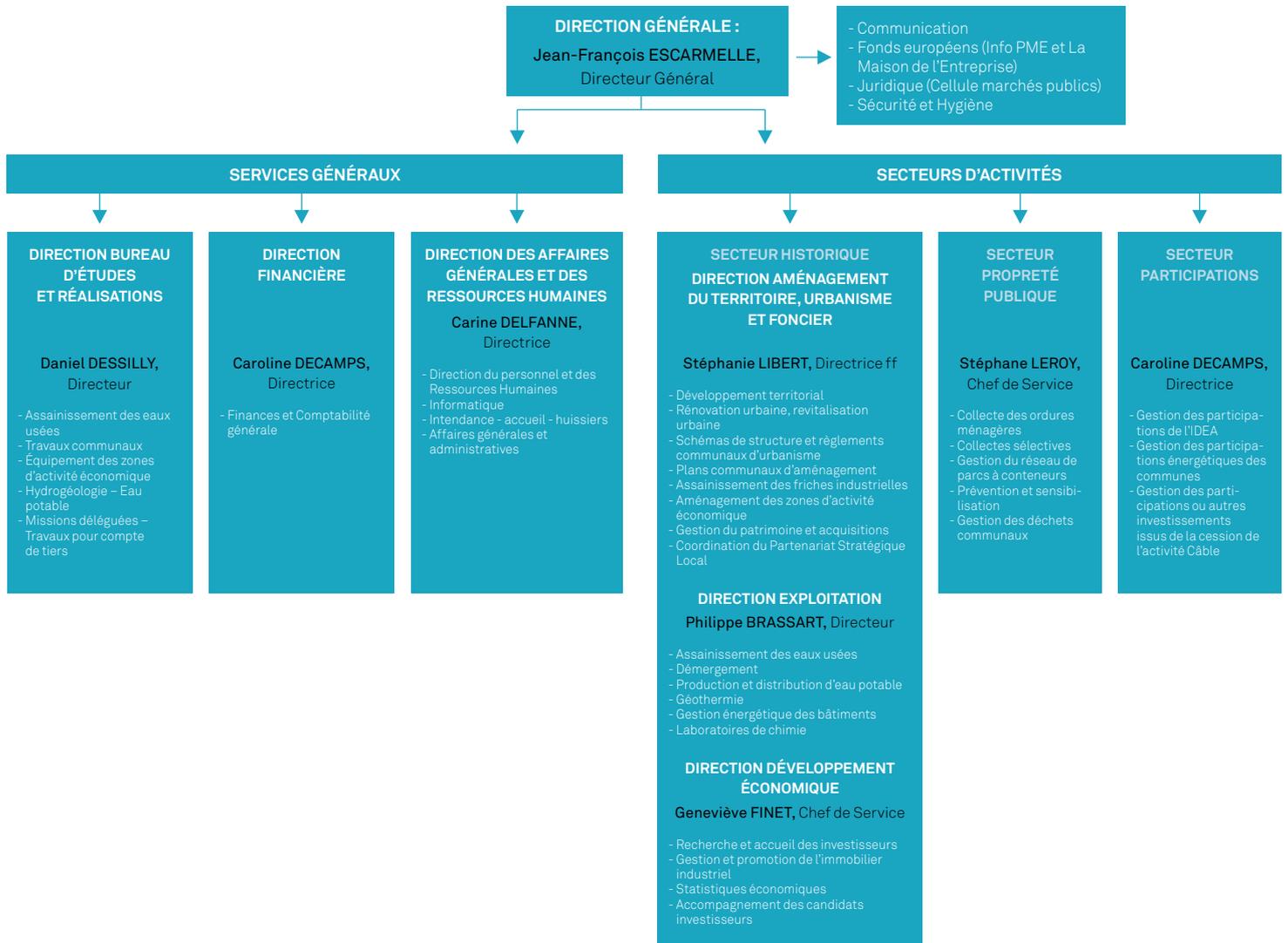
En effet, la fin de l'année 2010 a amené les administrateurs de l'IDEA et d'ITRADEC à se pencher sur le principe de création d'une nouvelle intercommunale mixte en vue d'assurer la gestion des déchets de la région Mons-Borinage-Centre.

Un Conseil d'Administration conjoint IDEA/ITRADEC a désigné la société SHANKS en tant qu'adjudicataire pour assurer la gestion temporaire des sites de Cuesmes et de Manage et pour négocier avec les deux intercommunales ainsi qu'avec les organisations syndicales les différents aspects visant la constitution d'une nouvelle intercommunale mixte.

Cette gestion se fera en collaboration avec le Service des Ressources Humaines de l'IDEA. Ce dernier continuera d'assurer l'administration du personnel (gestion de la paie, contrat de travail, etc.) ainsi que le développement des ressources humaines (gestion des carrières, gestion des compétences, recrutements et sélections, formations).

Les Services des Ressources Humaines de l'IDEA et de SHANKS ont entamé en 2010 conjointement des travaux au sein des « groupes de travail paritaire RH » afin d'adapter les descriptifs de fonctions à la nouvelle organisation ainsi que les statuts administratif et pécuniaire de celle-ci.

Organigramme



Profil des collaborateurs

A la fin de l'année 2010, l'intercommunale occupait 649 personnes réparties comme suit : 107 femmes et 542 hommes. Le personnel de l'Intercommunale est majoritairement masculin en raison de la nature des travaux réalisés.

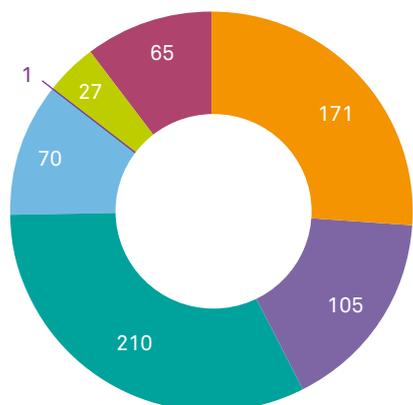
Etant donné la grande diversité des missions de l'Intercommunale, les profils des collaborateurs sont tout aussi multiples (préposés de parc à conteneurs, ingénieurs, ouvriers qualifiés, financiers, juristes, etc.).

Répartition du personnel par secteur d'activité

- Secteur Historique (Développement économique, Aménagement du territoire, Eau, etc. y compris les services généraux) : 301
- Secteur Propreté Publique : 348

Répartition du personnel par site d'activité

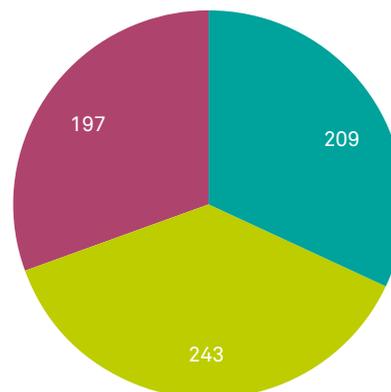
- 171 personnes au siège social de Mons (Services administratifs, Études et Réalisations, Aménagement du Territoire et Urbanisme, La Maison de l'Entreprise, etc.);
- 105 personnes à Manage (Propreté Publique du Centre);
- 210 personnes à Cuesmes (Propreté Publique de Mons-Borinage);
- 70 personnes à Wasmuël (Production d'eau, épuration, distribution et géothermie);
- 1 personne à Houdeng (Garocentre);
- 27 personnes à Seneffe (Production d'eau, distribution et épuration);
- 65 personnes pour le réseau de 20 parcs à conteneurs.



- Mons
- Manage
- Cuesmes
- Wasmuël
- Houdeng
- Soudromont
- Parcs à conteneurs

Répartition du personnel par statut

- 209 agents nommés dont 107 employés et 102 ouvriers;
- 243 agents contractuels dont 161 employés et 82 ouvriers;
- 197 agents contractuels subventionnés dont 31 employés et 166 ouvriers.



Conformément aux dispositions de la loi du 24 décembre 1999 sur la promotion de l'emploi, l'IDEA occupait, au 31 décembre 2010, 15 personnes dans le cadre d'une convention de premier emploi, représentant 11,225 équivalents temps plein (ETP) ou 1,778 % de l'effectif total.

Mouvement du personnel

Au cours de l'année 2010, le mouvement du personnel se répartit comme suit :

- entrées : 103 ETP;
- sorties : 106,7 ETP.

Masse salariale

En 2010, le montant net des rémunérations, déduction faite des subsides accordés, s'est élevé à 30.441.147,99 €, soit 46,22 % du chiffre d'affaires.

FINANCIER

Au cours de l'année 2010, le Service Financier et des Assurances a confirmé son rôle d'acteur clé au cœur de l'analyse des tous les projets stratégiques de l'Intercommunale. Il s'est notamment impliqué dans les dossiers suivants :

- réflexion sur la création d'une intercommunale mixte « Propreté Publique » ;
- élaboration du cahier spécial des charges et de l'analyse des offres dans le cadre du marché visant à sélectionner un partenaire privé pour assurer le volet opérationnel de la gestion des déchets ménagers de la zone Mons-Borinage-Centre ;
- participation au volet financier du projet de Centre des Congrès de la Ville de Mons ;
- montage des projets déposés par les communes associées au sous-secteur III.C. de l'Intercommunale dans le cadre de leur droit de tirage ;
- analyse, sélection et classement des projets chancres urbains déposés par les communes associées ;
- analyse de projets divers en matière d'énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, ...) et participation à la concrétisation des projets retenus (Projet éolien sur Soignies) ;
- poursuite de l'analyse des aspects financiers de la piscine de Mons dans le cadre de la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage ;
- suivi des décisions stratégiques dans les entreprises liées à l'Intercommunale telles que le GIE des eaux d'exhaure, C.H.F., I.P.F.H., ... ;
- rédaction du volet financier du cahier des charges destiné à la création d'un crématorium dans la région du Centre à la demande de la CUC ;
- réalisation d'opération d'achats/ventes relatives aux placements financiers des fonds du sous-secteur III.C. avec pour objectif la distribution annuelle de dividendes aux communes associées au sous-secteur III.C. ;
- etc.

Outre ces interventions d'analyses effectuées en étroite collaboration avec tous les services de l'Intercommunale, le Service Financier et Assurances a décidé en 2010 de se doter d'un nouveau système d'informations comptables, logistiques et budgétaires performant à savoir, la solution « SAP All-In-One ». Ce choix répond au souhait de l'Intercommunale de s'inscrire au cœur d'un développement unique et intégré tant sur les aspects de gestion informatique des prestations et des documents (archivage), de l'établissement des facturations automatiques ou encore de la gestion des achats.

L'exercice 2010 a été mis à profit pour la sélection de la solution comptable et financière, la paramétrisation de l'outil aux spécificités de l'Intercommunale, la formation des futurs usagers et la reprise de toutes les données financières historiques sur SAP.

C'est avec succès que le nouveau système a été mis en service au 1^{er} janvier 2011.

Bien évidemment, au côté de ces missions ponctuelles et stratégiques, le Service Financier a mené à bien ses objectifs classiques tels que la tenue des comptes annuels, l'établissement de budgets annuels et la tenue d'outils stratégiques d'aide à la décision.

JURIDIQUE

Le Service Juridique a, pendant l'année 2010, développé les services rendus aux communes en matière de marchés publics à la suite de la décision de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2009 adoptant les tarifs pour les prestations juridiques en matière de marchés publics. Pour rappel, la cellule marchés publics peut en effet désormais prester pour les communes les missions suivantes :

1. élaboration des clauses administratives sur base des clauses techniques fournies par la commune et ce, pour des marchés de travaux, services et fournitures ;
2. conseils de toute nature pour l'élaboration des cahiers spéciaux des charges et des rapports d'attribution ;
3. questions ponctuelles en matière de marchés publics ;
4. aide à l'analyse des offres.

C'est ainsi que les communes de Boussu et Quaregnon ont désigné l'IDEA respectivement pour une mission générale suivant les demandes ponctuelles du Collège et pour deux dossiers de marchés publics particuliers.

De manière générale, le Service et la cellule marchés publics ont assuré :

- l'élaboration et la relecture des clauses administratives de cahiers des charges ;
- les conseils pour l'exécution des marchés ;
- un appui aux différents services sur des questions ou problèmes ponctuels ;
- la gestion des contentieux des dossiers « marchés publics » ;
- les contacts avec l'autorité publique ;
- etc.

De manière particulière, cela s'est notamment traduit par :

- l'assistance juridique dans le cadre de missions d'assistance à la Maîtrise d'ouvrage :
 - à la zone de police boraine dans le cadre du contentieux relatif à la désignation de l'Auteur de projet pour la conception du nouvel hôtel de police ;
 - du marché de conception, construction et exploitation de la piscine de Braine-le-Comte ;
 - des différents marchés lancés par la Ville de Mons pour la conception et la réalisation des travaux d'aménagement du quartier de la gare et de la rue de Nimy ;
 - des marchés lancés par la Ville de Mons pour

la conception et la construction du Centre des Congrès ;

- du marché de promotion du centre de Quiévrain (place d'animation) ;
- etc. ;

- le suivi administratif et juridique des dossiers droit de tirage :

- les infrastructures sportives de Dour ;
- la rénovation du théâtre de La Louvière ;
- la conception et la construction de l'hôtel de police de la zone de police boraine ;
- l'extension et rénovation du Centre Culturel et Sportif de Manage ;
- l'aménagement de la gare de Carnières ;
- etc. ;

- le suivi juridique des dossiers chancres urbains ;

- l'assistance juridique de l'IDEA et d'ITRADEC dans le cadre du marché de services portant sur la désignation d'un(de) partenaire(s) chargé(s) d'assurer la gestion des déchets de la région Mons-Borinage-Centre dont l'étude a débuté au troisième trimestre 2010. Le dépôt des offres était prévu début janvier 2011 ;

- la coordination administrative avec la CUC notamment du projet d'implantation d'un crématorium pour les communes de la CUC et la rédaction du cahier spécial des charges en étroite collaboration avec les Services Études et Réalisations et Financier. Au préalable, le Service a participé au suivi de l'étude de marché ;

- l'assistance juridique pour l'élaboration des documents du marché visant la désignation d'une agence de communication de « Cœur du Hainaut, centre d'énergies » ;

- l'assistance juridique pour les dossiers suivant portés par l'IDEA :

- la mise en place du logiciel SAP ;
- le rachat et la reconversion du bâtiment TELINDUS ;
- l'aménagement de « La Maison des Images » (Walimage) ;
- l'obtention des subsides et du suivi pour le marché de travaux visant l'équipement de la zone d'activité économique de Vieille Haine en géothermie ;
- l'aménagement du site UBELL à La Louvière ;
- la désignation d'auteur de projet pour le château d'eau de Ghlin ;
- les études de sol ;
- la désignation de prestataires dans le cadre du contentieux SPGE ;
- etc.

I. Le contentieux

Plusieurs contentieux portent sur les indemnisations dans le cadre de travaux nécessitant des emprises, que ce soit dans le cadre de locations ou de procédures d'expropriation.

Le litige opposant l'IDEA à la société CORENOX-AIR LIQUIDE dans le cadre de l'équipement du zoning de Feluy a été clôturé suite à la décision de la Cour de Cassation qui donne droit à la demande de prise en charge des travaux de déplacement de la conduite d'AIR LIQUIDE de l'IDEA.

Le litige opposant l'IDEA à la Région wallonne dans le cadre de la réhabilitation du Terril Saint-Julien et dont l'action a été lancée fin du XXème siècle (1998) a également trouvé une issue favorable suite à l'arrêt de la Cour d'Appel de Liège. La Région wallonne a ainsi été condamnée au paiement de l'entièreté des subsides réclamés par l'IDEA.

II. Divers

Le Service Juridique de l'IDEA participe aux Commissions de l'UVCW Marchés Publics et Mode de Gestion ainsi qu'aux travaux de Wallonie Développement.

Le Service a assuré la rédaction de différentes notes d'information sur l'actualité des marchés publics pour les services de l'IDEA.

SIPP

Eu égard à l'application du système dynamique de gestion des risques et également au suivi des actions inscrites au plan annuel d'action 2010, de nombreuses actions ont été menées en collaboration du SIPP (Service Interne de Prévention et de Protection au travail) en vue d'assurer la sécurité, l'hygiène et le bien-être au travail des agents de l'Intercommunale, tous secteurs d'activités confondus.

Parmi celles-ci, les principales actions qui ont été entreprises en 2010 sont :

- la mise à disposition auprès de l'ensemble des travailleurs d'un calendrier personnalisé aux multiples métiers de l'Intercommunale et comportant des informations en matière de sécurité, de santé, d'environnement ou bien encore de bien-être au travail ;

MARS

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Le travail en espace confiné

lors de la réalisation de travaux en espace confiné, il est nécessaire :

- d'avoir et de ventiler naturellement l'espace confiné ;
- de détecter depuis l'extérieur la présence de gaz explosifs ou toxiques et de mesurer la teneur en oxygène ;
- de ne pas pénétrer dans l'espace confiné en cas de détection de gaz. Prévoir alors une ventilation forcée afin de ramener les concentrations mesurées dans des limites acceptables et ce durant toute la durée de la mission ;
- d'assurer une surveillance continue par une ou plusieurs personnes situées à l'extérieur de l'ouvrage et disposant d'un moyen de communication en cas de problème ;
- de porter un matériel de sécurité permettant d'assurer un sauvetage éventuel.



- la formation de recyclage des équipiers de première intervention tous secteurs confondus y compris une formation de base pour les agents du Service Plantations et Entretien des biens ;
- la formation de recyclage pour l'ensemble des agents assurant des opérations de soudure afin de garantir des réparations fiables ;
- la mise à disposition de deux appareils de manutention électrique destinés aux services livraison sacs de la Propreté Publique ;
- la réalisation d'une analyse des risques primaires pour les secteurs d'activités exposés à la charge psychosociale (préposés des parcs à conteneurs) ;
- le marquage temporaire au sol pour période d'essai sur le site Propreté Publique du Borinage à Cuesmes (zones piétonnes et de circulation, y compris le hall de stationnement des camions) ;
- l'installation de clés « intelligentes » permettant de sécuriser les bâtiments techniques des stations de pompage et d'épuration en vue d'éviter les vols et actes malveillants tels que la détérioration des sanitaires (WC et douches) ;
- la sécurisation du site Propreté Publique du Centre situé à Manage (clôtures + portails) et réalisation d'un nouveau parking extérieur destiné aux agents ;
- l'isolation de la toiture du garage du Service Plantations ;
- etc.

ENTRETIEN DES BIENS

En 2010, le Service Entretien des biens a poursuivi ses missions dans les trois domaines de compétence qui sont les siens, à savoir :

- la « Maintenance », soit assurer l'entretien du matériel et des installations techniques du Secteur Propreté Publique tant sur le site de Cuesmes que sur celui de Manage et dans les 20 parcs à conteneurs répartis sur la zone IDEA ;
- l'« Entretien des bâtiments », soit assurer les interventions de première ligne et l'entretien dans les bâtiments administratifs et techniques des différents sièges de l'Intercommunale ;
- les « Plantations », soit assurer l'entretien des espaces verts aux abords des bâtiments administratifs et techniques ainsi que l'entretien des zones d'activité économique et des autres terrains propriété de l'Intercommunale.

En fonction des missions demandées et des compétences particulières, des glissements de personnel s'opèrent naturellement d'une équipe à l'autre de manière à optimiser les ressources.

INFORMATIQUE

Depuis la cession de l'activité Câble, toute la connectique des sites IDEA ainsi que les systèmes de protection ont dû être revus. L'IDEA gère maintenant toutes ses lignes, fibres optiques, SDSL et sécurité informatique par l'intermédiaire d'Ulysse Group à Mons.

Deux applications ont également été développées entièrement par le Service Informatique en 2010. La première permet de gérer le cycle d'enlèvement des déchets à domicile (DECADOM) et est utilisée par les agents du Secteur Propreté Publique du site de Cuesmes ainsi que les services administratifs de Mons. La seconde application permet la gestion des prestations des agents du Service Aménagement du Territoire et Urbanisme (PretID).

Après attribution du marché d'acquisition de l'outil SAP à la société BSB, le Service Informatique a participé activement à la mise en place du matériel et de l'infrastructure nécessaires au démarrage du projet.

COMMUNICATION

Outre la coordination et la mise en œuvre des actions de sensibilisation et de prévention en matière de gestion durable des déchets, le Service Communication a assuré en 2010 l'ensemble de la communication corporate de l'Intercommunale (réalisation de brochures de promotion de certains services, mise à jour et réimpression de brochures diverses, inauguration de sites, mise à jour et actualisation du site web, etc.).

Le Service a poursuivi, en collaboration avec le Service Exploitation, ses missions relatives à la sensibilisation et à la prévention environnementale tant vers le grand public que vers les écoles en matière de gestion durable de l'eau. Dans ce cadre, les actions suivantes ont été mises en œuvre :

- **les visites des stations d'épuration** : celles-ci sont proposées gratuitement aux écoles de la région Mons-Borinage-Centre et ont pour objectif de permettre aux enfants ou adolescents de prendre conscience de l'impact de leurs comportements quotidiens sur l'environnement. En 2010, 20 visites ont été réalisées, ce qui représente plus de 400 enfants/adolescents sensibilisés ;
- **la participation aux journées wallonnes de l'eau** : en collaboration avec les Contrats de Rivière Haine et Senne, l'IDEA a pris une part active à l'organisation des journées wallonnes de l'eau en 2010. Celles-ci ont pour objectif de sensibiliser le grand public à la gestion durable de l'eau ainsi qu'à la protection de cette ressource naturelle. Lors de cette édition, l'IDEA a ouvert

au grand public les portes des stations d'épuration de Soignies-Biamont et de Dour-Elouges le dimanche 21 mars et le dimanche 9 mai. Des visites scolaires ont par ailleurs été organisées pour les enfants du primaire sur le site de la station de Dour-Elouges lors de la journée du vendredi 23 avril. Au total, plus de 180 visiteurs, enfants et adultes, ont été accueillis lors de ces journées ;

- **la réalisation d'un dossier pédagogique** intitulé « Bon voyage l'eau ». Aquawal et l'ensemble des intercommunales de gestion de l'eau en Wallonie ont réalisé un dossier pédagogique sur le cycle anthropique de l'eau. Les étapes du parcours de l'eau – production, distribution et assainissement – sont agrémentées d'un rapide éclairage sur le financement des structures de protection de la ressource tout au long du cycle anthropique. Le dossier propose également quelques gestes élémentaires à adopter au quotidien pour préserver ce bien précieux et sensibilise les élèves à l'importance de composer son alimentation sagement, notamment en consommant de l'eau du robinet.



Ce dossier pédagogique est téléchargeable sur le site web de l'IDEA (rubrique « Publications officielles ») et est disponible gratuitement sur simple demande auprès du Service Communication de l'IDEA.

Par ailleurs, tout au long de l'année, le Service Communication a poursuivi sa mission d'entretien des bonnes relations avec la presse ; dans ce cadre, il a assuré le suivi des informations données, l'organisation des conférences de presse et l'élaboration des communiqués et dossiers de presse.

En ce qui concerne la mise en œuvre du plan de redéploiement économique et social du bassin de la Haine, le Service Communication a participé au lancement d'un marché de services en vue de désigner une société de communication chargée du développement, de la mise en œuvre et du suivi d'un plan stratégique de communication 2010-2012. Fin 2010, la société partenaire a été désignée et a débuté sa mission par la conception d'une nouvelle identité graphique et le développement du site web pour le projet de territoire Cœur du Hainaut, centre d'énergies.

Enfin, en matière de communication interne, outre la publication des 4 éditions du journal interne « IDEALogue », distribué au domicile privé de tous les agents, le Service Communication a assuré en 2010 l'organisation de la fête annuelle du personnel.



LES FINANCES

BILAN CONSOLIDÉ AU 31/12/2010 (montants en milliers d'euros)

ACTIF	Codes	Exercice	Exercice précédent
Actifs immobilisés	20/28	204.624	198.321
I. Frais d'établissement (annexe I)	20		
II. Immobilisations incorporelles (annexe II)	21	0	0
III. Immobilisations corporelles (annexe III)	22/27	69.611	64.598
A. Terrains et constructions	22	29.193	22.964
B. Installations, machines et outillage	23	807	529
C. Mobilier et matériel roulant	24	4.334	3.766
D. Location-financement et droits similaires	25	33.309	34.992
E. Autres immobilisations corporelles	26	911	882
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	1.057	1.465
IV. Immobilisations financières (annexes IV et V)	28	135.013	133.724
A. Entreprises liées	280/1	1.623	1.623
1. Participations	280	1.623	1.623
2. Créances	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3	129.499	129.499
1. Participations	282	129.499	129.499
2. Créances	283		
C. Autres immobilisations financières	284/8	3.891	2.602
1. Actions et parts	284	3.496	2.208
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	395	394
Actifs circulants	29/58	204.956	194.727
V. Créances à plus d'un an	29	26.781	16.482
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291	26.781	16.482
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	28.863	28.922
A. Stocks	30/36	28.863	28.922
1. Approvisionnements	30/31		53
2. En-cours de fabrication	32		
3. Produits finis	33		
4. Marchandises	34	166	76
5. Immeubles destinés à la vente	35	28.697	28.793
6. Acomptes versés	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	53.445	43.198
A. Créances commerciales	40	38.160	29.805
B. Autres créances	41	15.285	13.393
VIII. Placements de trésorerie (annexes V et VI)	50/53	89.571	100.657
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53	89.571	100.657
IX. Valeurs disponibles	54/58	6.046	5.276
X. Comptes de régularisation (annexe VII)	490/1	250	192
Total de l'actif	20/58	409.580	393.048

PASSIF	Codes	Exercice	Exercice précédent
Capitaux propres (+) [ou (-)]	10/15	237.638	232.841
I. Capital (annexe VIII)	10	160.804	160.351
A. Capital souscrit	100	167.642	164.452
B. Capital non appelé (-)	101	6.838	4.100
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12	217	217
IV. Réserves	13	6.834	6.722
A. Réserve légale	130	1.834	1.834
B. Réserves indisponibles	131	33	33
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311	33	33
C. Réserves immunisées	132		
D. Réserves disponibles	133	4.967	4.855
V. Bénéfice reporté	140	51.247	52.870
Perte reportée (-)	141		
VI. Subsidés en capital	15	18.536	12.681
Provisions et impôts différés	16	42.027	41.859
VII. A. Provisions pour risques et charges	160/5	42.027	41.859
1. Pensions et obligatoires similaires	160		
2. Charges fiscales	161		
3. Grosses réparations et gros entretiens	162	15.096	17.425
4. Autres risques et charges (annexe IX)	163/5	26.931	24.434
B. Impôts différés	168		
Dettes	17/49	129.915	118.347
VIII. Dettes à plus d'un an (annexe X)	17	65.106	59.049
A. Dettes financières	170/4	59.662	53.577
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligatoires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172	34.095	35.845
4. Établissements de crédit	173	25.567	17.731
5. Autres emprunts	174		
B. Dettes commerciales	175	8	8
1. Fournisseurs	1750	8	8
2. Effets à payer	1751		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9	5.436	5.465
IX. Dettes à un an au plus (annexe X)	42/48	47.656	40.753
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	5.972	5.316
B. Dettes financières	43	6.732	523
1. Établissements de crédit	430/8	6.732	523
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	7.514	7.381
1. Fournisseurs	440/4	7.514	7.381
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes sur commandes	46	3.291	3.254
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	3.232	3.710
1. Impôts	450/3	220	763
2. Rémunération et charges sociales	454/9	3.012	2.947
F. Autres dettes	47/48	20.915	20.569
X. Comptes de régularisation (annexe XI)	492/3	17.153	18.545
Total du passif	10/49	409.580	393.047

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ (sous forme de liste) (montants en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
I. Ventes et prestations	70/74	80.405	83.029
A. Chiffre d'affaires (annexe XII, A)	70	65.864	68.036
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71	-96	2.295
C. Production immobilisée	72		0
D. Autres produits d'exploitation (annexe XII, B)	74	14.637	12.698
II. Coût des ventes et prestations (-) [ou (+)]	60/64	84.054	-86.626
A. Approvisionnements et marchandises	60	10.347	10.687
1. Achats	600/8	10.385	10.663
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609	-38	24
B. Services et biens divers	61	34.311	32.594
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (annexe XII, C2) (+) [ou (-)]	62	31.995	31.619
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	6.493	6.040
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -) (annexe XII, D)	631/4		717
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (annexe XII, C3 et E)	635/7	217	4.284
G. Autres charges d'exploitation (annexe XII, F)	640/8	691	685
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649		
III. Bénéfice d'exploitation (+) Perte d'exploitation (-)	70/64 64/70	-3.649	-3.597
IV. Produits financiers	75	24.379	26.312
A. Produits des immobilisations financières	750	93	13
B. Produits des actifs circulants	751	22.333	24.498
C. Autres produits financiers (annexe XIII, A)	752/9	1.953	1.801
V. Charges financières (-) [ou (+)]	65	-900	-1.191
A. Charges des dettes (annexe XIII, B et C)	650	772	947
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sur II.E. (dotation +, reprises -) (annexe XIII, D)	651		
C. Autres charges financières (annexe XIII, E) (+ [ou (-)])	652/9	128	244
VI. Bénéfice courant			
avant impôts (+)	70/65	19.830	21.524
Perte courante			
avant impôts (-)	65/70		
VII. Produits exceptionnels	76	1.864	3.593
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
E. Autres produits exceptionnels (annexe XIV, A)	764/9	1.864	3.593

VIII. Charges exceptionnelles (-) [ou (+)]	66	-649	-1.313
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	345	
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -)	662		972
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles (annexe XIV, B)	664/8	304	341
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	669		
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66	21.045	23.804
Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70		
IX bis. A. Prélèvements sur les impôts différés (+)	780		
B. Transferts aux impôts différés (-)	680		
X. Impôts sur le résultat (-) (+)	67/77	-36	-27
A. Impôts (annexe XV) (-)	670/3	-36	-27
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	77		
XI. Bénéfice de l'exercice (+)	70/67	21.009	23.777
Perte de l'exercice (-)	67/70		
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées (+)	789		
Transfert aux réserves immunisées (-)	689		
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	70/68	21.009	23.777
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70		
AFFECTATIONS & PRÉLÈVEMENTS			
A. Bénéfice à affecter (+)	70/69	73.880	95.111
Perte à affecter (-)	69/70		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	21.009	23.777
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70		
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	52.871	71.334
Perte reportée de l'exercice précédent	690		
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
1. Sur le capital et les primes d'émission	791		
2. Sur les réserves	792		
C. Affectations aux capitaux propres (-)	691/2	-112	-20.112
1. Au capital et aux primes d'émission	691	0	20.000
2. À la réserve légale	6920	0	0
3. Aux autres réserves	6921	112	112
D. Résultat à reporter			
1. Bénéfice à reporter (-)	693	-51.247	-52.870
2. Perte à reporter	793		
E. Intervention d'associés dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6	-22.521	- 22.129
1. Rémunération du capital	694	22.521	22.129
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

RAPPORT DE GESTION GLOBAL

Les trois secteurs d'activités consolidés (en milliers d'euros)

Le présent rapport de gestion est établi en application des articles 95 et 96 du Code des Sociétés et complète le rapport d'activités du Conseil d'Administration. Il met en évidence le bénéfice de 21.009 milliers d'€ dégagés par l'exercice 2010.

I) COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2010

A. BILAN (EN MILLIERS D'€)

Actif

Immobilisations corporelles (22/27)

En diminution au cours des exercices précédents, ce poste affiche une augmentation de 7,8 %. Il s'agit principalement des travaux, constructions liés aux halls-relais (Crachet - Manage-Scailmont - « Maison des Images » - Technological Business Accelerator) et des travaux sur les parcs à conteneurs d'Obourg, Binche et Honnelles (3.900 €).

Immobilisations financières (28)

Comme pour les exercices précédents, une participation auprès de la SPGE a été souscrite dans le cadre du financement des frais d'exploitation de l'assainissement bis.

La comptabilisation de cette participation dans le capital de la SPGE pour les travaux d'investissements liés à l'assainissement bis et l'égouttage prioritaire est réalisée, avec en contrepartie, la participation au capital de l'Intercommunale des communes affiliées au Secteur Historique.

En 2010, le sous-secteur III.C de l'Intercommunale a souscrit à 1.552 nouvelles parts en SOCOFE et renforce ainsi son positionnement dans le paysage énergétique wallon (0,34 % du capital de SOCOFE).

Créances à plus d'un an (29)

Cette rubrique regroupe :

- les créances détenues envers la Région wallonne dans le cadre des emprunts consentis à l'Intercommunale dont le remboursement en principal et intérêts incombe à la Région wallonne (Sowafinal), de nombreuses conventions ayant pris cours en 2010 justifient la progression du poste (+ 11.280) ;
- le droit réel consenti à la SPGE sur certains ouvrages d'épuration.

Stock et commandes en cours (3)

Reprend essentiellement le patrimoine immobilier de l'Intercommunale à concurrence de 28.696 €.

Créances à un an au plus (40/41)

- Créances commerciales

Le montant de 38.160 € se ventile comme suit :

- débiteurs particuliers	5.150
- administrations communales	3.174
- Région et Province	24.072
- SPGE	1.180
- avances et acomptes	174
- factures à établir	4.410

L'évolution du solde relatif à la Région wallonne est à mettre en parallèle avec l'évolution des investissements sur halls-relais et parcs à conteneurs car ces travaux, financés en partie sur base de subsides, sont toujours pré-financés par l'Intercommunale.

- Autres créances..... 15.285

Cette rubrique comprend principalement la dette échue inhérente aux emprunts à charge de la Région/État, les subsides différés « géothermie » ainsi que les traitements et charges payés d'avance.

A noter que pour cet exercice comme pour les deux exercices précédents y est comptabilisé le solde de dividendes à recevoir de l'Intercommunale IPFH courant juillet 2011.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles (50/58)

Les montants de la rubrique « valeurs disponibles » proviennent essentiellement des montants perçus en fin d'exercice, le placement ne pouvant être exécuté qu'en début d'exercice 2011. De plus, au vu des faibles rendements garantis sur les placements à long terme en 2010 et pour rester flexibles aux éventuelles opportunités de marché, les excédents de trésorerie ont été principalement placés sur des comptes courant spéciaux proposant un rendement légèrement plus élevé.

Comptes de régularisation (490/1)

Ils comprennent uniquement les charges à reporter relatives à des contrats d'assurances et des produits à imputer liés à des intérêts financiers.

Passif

Capital (10)

Le capital de l'Association est souscrit comme suit :

Secteur I

- communes de Mons-Borinage.....	3.857
- communes du Centre.....	3.784
- Province de Hainaut	150
- capital Égouttage prioritaire non libéré.....	6.366
- capital Travaux assainissement bis non totalement libéré.....	1.622

Secteur II	
- communes de Mons-Borinage	1.402
- communes du Centre	1.151
Sous-secteur III.A	
- communes de Mons-Borinage	1.653
- communes du Centre	1.302
Sous-secteur III.B	
- communes de Mons-Borinage	53.218
- communes du Centre	68.963
Sous-secteur III.C	
- communes de Mons-Borinage	14.211
- communes du Centre	9.962

En regard avec la prise de participation de l'IDEA dans la SPGE pour les travaux d'Égouttage Prioritaire et Travaux d'Assainissement bis, il y a lieu d'acter la participation des communes pour les nouveaux travaux ayant fait l'objet d'un décompte final.

Conformément aux décisions du Conseil d'Administration des 28/01/2009 et 14/10/2009 relatives au droit de tirage de 20 millions d'€ pour les associés du sous-secteur III.C, il a été procédé en 2009 à l'incorporation à la partie variable du capital de ce sous-secteur de la tranche de 20.000 € réservée à des projets d'investissements communaux et initialement comptabilisée en résultats reportés.

Plus-value de réévaluation (12)
Report des exercices précédents.

Réserves (13)
En accroissement de 112 € suite à la poursuite de la dotation à une réserve disponible en prévision du coût de l'option d'achat des leasings SPGE. Pour mémoire, lors de la création des trois secteurs, une partie des réserves a été convertie en capital souscrit et libéré.

Bénéfice reporté (140)
Le solde du bénéfice de l'exercice est reporté à l'exercice suivant.

Subsides en capital (15)
S'élèvent à 18.536 € et sont relatifs aux subsides État/Région Objectif 1.

Ces subsides sont destinés à financer partiellement les immobilisations corporelles. Ce poste est à mettre en regard avec l'évolution de la créance envers la Région wallonne.

Provisions pour risques et charges (16)
S'élèvent à 42.027 €.

Vu les programmes d'équipement des parcs industriels, poursuite des dotations-reprises de provisions selon la couverture des divers risques de charges liés à l'équipement et l'accessibilité des terrains industriels.

Dettes à plus d'un an (17)

Il s'agit de la totalité des emprunts contractés par l'IDEA dont la prise en charge de certains est assurée par les Pouvoirs publics.

Sur 2008 et 2009, 10.739 € étaient convertis en emprunts, présentant des maturités similaires aux investissements qu'ils avaient permis de financer.

Les avances récupérables consenties par la Région wallonne dans le cadre du financement de l'investissement géothermie ainsi que les dettes liées aux écritures de conventions Sowafinal : les nombreuses conventions ayant pris cours en 2010 justifient la progression du poste.

Figure également sous cette rubrique, la dette provenant des droits de location-financement liant l'Intercommunale à la SPGE. Celle-ci est en diminution vu l'absence de nouveaux contrats en 2010 et le remboursement échéant dans l'année 2011 comptabilisé en dettes court terme.

On retrouve également sous cette rubrique les avances des anciens associés privés.

Dettes à un an au plus (42/48)

On constate une progression de ± 17.423 € dont les divers composants évoluent différemment :

- Dettes à plus d'un an échéant dans l'année :
Tranches d'emprunt à rembourser en 2011 sur les emprunts contractés auprès des différents organismes bancaires (tranches de remboursement progressives).
- Dettes financières :
Ce poste reprend notamment les intérêts et les tranches de capital 2010 qui seront prélevées début 2011. On y retrouve aussi les straight loans contractés fin d'exercice pour faire face aux besoins de trésorerie de fin d'année.
- Dettes commerciales :
Elles sont constituées d'états d'avancement à payer ainsi que de factures inhérentes aux différentes activités. Comme pour 2009, l'importance de ce poste se justifie par la comptabilisation en fin d'exercice de factures de travaux réalisés en 2010 dont l'échéance de paiement était 2011.
- Acomptes reçus :
Constitués essentiellement des avances Région wallonne et des montants perçus d'avance sur des ventes (options sur terrains industriels).
- Autres dettes :
Se composent principalement des résultats reportés du Secteur Propreté Publique, du solde (après acompte) de la rémunération des parts de capital A Bis et A Ter liée à l'affectation du résultat de l'exercice (8.474€).

Comptes de régularisation (492/3)

Cette rubrique représente essentiellement :

- **des revenus à reporter** sur les exercices ultérieurs relatifs notamment :
 - à des revenus divers (loyers) encaissés en 2010 mais se rapportant à 2011 : 140 € ;
 - à des prestations du Service Études et Réalisations : 548 € ;
 - à des produits de vente des sacs « ordures ménagères » vendus durant l'exercice mais à reporter sur l'exercice suivant : 258 € ;
 - la plus-value sur la cession de stations à la SPGE (à étaler dans le temps au même rythme que les leasings) pour 15.183 € ;
- **des charges à imputer** relatives :
 - à des montants à payer en 2011 mais se rapportant à 2010 : 22€ ;
 - à la prise en compte d'acte d'achat de terrains dont le transfert d'argent n'a pas encore été établi : 698 €.

B. COMPTE DE RÉSULTATS (EN MILLIERS D'€)

Le résultat final de l'exercice 2010 est un boni de 21.009 €.

Les résultats distincts relatifs à chaque secteur d'activités de l'Intercommunale sont :

Secteur I : **mali de 1.494 € ;**

Secteur II : **équilibre par le report en dettes associées de 2.729 € ;**

Sous-secteur III.A : **mali de 76 € ;**

Sous-secteur III.B : **boni de 19.507 € ;**

Sous-secteur III.C : **boni de 3.072 €.**

Les principaux constats relatifs au compte de résultats sont les suivants :

1. En matière de charges

Biens et services

Les biens et services représentant ± 34,311 millions d'€ sont en augmentation par rapport à l'exercice 2009 (5,30 %). Celle-ci résulte de :

- la progression du poste « Énergie » en partie imputable aux activités Assainissement et Assainissement Bis de par la mise en service de nouvelles stations et de l'évolution du coût des consommables tels que le carburant de la flotte véhicule ;
- l'achat d'eau au Groupement d'intérêt économique de la valorisation de l'eau d'exhaure des carrières de Soignies et Ecaussinnes pour le service distribution d'eau ;
- les frais de traitement des déchets.

Frais de personnel

La masse salariale de ± 31.995 € a augmenté de 1,20 % (soit 376 €) par rapport à celle de 2009.

Cette progression correspond à la conjonction des éléments suivants :

- application des annales, biennales et évolutions de carrière ;
- contrairement à 2009, l'exercice 2010 n'a connu qu'un index en octobre. Par contre l'augmentation des cotisations ONSS APL (pensions du personnel nommé) passant de 27,5 % en 2009 à 30 % en 2010 impacte le coût global de la masse salariale ;
- 2010 a subi de façon plus accrue l'impact de la pyramide des âges de l'intercommunale : départ en maladie d'agents nommés restant sur le pay-roll et dont le remplacement a été ou sera nécessaire.

Amortissements

Hors activité Assainissement, les charges d'amortissement sont en progression de ± 11,13 % (soit 486 €). L'impact concerne principalement le Secteur Propreté Publique : la mise en œuvre des parcs à conteneurs de Binche et Obourg et le renouvellement partiel de la flotte de camions sont les marqueurs de cette évolution.

Provisions

Les provisions classiques constituées annuellement ont été poursuivies en 2010.

Elles concernent principalement :

- les infrastructures eau (331 €) ;
- les gros entretiens halls-relais (90 €) ;
- les débiteurs douteux (530 €) ;
- les 25 % de frais exploitation assainissement bis (341 €).

Vu les programmes d'équipements des parcs industriels, certaines provisions ont été dotées ou reprises selon les zones afin d'assurer la couverture des divers risques de charges liés à l'équipement et l'accessibilité des terrains industriels. Variation globale positive sur ce poste de 143 €.

Des reprises de provision ont été actées principalement pour les dossiers liés à l'entretien des halls-relais (- 88 €) et aux créances douteuses (- 232 €).

Une reprise de la provision liée au risque du transfert des agents nommés lors de la vente de l'activité Câble a été réalisée (- 822 €).

Une reprise de la provision pour « personnel non productif » (423 €) a également été opérée.

Charges financières

Comme pour les exercices précédents, une gestion stricte des avances avec application d'intérêts entre secteurs d'activité a été mise en œuvre.

Sont comptabilisés dans cette rubrique, les charges d'intérêts de tous les emprunts contractés auprès des établissements de crédit.

Impôts

Il s'agit du précompte mobilier sur les revenus de placement et droits de chasse.

2. En matière de produits

Notons que depuis 2008, l'intercommunale compte, parmi les produits du Secteur Historique, les cotisations de ses associés à concurrence de 1.265 €.

Déduction faite de ce montant, les recettes d'exploitation sont en diminution de 3,02 %.

Cette évolution négative est essentiellement due à l'activité du Service Développement Régional qui a subi le plein effet de la crise économique. Ses ventes ont chuté drastiquement en 2010 (15,6 ha en 2010 contre 61 ha en 2009). Ces 15,6 ha tiennent compte de la vente des 7 ha à la société Janssen Pharmaceutica sur la zone Garocentre Sud.

Le chiffre d'affaires se ventile par activité comme suit :

Pour le Secteur I	29.471 €
Épuration.....	13.255
Vente de biens.....	2.711
Vente d'eau.....	5.351
Bureau d'études	3.308
Assainissement bis	1.412
Surveillance	882
Géothermie	1.037
Halls-relais.....	516
Garocentre.....	170
Urbanisme	216
Développement régional pour compte de tiers.....	199
Opérations immobilières.....	131
Gestion énergétique des bâtiments.....	67
Prestations administratives	131
Foncier	85
Pour le Secteur II	36.393 €
Chiffre d'Affaires Total	65.864 €

En ce qui concerne les autres produits d'exploitation, il s'agit essentiellement des subsides pour :

- le personnel contractuel (APE)	1.554 €
- les travaux sur parcs industriels	9.545 €
- la refacturation de charges diverses	2.273 €
- la cotisation des communes.....	1.265 €

Produits financiers

Les produits financiers 2010 sont principalement composés, d'une part, du dividende 2010 IPFH d'un montant de 19.520 €, dividende en progression de ± 2 % par rapport à 2009 et, d'autre part, des produits des placements des fonds issus de l'activité Câble pour ± 3.000 €.

Produits exceptionnels

Il s'agit principalement de la reprise de plus-value relative aux conventions « droit de superficie SPGE » (981 €) et de la couverture d'une partie des frais d'exploitation liés aux amortissements des autres stations SPGE (685 €).

II) ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Fin 2010, l'Intercommunale IDEA a lancé, conjointement avec l'Intercommunale ITRADEC, un appel à partenariat afin de créer une nouvelle intercommunale mixte de propriété publique qui sera constituée, d'une part, par scission partielle du Secteur Propreté Publique de l'Intercommunale IDEA et, d'autre part, par l'absorption de l'Intercommunale ITRADEC et participation d'un partenaire privé au capital.

Le Conseil d'Administration conjoint d'IDEA/ITRADEC du 3 février 2011 a désigné la société SHANKS en vue d'entamer les négociations y relatives.

III) INDICATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Néant

IV) AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat 2010 est affecté comme suit :

• Bénéfice de l'exercice :	21.009 €
• Bénéfice reporté de l'exercice précédent :	52.871 €
• Affectation à la réserve légale :	0 €
• Affectation au capital :	0 €
• Affectation aux autres réserves :	112 €
• Bénéfice reporté :	51.247 €
• Rémunération du capital :	22.521 €

V) PARTICIPATIONS

En regard du Code des Sociétés, il est établi que tous les éléments de faits propres à l'IDEA, permettant de définir la notion de contrôle telle que définie par la loi, n'obligent pas la consolidation de l'Intercommunale avec ses différentes filiales.

1. Éléments importants survenus en 2010 (en milliers d'€)

A. Nouvelles participations

- Prise de participations dans le capital de SOCOFE :	2.007 €
- Prise de participations dans le capital de CHF :	1 €

B. Majoration des participations

Néant

C. Demande de libérations complémentaires

Néant

D. Vente d'actions

Néant

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES COOPÉRATEURS DE L'IDEA, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE, SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2010

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de SC IDEA pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2010, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 409.580.066,88 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 21.009.415,70 EUR.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictees par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément à ces normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des Statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat ;
- sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ;
- nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'Assemblée Générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Mons, le 19 mai 2011.

RSM interaudit
Réviseurs d'Entreprises Commissaire,

Représentée par

Thierry LEJUSTE.

glossaire

ADL : agence de développement local.

Aquawal : Union professionnelle des opérateurs wallons du cycle de l'eau.

AWEX : Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers.

CAI : Comité d'Acquisition d'Immeubles.

CCATM : Commission Consultative Aménagement du Territoire et Mobilité.

CCIH : Chambre de Commerce et d'Industrie du Hainaut.

Copidec : Conférence permanente des intercommunales wallonnes de gestion des déchets.

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

DGPL : Direction Générale des Pouvoirs Locaux.

DSM : déchets spéciaux des ménages (ex. : solvants, peinture, etc.).

EH : Équivalent-Habitant, soit la notion théorique qui exprime la charge polluante d'un effluent par habitant et par jour.

EGEC : European Geothermal Energy Council.

EMAS : Environmental Management & Audit Scheme.

HD : Hainaut Développement.

IDEA : Intercommunale de Développement Économique et d'Aménagement du territoire de la région Mons-Borinage-Centre.

IDETA : Intercommunale de Développement Économique du Tournaisis.

IEG : Intercommunale d'Étude et de Gestion.

IPFH : Intercommunale Pure de Financement du Hainaut.

OAA : Organisme d'Assainissement Agréé.

OFI : Office for Foreign Investors.

PACO : Port autonome du Centre et de l'Ouest.

PAE : parc d'activité économique.

PASH : Plan d'Assainissement par Sous-Bassin Hydrographique.

PCA : plan communal d'aménagement.

PEMH : Parc Environnemental de Mons-Hainaut.

PMC : bouteilles et flacons en Plastique, emballages Métalliques et Cartons à boissons.

RCU : règlement communal d'urbanisme.

RUE : rapport urbanistique et environnemental.

SAR : site à réaménager.

SIG : système d'information géographique.

SPAQuE : Société Publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement.

SPGE : Société Publique de Gestion de l'Eau.

SPW : Service Public de Wallonie.

SRPE : site de réhabilitation paysagère et environnementale.

UCM : Union des Classes Moyennes.

UVCW : Union des Villes et Communes de Wallonie.

ZACC : zone d'aménagement communal concerté.

ZAE : zone d'activité économique.



Siège social et administratif

Rue de Nimy, 53 • B-7000 Mons
BELGIUM

Tél. : +32 (0)65 37 57 11
Fax : +32 (0)65 34 69 54
site@idea.be
www.idea.be



INTERCOMMUNALE DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA
RÉGION MONS-BORINAGE-CENTRE

